

Rapport du suivi avifaunistique 2019 des Marais d'Harchies



Philippe Jenard - Alain Malengreau

Cette réalisation repose sur l'ensemble des données disponibles, qu'elles proviennent des contributeurs du groupe de travail « *Marais d'Harchies* » issus de la section AVES Mons-Tournai, de recensements exhaustifs plus individuels ou d'encodages sur le portail www.observations.be (voir la rubrique - **Remerciements** - en fin de rapport).

De la sorte, ce bilan annuel tente d'approcher au plus près l'avifaune des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Tout en essayant, à nouveau, de mettre davantage en exergue la reproduction locale avec notamment un focus particulier sur les héronnières et cormorantières.

Si vous réalisez des observations qui sortent de l'ordinaire ou qui consacrent un trait de comportement qui mériterait d'être davantage détaillé dans ce rapport (soit au-delà de la brève description lors de votre encodage), n'hésitez pas à nous les communiquer via mons.tournai@aves.be

Une liste récapitulative des espèces observées de 1964 à nos jours termine ce rapport qui, quant à lui spécifiquement, suit la nomenclature et l'ordre phylogénétique de BirdLife (HBW and BirdLife International (2018) : Handbook of the Birds of the World and BirdLife International digital checklist of the birds of the world. Version 3. Disponible via le lien : http://datazone.birdlife.org/userfiles/file/Species/Taxonomy/HBW-BirdLife_Checklist_Version_3.pdf).

Remarque liminaire

Conscients que ce rapport pourrait attiser des convoitises poussant à des vellétés de transgresser l'interdit, nous rappelons que la partie Hensies des marais est strictement interdite à toute personne ne disposant pas d'une autorisation en bonne et due forme. Tout manquement sera sanctionné car ce respect est primordial pour la quiétude de cette réserve intégrale.

Nidification

Cette rubrique reprend l'ensemble des espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses (férales comprises) qui se sont établies dans le périmètre des marais ou à ses abords les plus immédiats. Que leur reproduction ait pu être prouvée ou pas, voire qu'elle puisse juste être envisageable au vu de certains comportements. D'autre part, celles qui l'étaient encore il y a peu ou celles qui le sont de manière plus épisodique ont également été intégrées de fait pour pouvoir commenter leur évolution locale.

Durant cette saison 2019, ce ne sont pas moins de **107 espèces** qui peuvent être raisonnablement rangées dans cette catégorie.

- 82 certaines (76,6%) ;
- 12 probables (11,2%) ;
- 13 échecs & *al* (12,1%).

Perdrix grise (*Perdix perdix*)

Régulièrement observés ou entendus au printemps, au moins deux couples semblent fixés dans la zone agricole des « Sartis », **sans que leur reproduction ne puisse être avérée**. En effet, les contacts, bien trop rares par la suite, ne permettent aucune conclusion valable : un adulte le 21-06, un individu criant le 30-09 et 3 derniers en quête de nourriture le 11-10.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)

A l'exception de quelques concentrations de maximum 7 individus les 03-02 et 13-04 dans la petite prairie des Maillettes, l'espèce est ponctuellement notée un peu partout sur l'ensemble de la partie publique des marais.

Aléatoires auparavant, les chants augmentent en intensité et deviennent véritablement nuptiaux et territoriaux à partir du mois de mars. Par la suite, l'observation en août de grands jeunes atteste de **la naissance d'au moins deux nichées** de respectivement 15 juvéniles aux abords du « Trou de la Haine » et au moins 5 à l'extrémité SE du chemin des Maillettes (soit non loin de l'endroit où les maxima de février et avril furent constatés). Relativement peu notés au-delà, au moins 6 faisans sont toutefois renseignés le 08-12.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*)

Faible et stable la plupart du temps, l'effectif local est toutefois ponctué de plusieurs pics. Si les maxima de 21 individus le 05-02 puis 29 le 01-03, ainsi que 31 le 17-09 puis 45 le 19-09 sont dus à l'accumulation de visiteurs, les plus importants mettent en lumière de brefs transits avec 120 oiseaux le 03-11 et 74 le 17-12.



Au moins 2 nichées de respectivement 2 et 7 pulli sont découvertes le 03-06 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies. Mais le cantonnement d'un couple, voire d'un deuxième, sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies a peut-être permis la concrétisation d'autres reproductions, restées insoupçonnées en ces milieux retirés, où l'espèce peut se remiser plus discrètement pour y élever sa progéniture. Comme cela avait déjà été mis en évidence dans le rapport précédent (2018).

Oie cendrée (*Anser anser*)

Hormis un pic de 80-85 individus durant les deux premières décades de février, voire 105 le 05-02, la population locale est relativement stable avec au maximum 42 oiseaux les 27-01 & 10-03 et 59 le 23-01.

La migration active n'est observée qu'au passage pré-nuptial avec 81 individus en vol vers le NE le 09-02 et un isolé le 14-02 qui emprunte la même direction.

Les premiers comportements nuptiaux plus avérés sont notés à partir de mars et les couples formés se cantonnent assez vite.

Au moins 15 nichées totalisant 73 pulli (soit une moyenne de reproduction de 4,9 juv./nichée) s'étalent du 31-03 au 07-05 un peu partout dans la réserve. Après une relative stabilité à un niveau faible, la reproduction de l'espèce vient de faire un bond en avant cette saison.

- 5 de 2, 3, 4, 5 et 8 pulli découvertes du 31-03 au 19-04 au pied du terril d'Hensies, dans la zone inondée à l'arrière de la « Pompe brûlée » ;
- 2 de 6 et 3 pulli le 04-04 découvertes respectivement les 04-04 et 11-04 sur l'étang de Pommeroeul ;
- 4 de 6, 6, 7 et 9 pulli découvertes du 10 au 17-04 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 4 de 2, 3, 3 et 6 pulli découvertes le 07-05 dans la zone des « Petites et grandes vasières » à Hensies.

Si les adultes se rassemblent déjà sur des lieux de gagnage communs (max. 26 ind. les 30-04 et 21-05), il en est de même pour les juvéniles établis en crèches sous la surveillance de quelques parents, notamment 29 le 22-05 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies. Cet endroit accueillant 75 individus (jeunes inclus) le 03-06.

Les fortes concentrations notées à l'issue de la période de reproduction, avec des maxima de 108 oiseaux le 30-07 et 123 le 07-08, s'amenuisent toujours davantage par la suite pour atteindre 57 ind. le 17-09. La population résidente, voire hivernante par la suite, se stabilise à partir de l'automne entre 35 et 49 exemplaires jusqu'en fin d'année.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

En première période hivernale, les maxima atteignent 18 individus le 08-01 sur l'étang B d'Harchies et 39 le 12-01 sur la partie Hensies des marais. Les premiers comportements nuptiaux et/ou territoriaux commencent à poindre à la mi-février puis deviennent de plus en plus marqués à partir de la dernière décade de ce mois. Unis de longue date, les liens entre partenaires deviennent plus forts et les défenses territoriales plus avérées encore à partir de début mars.

La découverte de premiers nids occupés intervient le 21-03 en lisière des roselières A (Harchies) et « Slabbinck » (Hensies) et la première nichée éclosée est détectée le 10-05.

Des **12 couples cantonnés, moins de la moitié réussira sa reproduction** pour un total de 28 pulli (soit une moyenne de reproduction de 5,6 juv./nichée).

- 2 nichées de 6 et 7 pulli visibles respectivement à partir des 10 & 30-05 sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 6 pulli visible à partir du 10-05 sur l'étang B d'Harchies ;
- 1 nichée de 4 pulli visible à partir du 30-05 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;

- 1 nichée de 5 pulli visible à partir du 16-06 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies.

La nidification a donc échoué sur l'étang de Pommeroeul, les parties « Slabbinck » et « Mare à bihoreaux » sur l'étang principal d'Hensies, sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies, sur la zone inondée en contrebas du terril d'Hensies (à l'arrière de la « Pompe brûlée »), ainsi que sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies toujours, où 2 couples semblent pourtant avoir, bel et bien, entamé leur couvaion.

Un bref accouplement, intervenu le 12-04 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, a pu être bien détaillé : la ♀ s'aplatit, cou tendu au ras de l'eau, afin que le ♂ puisse plus facilement monter sur son dos. Après cette courte union, de petits cris sont discrètement émis par les deux partenaires qui se font face, poitrine contre poitrine, le cou tendu à la verticale et le corps soulevé au plus haut, à la manière d'un grèbe. Conservant cette position étirée très en hauteur, ils tournent la tête alternativement d'un côté puis de l'autre, de manière synchronisée, soit toujours comme un grèbe. Ils finissent par entrecroiser leurs cous et se calment alors, reprenant une position normale. L'ensemble de ces mimiques nuptiales n'ayant duré qu'une minute, tout au plus.

Quelques visiteurs impromptus semblent s'être mélangés aux nicheurs locaux, avant de repartir d'où ils étaient venus, comme en témoigne le pic de 22 individus constaté les 15 & 16-05 sur l'étang B d'Harchies.

A l'issue de la dispersion postnuptiale, les divers étangs sont fréquentés par quelques oiseaux, parmi lesquels figurent parfois encore les parents et leurs rejetons, devenus grands. Globalement, aucun afflux significatif n'est donc décelé en seconde période hivernale.

Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*)

A l'inverse de ce qui était appréhendé et pour le plus grand bonheur des gestionnaires du site, cette espèce férale semble boudier les marais et peine à s'y reproduire durablement. Même l'îlot aux laridés, qui aurait pu constituer un strapontin pour ce cortège d'espèces problématiques pour l'avifaune locale, que sont les « exotiques » et parmi lesquelles figure en premier lieu l'Ouette, n'a finalement jamais hébergé la moindre famille.

Après 1 à 2 individus observés peu souvent en janvier, maximum 4 le sont tout aussi rarement en février. A partir du mois de mars, un couple formé au moins, qui semble être en recherche d'un habitat favorable pour s'installer, est noté ponctuellement un peu partout au sein de la réserve durant toute la période de nidification. Pour le peu qu'il s'agisse toujours des mêmes partenaires. Hormis ces errances de potentiels nicheurs, **aucun indice de reproduction effective n'a été obtenu en 2019.**

L'observation de 3 oiseaux le 04-08 met un terme à un peu moins de deux mois d'absence de l'espèce. Exception faite de pics de présence d'une 10^{aine} d'oiseaux ou un peu plus les 17-10, 05 & 06-12, seuls 1 à 3 possibles hivernants se montrent en seconde période. De manière tout aussi sporadique qu'auparavant.

Sarcelle d'été (*Spatula querquedula*)

Le premier oiseau (♀) est de retour sur les marais le 17-03 ; la talonnant de peu, le premier ♂ est vu dès le lendemain. Assez vite, des individus isolés (essentiellement des ♂ dans un premier temps) sont vus un peu partout mais les importants mouvements consécutifs à cette période de remontée des quartiers d'hivernage vers les zones de reproduction laissent à penser qu'il s'agit, pour la plupart, de visiteurs en bref transit. Les maxima augmentent sans cesse au gré de la prolongation de certaines haltes avec 2 ♂ & 1 ♀ le 22-03, 4 ind. les 23 & 27-03, 6 le 29-03 et 7 (5 ♂ & 2 ♀) le 30-03.

Parallèlement à ces résidents temporaires, des ♂ entament leur parade auprès des belles et au moins deux couples formés semblent se cantonner sur la zone inondée au pied du terril d'Hensies (« Pompe brûlée ») et sur l'étang frontalier « Van Damme ». D'autres ♂, parfois accompagnés d'une ♀, observés sur l'étang A d'Harchies ou sur l'étang principal d'Hensies ne peuvent être considérés comme installés au vu du faible taux de contact. **La découverte le 23-06 de 2**



juvéniles confirme la reproduction de l'espèce sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Le cumul d'un plus grand éloignement de l'endroit occupé et de la discrétion de cet anatidé lors de l'éclosion des petits permettent d'entretenir le secret espoir que le second site prometteur (« Pompe brûlée ») ait, lui aussi, hébergé une nichée, restée insoupçonnée.

La dispersion postnuptiale draine à nouveau davantage d'oiseaux avec des maxima qui fluctuent de 7 individus les 26-07 et 30-08 à 26 le 22-08 (record de l'année). Le dernier contact intervient le 13-09.

Canard souchet (*Spatula clypeata*)

Comptages moins exhaustifs ou réels mouvements de l'espèce, les maxima fluctuent en janvier de 264 individus le 02 à 130 le 12 puis 289 le 23. Les départs semblent massifs à partir de février avec 89 oiseaux le 03, 78 le 09, 66 le 17-02 et une 50^{aine} le 08-03.

Déjà bien marquées en plein cœur de l'hiver, les poursuites aériennes entre ♂ pour s'octroyer les faveurs des ♀, plus encore leurs parades sur les étangs, s'intensifient en mars avec notamment l'observation de 30 ♂ & 18 ♀ qui pratiquent ce rituel amoureux le 23-03 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Endroit qui accueille 260 individus en transit le 27-03, parmi lesquels au moins 238 (127 ♂ & 111 ♀) prolongent leur halte jusqu'au 05-04.

Plusieurs des couples formés semblent se cantonner par la suite. **Une nichée de 2 pulli est découverte le 29-05** sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies, **ainsi qu'une possible seconde de 5 petits le 03-08** sur l'étang A d'Harchies.

Consécutivement à une présence faible ou discrète, la dispersion postnuptiale favorise le retour de cet anatidé. Anecdotes au départ avec des pics de 25 exemplaires le 08-08 puis 50 le 11-08, ces mouvements prennent de l'ampleur à partir de la seconde décennie de septembre et atteignent des maxima progressifs de 180 ind. le 12-09, 520 le 11-10, 546 le 31-10 et 620 le 02-11 (record de l'année). Après un effectif réduit de $\frac{3}{4}$, le stationnement d'hivernants, cette fois, fait à nouveau enfler la présence de ce canard en décembre avec au moins 244 ind. le 05, 410 le 08, 420 le 26 puis 250 le 28 et une 50^{aine} jusqu'en fin d'année.



Canard chipeau (*Mareca strepera*)

A l'exception d'un pic de 127 individus le 02-01, qui constitue le record de présence de l'espèce pour 2019, l'effectif local est bien moindre en première période hivernale avec tout au plus une 40^{aine} d'oiseaux le 21-01 et 61 le 17-02. Ponctuelles auparavant, les parades, tant aériennes que sur les étangs, s'intensifient à partir de mi-mars notamment sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, où 23 ind. (14 ♂ & 9 ♀) procèdent à ce rituel amoureux le 23-03 puis encore 11 (6 ♂ & 5 ♀) le 05-04.



Des habitats favorables sont investis par des couples formés à partir de fin mars, début avril et les premières nichées sont visibles début juin.

Minimum 13 nichées totalisant 66 pulli (soit une moyenne de reproduction de 5,1 juv./nichée) émergent des roselières et autres végétations denses du 03-06 au 15-07. Avec une telle concentration de nicheurs, cet anatidé renoue enfin avec le succès au sein des marais.

- 7 nichées de respectivement 2, 4, 4, 6, 7, 8 & 8 pulli (visibles à partir du 03-06 pour les premiers) sur l'étang A d'Harchies. Néanmoins, 49 pulli (soit 10 de plus) sont dénombrés sur cette pièce d'eau le 07-07, ce qui accrédite la non-détection ou la confusion de 1 à 2 familles ;
- Une seule et unique nichée de 5 pulli découverte le 08-07 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 6 pulli découverte le 05-06 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 2 pulli découverte le 04-07 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de 8, 2 & 4 découvertes respectivement les 03-06, 11-06 et 03-07 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

La dispersion postnuptiale est assez vite et clairement mise en évidence sur cet étang frontalier « Van Damme » à Hensies avec l'apparition de 200 individus le 21-07 et toujours 190 le 08-08. La population résidente puis hivernante semble se stabiliser entre 65 oiseaux le 31-10 et 50 le 30-12.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

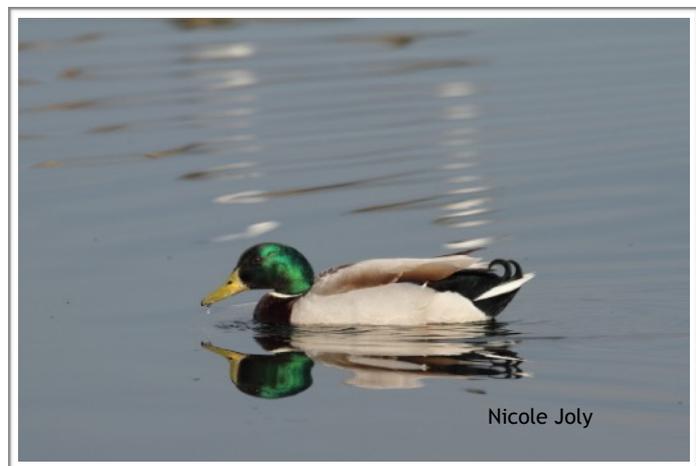
En première période hivernale, les données saillantes font apparaître une augmentation globale de l'effectif en janvier avec des maxima progressifs par accumulation de 131 individus le 02, 160 le 21 et 556 le 23-01 (record de l'année).

Redescendu à 101 exemplaires le 17-02, les premiers couples formés se remettent discrètement à partir de début mars et les premières nichées sortent du couvert protecteur des

roselières et autres végétations denses dès les 21 & 30-04 pour les plus précoces mais essentiellement à partir de la fin de la première décade de mai, jusque début juillet.

Avec **minimum 17 nichées qui totalisent 104 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 6,1 juv./nichée), la saison 2019 est donc similaire aux précédentes.

- 6 nichées de respectivement 5, 6, 8, 8, 9 et 10 pulli (visibles du 10-05 au 07-07) sur l'étang A d'Harchies ;



- 4 nichées de respectivement 2, 2, 6 et 7 pulli (visibles du 05-06 au 01-07) sur l'étang B d'Harchies ;
- 2 nichées de 6 et 4 pulli respectivement découvertes les 07-06 et 17-06 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 4 pulli découverte le 10-05 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 6 pulli découverte le 31-05 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 10 pulli découverte le 21-04 sur la partie inondée au pied du terril d'Hensies, à l'arrière de la zone de la « Pompe brûlée » ;
- 2 nichées de 3 et 8 pulli découvertes respectivement les 30-04 et 26-05 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Très peu noté à l'issue de la période de nidification, cet anatidé voit ses effectifs remonter à la faveur de migrateurs postnuptiaux en halte (maximum 116 ind. le 31-10) puis de fuyards climatiques (maximum de 442 ind. le 05-12) qui déclinent en fin d'année avec 225 le 13-12, 174 le 19-12 et 84 le 27-12.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

En première période hivernale, exceptés 41 individus le 17-02 (record de l'année), une 20^{aine} d'oiseaux (max. 22 le 06-01, 25 le 27-03 et 15 ♂ & 9 ♀ le 05-04) stationne sur les marais jusque début avril. De manière discrète, la plupart du temps, car finalement peu vus.



Des parades de ♂ auprès de ♀ interviennent déjà le 29-01 sur l'étang de Pommeroeul mais deviennent bien plus marquées à

partir de la dernière décade de mars avec notamment 4 ♂ qui tentent le 23-03 d'attirer l'attention, les faveurs pour les élus, de 6 ♀ sur l'étang « Van Damme » à Hensies, ainsi qu'une 15^{aine} le 30-03 sur l'étang « Van Hoecke », proche. Le printemps déjà bien installé, l'attractivité de ces étangs frontaliers est évidente avec l'installation de 4 couples formés le 05-04, parmi un total de 24 oiseaux et encore un couple qui y parade le 12-04. Si d'autres, une 10^{aine} tout au plus, adoptent ce comportement amoureux plus ponctuellement ailleurs sur l'ensemble des marais, **tout espoir de couvaison s'envole rapidement** car ce petit

anatidé n'est plus mentionné durant deux mois à partir de la mi-avril, soit en pleine période de reproduction.

Et n'est guère plus présent par la suite avec seulement un isolé le 22-06, 6 le 07-07 et 7 le 22-08. Plus assurée à partir de septembre, la fréquentation de l'espèce atteint des maxima de 24 exemplaires le 30-10, 36 le 19-12 et 39 le 21-12.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

Bien que fluctuants, en fonction des mouvements d'hivernants mais également du degré de discrétion de l'espèce et de l'implication des ornithologues qui les comptent, les maxima semblent néanmoins stables en première période avec 280 individus le 02-01 (record de l'année), 189 (130 ♂ & 59 ♀) le 13-01, 203 le 12-02 et 276 le 17-02. Deux semaines plus tard, l'effectif local s'amenuise toujours davantage jusqu'à se limiter aux potentiels nicheurs.



Après des parades de ♂ auprès de ♀, les couples se forment puis se cantonnent à partir de la première décade de mars pour les plus hâtifs.

Minimum 23 nichées totalisant 121 pulli (soit une moyenne de reproduction de 5,3 juv./nichée) émergent du couvert protecteur des roselières et autres végétations denses sur un peu plus d'un mois du 03-06 au 09-07. Avec presque deux fois plus de reproductions prouvées par rapport à 2018 et bien plus encore par rapport aux années antérieures, la saison 2019 est véritablement exceptionnelle pour l'espèce au sein des marais.

- 13 nichées de respectivement 1, 2, 3, 3, 4, 5, 5, 6, 7, 7, 8, 9 et 11 pulli (visibles à partir du 05-06 pour les premiers) sur l'étang A d'Harchies ;
- Une seule et unique nichée de 7 pulli découverte le 30-06 sur l'étang B d'Harchies ;
- Une seule et unique nichée de 6 pulli découverte le 03-06 sur le chenal qui longe la grande roselière de Pommeroel, en contrebas de la digue schisteuse ;
- 2 nichées de 7 et 2 pulli découvertes respectivement les 23-06 et 07-07 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 nichées de 10 et 2 pulli découvertes respectivement les 07-06 et 05-07 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;

- Une seule et unique nichée de 5 pulli découverte le 04-07 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- Au moins 3 nichées de 2, 4 et 5 pulli découvertes le 28-06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. L'observation d'une ♀ accompagnée d'un seul rejeton le 04-07 a été interprétée comme résultant de la mort de son second petit, par mesure de précaution et pour éviter une surestimation, mais pourrait tout autant concerner une nouvelle nichée d'un unique poussin.

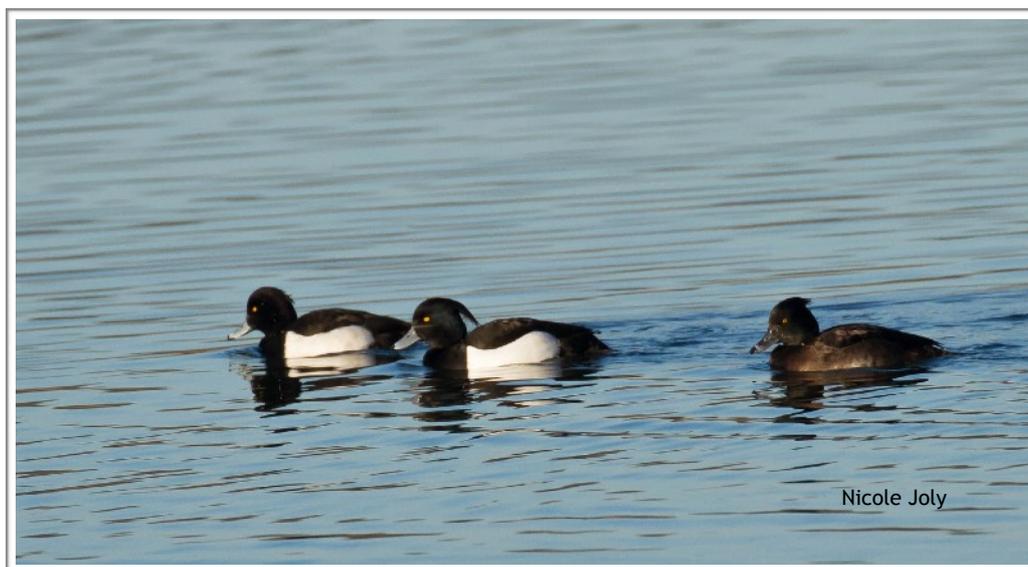
A l'issue de la période de reproduction, la population locale semble se stabiliser à une 100^{aine} d'oiseaux au maximum. La dispersion postnuptiale peine à être mise en évidence et il faut attendre l'arrivée des hivernants pour que les maxima décollent enfin avec 143 individus le 10-11, 145 (89 ♂ & 56 ♀) le 13-12, 170 le 15-12 et 182 le 26-12 dont restent à demeure au moins 111 le 27-12 et 85 le 30-12.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

L'accumulation de visiteurs en halte apporte des maxima progressifs de 65 individus le 02-01, 71 (40 ♂ & 31 ♀) le 13-01 et 80 les 23-01 & 17-02 (records de l'année). Par la suite, excepté 71 oiseaux le 11-03, l'effectif paraît stable.

Unis de longue date, les couples commencent à investir les habitats favorables à partir de début avril.

Minimum 18 nichées totalisant 82 pulli (soit une moyenne de reproduction de 4,5 juv./ nichée) émergent hors du couvert protecteur des roselières et autres végétations denses début juin pour les plus précoces mais majoritairement durant un mois de la dernière



Nicole Joly

décade de juin à la dernière décade de juillet. La saison 2019 est donc similaire à la précédente.

- 7 nichées de respectivement 3, 4, 4, 6, 7, 8 et 9 pulli (visibles à partir du 08-07 pour les premiers) sur l'étang A d'Harchies ;
- Une seule et unique nichée de 8 pulli découverte le 05-07 à l'arrière de l'étang B d'Harchies, dans les prairies inondées ;
- Une seule et unique nichée de 3 pulli découverte le 04-07 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une seule et unique nichée de 2 pulli découverte le 20-07 sur l'étang des « Petites vasières - Najas » à Hensies ;
- 3 nichées de 5 (réduite à 4 à partir du 17-06), 3 et 1 pulli découvertes respectivement les 03-06, 05-06 et 23-06 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 nichées de 5 et 3 pulli découvertes respectivement les 02-06 et 25-06 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 3 nichées de 6, 4 et 1 pulli découvertes respectivement les 21-06, 23-06 et 04-07 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Espèce peu notée à l'issue de la période de nidification, les pics de 17 ind. le 31-10 et 32 le 17-11 sont, de plus, rares et faibles. Il faut décembre pour constater le bref transit de quelques visiteurs qui fait grimper l'effectif local à 45 exemplaires le 05 puis un léger tassement à 35 (25 ♂ & 10 ♀) le 13. Ils ne sont plus qu'une 20^{aine} ensuite jusqu'en fin d'année.

Coucou gris (*Cuculus canorus*)

Un premier ♂ au moins est découvert dans les marais le 05-04. Au vu du nombre grandissant de contacts les jours suivants, un peu partout au sein de la réserve, les retours se généralisent assez vite. La première ♀, clairement identifiée comme telle, se manifeste, quant à elle, le 20-04.

L'absence de territoires strictement délimités, de constructions de nid (apport de matériaux), ainsi que d'implication des parents dans l'élevage des pulli (essentiellement leurs nourrissages) **rend totalement impossible l'élaboration d'une cartographie réaliste de la reproduction locale de l'espèce**. D'autre part, ce support permettrait de comparer des saisons de nidification entre elles pour tenter d'y déceler des évolutions, positives ou négatives. Nous sommes donc limité à estimer l'état de santé de cette population de manière grossière sur base des nombres de chanteurs. Mais, là encore, vis-à-vis d'une espèce si mobile, non strictement inféodée à un territoire, cela relève de la gageure. De la sorte, la saison 2019 ne semble pas se démarquer des précédentes.



Si un dernier adulte, une ♀ en l'occurrence, est contacté le 25-06, un juvénile de l'année, émancipé car en recherche de nourriture en bordure de l'Allée de Chasse, est découvert le 08-08. Outre qu'il constitue la dernière donnée de 2019, il apporte la confirmation de la reproduction de l'espèce sur le site.

Pigeon colombin (*Columba oenas*)

Ponctuellement notée aux quatre coins de la réserve, l'espèce se rassemble peu, si ce n'est une bande de 31 individus le 09-01. Une première parade nuptiale aérienne, suivie de roucoulements appuyés, est constatée le 01-03.

L'approche du printemps, une 15^{aine} de jours plus tard, favorise l'émergence plus massive de ces comportements amoureux.

Sur base de ces derniers, **des cantons sont notés en plusieurs endroits de la réserve, sans qu'un ciblage plus précis ne permette d'y estimer le nombre de nicheurs potentiels.**

- Plusieurs cantons sont défendus à l'arrière de la cormorantière « Aulnaie Van Damme » sur l'étang frontalier du même nom à Hensies ;
- Plusieurs cantons sont défendus à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » sur l'étang frontalier du même nom à Hensies ;

- Plusieurs cantons sont défendus dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies et à ses abords les plus immédiats ;
- Plusieurs cantons sont défendus aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie » (non loin du « Trou de la Haine ») à Harchies ;
- Au moins un canton est défendu à l'extrémité ouest de l'amphithéâtre à Hensies ;
- Au moins un canton est défendu en bordure de l'étang « Van Hoecke » à Hensies, au niveau du chemin frontière.

L'espèce est peu renseignée à l'issue de la période de reproduction et même plus du tout au-delà du 17-08, si ce n'est par le passage de deux migrateurs actifs surpris le 31-10, alors qu'ils survolent les marais en direction du SO.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*)

Espèce commune, logiquement peu notée, hormis quelques faibles maxima de 73 individus le 02-01 et 15 le 08-12. Si de premiers chanteurs se positionnent déjà ponctuellement pour tenter de conquérir le cœur d'une belle avant les autres, ce comportement nuptial rehaussé d'un vol en cloche (parade aérienne) devient bien plus fréquent à partir de la dernière décade de février et plus encore au-delà. Ces chants s'échelonnant par la suite jusqu'à la première décade d'août.

La reproduction de l'espèce ne fait aucun doute dans le périmètre de la réserve mais ne peut être détaillée.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)

Le premier oiseau de l'année est repéré hâtivement le 12-04 grâce à ses roucoulements si caractéristiques.

Sur base de la récurrence des données qui y relatent chanteurs, parades aériennes et couples formés, **deux cantons sont avérés**. Pour la seconde année consécutive, la nidification de l'espèce est donc plus que vraisemblable.

- Un canton sur le terrier d'Harchies, entre l'étang A et le chemin de halage de l'ancien canal à Pommeroeul (non loin de l'abri aux ânes) est défendu vocalement et par des manifestations territoriales à partir du 30-04. Par mesure de précaution vis-à-vis d'une espèce devenue si rare au fil des ans, les chanteurs positionnés de manière un peu plus éloignée de ce noyau central ont été volontairement considérés comme étant ces présents nicheurs potentiels ;
- Un canton est défendu vocalement aux abords immédiats de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies à partir du 12-04.

Ne s'étant apparemment manifestés qu'à une seule reprise, deux autres chanteurs doivent de la sorte être considérés comme des migrateurs en brève halte, ayant continué leur route après cet interlude : un chanteur le 27-05 aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie » et un chanteur le 17-06 en lisière de la petite peupleraie « Macau » à Harchies. Les 2 individus détectés en juillet s'apparentent probablement, eux aussi, à des voyageurs postnuptiaux qui ont terminé leur reproduction ou en sont issus.

Le dernier contact de 2019 intervient le 22-07.

Tourterelle Turque (*Streptopelia decaocto*)

Comme de coutume et fort logiquement, les nicheurs s'installent dans les bâtiments, qu'il s'agisse des fermes et bâtisses des CRIE/DEMNA à la périphérie nord-ouest de la réserve ou des anciens coronas au sud. Hormis quelques incursions de ces voisins, les marais sont peu fréquentés par l'espèce tout au long de l'année.

Les premiers chanteurs sont entendus là dès la dernière décade de février et toujours davantage par la suite. **Si elle ne fait aucun doute aux endroits précités, la nidification de l'espèce ne peut y être quantifiée.**

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

Seuls des recensements ciblés permettraient de cerner correctement le taux de cantonnement d'une espèce aussi discrète. Comme **ce ne fut pas le cas durant cette saison 2019**, toute interprétation des données reçues ne constituerait pas un gage suffisant de prudence.

Les premiers véritables chanteurs entonnent à partir de la dernière décade de février leurs cris plaintifs

et répétitifs de manière plus puissante et, surtout, à intervalles réguliers rapprochés. Davantage encore de fin février à mi-mars puis de manière de plus en plus espacée, ponctuelle, jusqu'au 26-06. Plus aucune manifestation vocale territoriale/nuptiale de ce type n'étant perceptible au-delà.

Deux nichées de très petits pulli, noirs au bec clair, sont découvertes respectivement le 28-06 dans la zone humide du terail d'Hensies (1 pullus encadré par 2 adultes) et le 23-07 aux abords de l'une des mares de l'amphithéâtre (2 pulli encadrés par 1 adulte), toujours à Hensies.



Les vasières qui bordent plusieurs roselières à l'automne offrent l'opportunité d'observer quelques oiseaux qui doivent se mettre à découvert pour s'alimenter et un chanteur hâtif est déjà entendu le 05-11.

Marouette de Baillon (*Porzana pusilla*)

2 nichées de minimum 1 et 3 pulli sont découvertes fin juin 2019 au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Observations directes, images et sons captés ont permis la confirmation de ces premières reproductions wallonnes.



Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

Peu de données relatent la reproduction de l'espèce et seuls quelques cris et/ou chants territoriaux/nuptiaux permettent la détection de cantons, bien trop rares par rapport à ce que doit être la réalité. Les observations de juvéniles, preuves irréfutables de la nidification locale de ce gallinacé, le sont tout autant.

Cantons

- Un canton dans la roselière sèche à l'extrémité nord de l'étang A d'Harchies ;
- Un canton dans la portion de la roselière A d'Harchies située à l'extrémité de la digue A/B ;
- Un canton à l'extrémité du chemin des maillettes à Harchies (côté parking « Pont Cocu ») ;
- Un canton dans la zone humide qui longe l'étang principal d'Hensies, entre la palissade de bois et l'extrémité sud-ouest de la digue d'Hensies ;
- Un canton dans la zone humide dite de la « Pompe brûlée » à Hensies ;
- Minimum 4 cantons dans la zone humide et relativement boisée qui s'étend entre les deux étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke » à Hensies.

Découvertes de juvéniles

- Minimum 1 juvénile le 29-05 en lisière de la roselière de l'étang B d'Harchies (à proximité de l'observatoire) ;
- Minimum 1 juvénile le 21-06 en lisière de la roselière A d'Harchies, à l'extrémité de la digue A/B (à proximité de l'observatoire) ;
- 1 juvénile le 10-07 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies, entre la roselière « Ziane » et la digue qui mène à l'observatoire ;
- 1 juvénile le 23-07 dans l'amphithéâtre à Hensies.

Foulque macroule (*Fulica atra*)

Espèce commune qui est, de fait, peu notée avec seulement deux données saillantes d'un maximum de 106 individus comptés sur l'ensemble des marais le 17-02 et une bande de 37 oiseaux le 14-03 dans la zone inondée au pied du terril d'Hensies (à l'arrière de la « Pompe brûlée »).

Tant les premières constructions, que couvaisons interviennent durant la 1^{ère} décade d'avril et les premiers poussins sont notés à partir du 07-05.

Si **33 nichées ont été prouvées**, les pulli de seulement 30 d'entre elles ont pu être dénombrés, partiellement parfois, ce qui impose de considérer la moyenne de reproduction de 2,5 juv./nichée avec précaution.

- 3 nichées de respectivement 1, 2 et 5 pulli à partir du 17-06 sur l'étang de Pommeroeul ;
- 11 nichées pour un total de minimum 23 pulli (1x 1 pullus, 8x 2 pulli et 2x 3 pulli) à partir du 07-05 sur l'étang A d'Harchies ;
- 4 nichées de respectivement 1, 2, 2 et 4 pulli à partir du 30-05 sur l'étang B d'Harchies ;
- 3 nichées de respectivement 1, 1 et 4 pulli à partir du 10-05 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 6 pulli le 27-06 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 1 pullus le 20-07 sur les « Mares à tritons » à Hensies ;
- 7 nichées de respectivement 1, 2, 2, 3, 4, 5 et 6 pulli à partir du 13-05 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- Minimum 3 nichées sont découvertes tardivement à partir de juillet dans l'amphithéâtre à Hensies par les paillements de pulli restés cachés.

Par la suite, les comptages sont à ce point épars et non coordonnés que la dispersion postnuptiale ne peut être mise en lumière valablement.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

S'il est un grèbe qui manifeste avec ardeur et fort bruyamment sa territorialité et ses élans amoureux, il s'agit bien du castagneux. Ces ricanements émis à une ou deux voix ne peuvent guère être ignorés, surtout lorsqu'ils égayent un marais encore endormi sous les frimas. En effet, ces premières vocalises territoriales/nuptiales sont entendues dès fin janvier mais se généralisent et baignent l'ensemble des habitats favorables à partir de la mi-mars.



Peu discret à l'oreille, ce grèbe l'est cependant beaucoup plus à la vue pour dissimuler son nid des regards. Raison pour laquelle, ce rapport fait la différence entre les cantonnements facilement repérés à l'ouïe et les nidifications qui, elles, sont bien moins aisées à prouver par la suite.

Cantonnements certains

Minimum 37 répartis comme suit :

- 1 sur l'étang de Pommeroeul ;
- 1 dans la roselière sèche A d'Harchies ;
- 11 sur l'étang A d'Harchies ;
- 4 sur l'étang B d'Harchies ;
- 1 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 2 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- 1 sur la zone inondée au pied du terril d'Hensies (soit à l'arrière de la « Pompe brûlée ») ;
- 1 sur la zone dite de la « Pompe brûlée » à Hensies ;
- 2 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 4 sur l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies ;
- 4 dans la zone inondée et partiellement boisée qui relie ces deux étangs précédents ;
- 3 dans l'amphithéâtre à Hensies.

Nichées certaines

Minimum 13 nichées réussies mais, comme plusieurs n'ont pu qu'être entendues et non clairement vues, il serait illusoire de vouloir dresser un taux de reproduction sur une base si évasive. Les premières ont été découvertes dans la première décade de juin et les dernières début août.

- 4 nichées de 1, 1, 2 et 2 pulli découvertes respectivement entre les 08-06 et 02-08 sur l'étang A d'Harchies ;
- 1 nichée de 2 pulli découverte le 26-07 sur l'étang B d'Harchies ;

- 1 nichée de 1 pullus découverte le 02-08 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 2 pulli découverte le 09-07 sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- Minimum 3 nichées de respectivement 1, 2 et 2 pulli découvertes à partir du 17-07 dans l'amphithéâtre.

Environ 10 individus sont vus au maximum en divers endroits de la réserve les 28 & 31-10 et 02-11.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

En première période hivernale, les maxima atteignent 29 individus le 17-02 sur l'ensemble du site puis plus spécifiquement sur les étangs A & B d'Harchies : 20 ind. le 21-02, 17 le 11-04 et 15 de mi-avril à fin mai.



Synchronisme parfait entre partenaires, la première parade nuptiale intervient le 26-02 sur l'étang A d'Harchies. Ce rituel amoureux se généralisant dès le mois de mars un peu partout sur les marais. Unis et formés par ces mimiques, les couples se cantonnent aux endroits favorables à l'édification de leur nid à partir de la 1^{ère} décade d'avril. La première nichée est vue le 29-05 et les nombreuses suivantes s'étaleront jusque mi-août.

Cette saison est en effet record pour l'espèce car ce ne sont **pas moins de 36 nichées** (voire une possible 37^{ème}) qui réussissent **avec un total de minimum 74 pulli** (soit une moyenne de reproduction de 2 juv./nichée).

- 3 nichées de 2, 4 et 2 pulli découvertes respectivement les 05, 11 & 17-06 sur l'étang de Pommeroel ;
- 5 nichées de 1, 1, 2, 2 et 3 pulli découvertes sur une longue période du 11-06 au 10-08 sur l'étang A d'Harchies ;
- 11 nichées de 22 pulli (3x 1 juv., 5x 2 juv. & 3x 3 juv.) du 05-06 au 02-08 sur l'étang B d'Harchies. Néanmoins, les 7 nichées dont les naissances s'étalent au-delà de la première décade de juillet, jusqu'à la mi-août, sont plus que probablement issues des 11 nids couvés là début juillet ! Ce petit étang a donc accueilli à lui seul près du 1/3 des nichées, sans qu'il ne soit tenu compte des 4 nids couvés jusque début juillet et qui, bien qu'ayant pu donner la vie à des poussins, n'ont pu être déterminés dans la masse des familles présentes ;
- 1 nichée de 2 pulli découverte le 02-08 (voire une 2^{ème} possible) sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies ;
- 5 nichées de respectivement 1, 2, 2, 3 et 3 pulli découvertes sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies et dont les émergences peuvent être scindées en 3 phases : 2 de 2 juv. à partir du 05-06, 1 de 4 juv. à partir du 04-07 et 2 de 1 et 3 juv. à partir du 19-08 ;
- 5 nichées de respectivement 1, 1, 1, 2 et 3 pulli découvertes du 07-06 au 16-06 sur la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies et dont la dernière perdit un jeune après une 10^{aine} de jours (3 pulli le 07-06 et plus que 2 le 16-06) ;
- 3 nichées de respectivement 1, 2 et 4 pulli découvertes du 02 au 08-08 sur la partie « Van Gheyt » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 nichée de 2 pulli découverte le 29-05 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- 2 nichées de 3 et 2 pulli découvertes respectivement les 06 & 21-06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

La très bonne détection des nichées permet une analyse fine de plusieurs critères.

1) L'ensemble des nichées se sont réparties comme suit : 27,8 % de nichées de 1 juv., 44,4 % de nichées de 2 juv., 22,2 % de nichées de 3 juv. et 5,5 % de nichées de 4 juv. ;

2) A l'exception de la plus hâtive (2 juv. le 29-05 sur l'étang des « Grandes vasières » à Hensies) et des plus tardives (2x 2 juv. au-delà de la mi-août sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies), les autres naissances se sont étalées assez uniformément de juin à la première décade d'août.

Si la dispersion postnuptiale draine de nouveaux visiteurs en transit ou de futurs résidents, il n'est pas toujours facile de les extraire du lot de ceux qui s'y sont reproduit, sauf pour les familles dont les jeunes réclament encore à cor et à cri leur provende. Les maxima atteignent néanmoins 76 individus le 31-10, 60 le 02-11 puis seulement 12 le 21-12 et une 15^{aine} fin décembre.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Déjà présents en décembre 2018, de 1 à 2 individus continuent à hiverner sur le site jusqu'au 02-02 et sont rejoint ensuite par les premiers migrateurs pré-nuptiaux en halte et/ou premiers résidents revenus à demeure. Leur concentration engendre des maxima progressifs de 3 oiseaux du 03 au 17-02, 4 du 18 au 20-02, 8 le 21-02, 9 le 22-02 et 18 le 24-02. Après un départ massif et une stabilisation de l'effectif entre 1 et 5 ind. du 25-02 au 13-03, le déferlement reprend et permet à la population de s'étoffer à nouveau avec une augmentation continue : de 10 ind. le 17-03 à 18 le 18-03, 19 le 19-03, 21 le 21-03, 23 le 23-03, 24 le 24-03, 30 le 25-03 et 40 le 26-03 (au dortoir).



Comme d'habitude et sans que la cause précise ne soit arrêtée, la quantité de nicheurs potentiels et, plus encore, le nombre de nids couvés fluctuent fortement. Si la formation des couples intervient vers la fin mars, ainsi que les premiers cantonnements, il faut attendre le mois de juin pour que des nids soient plus clairement repérés par leur construction ou leur occupation. De 24 nids occupés le 19-06, ils passent à 36 le 23-06 puis +/-50 les 24 & 25-06 (voire 66 le 19-06).

Dans cette multitude, **seules 8 nichées peuvent être prouvées** par la naissance effective de pulli durant la première décade d'août, toutes sur l'étang A d'Harchies : 2 de 1 juv. , 2 de 2 juv., 2 de 3 juv., 1 de 4 juv. et 1 de 5 juv. (soit une moyenne de reproduction sur base de cet échantillonnage restreint de 2,6 juv./nichée).

Les départs sont assez vite constatés à l'issue de la période de reproduction car l'effectif local n'atteint déjà plus que 8 oiseaux le 10-09 et continue à décroître : 6 ind. le 13-09, 5 du 18 au 22-09, 4 du 23-09 au 03-10, max. 3 jusqu'au 31-10, max. 2 jusqu'au 16-11 puis un dernier jusqu'au 23-11.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Espèce plus souvent observée en vol, que posée. Les bandes les plus importantes atteignent +/-180 individus le 20-02, 103 le 26-02, +/-100 les 21 & 27-08 et 185 le 26-10.

Des migrateurs actifs, clairement identifiés comme tels, sont notés alors qu'ils survolent les marais en direction du SO : 45 ind. le 31-10 et 47 le 24-11.



Malgré parades nuptiales et défenses territoriales très marquées, ainsi que la présence de couples qui semblent formés et mêlent leurs effets pour repousser les intrus de leur portion de champs par des arabesques visibles de loin, la zone agricole des « Sartis », qui jouxte le site, n'a semble-t-il accueilli **aucune nichée en 2019**.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Plusieurs individus différents observés à la passée confirment un bon hivernage de l'espèce en première période, jusque début mars au moins. Ces oiseaux ayant été découverts lors de ces envols aux quatre coins des marais : « Mare à blocs » à Hensies, ancien hippodrome sur le terail de Pommeroeul, la grande prairie des Maillettes à Harchies, la roselière des « 15 Parts » à Harchies, le « Trou de la Haine » à Harchies, l'arrière de la vaste phragmitaie à Pommeroeul, ...

Les oiseaux demeurés sur place au-delà entament assez vite leurs parades aériennes. Au moins 1 à 2 ♂ pratiquent la croule durant deux mois, de mi-mars à mi-mai, essentiellement sur la partie Hensies de la réserve.

Plus discrète encore en période d'élevage des possibles pulli, nés sur le site ou à proximité (France, carreau de l'ancien charbonnage d'Hensies) l'espèce se montre en vol le 24-07 au crépuscule et des plumes muées sont découvertes sur Hensies le 12-08.

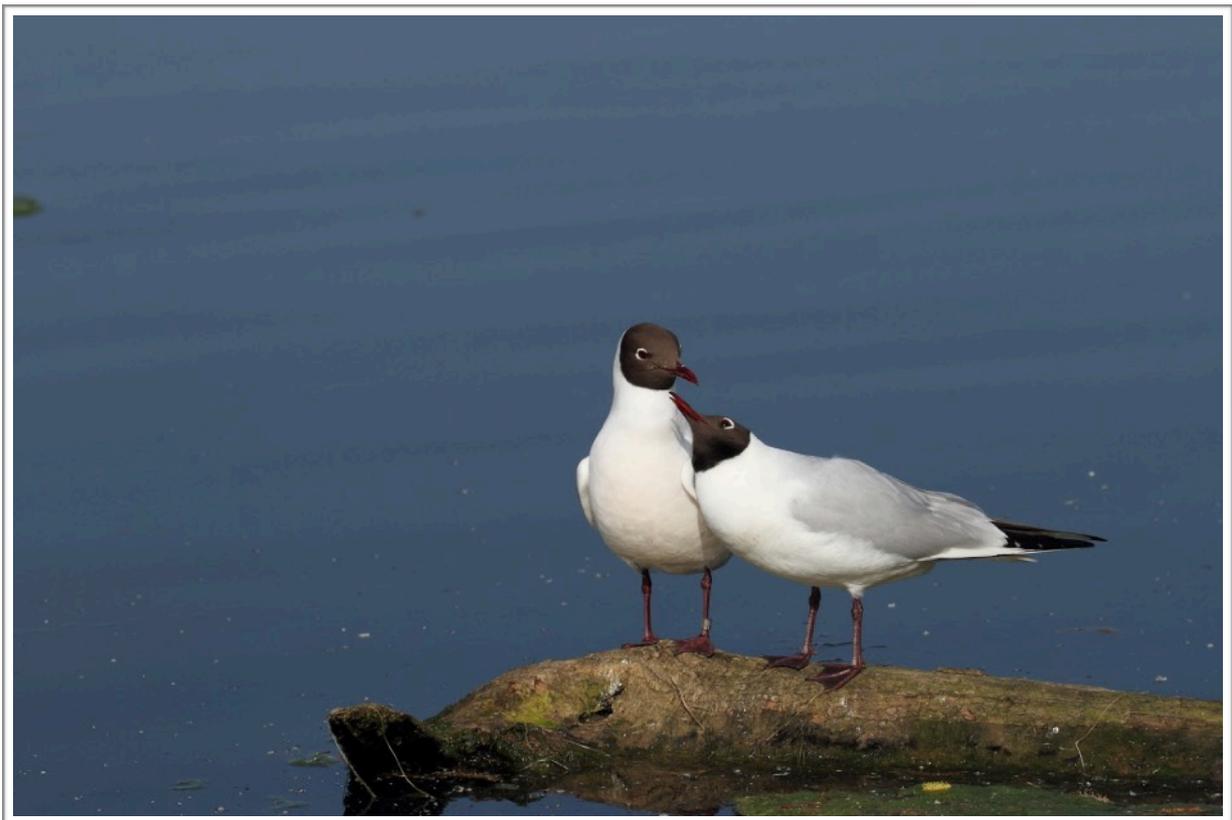
L'hivernage de l'espèce, qui reprend en seconde période, est détecté par le contact d'individus s'envolant isolément à la passée les 04-11 et 08 & 20-12.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*)

Les transferts en vol entre dortoirs atteignent des maxima de 2000 individus le 15-01 et, surtout, 2500 minimum le 03-02 qui quittent l'étang de Pommeroeul pour se rendre sur un dortoir français par groupes de 200 à 500 oiseaux. Un pré-dortoir sur l'étang A d'Harchies accueille encore 2500 ind. le 19-03.

Un cadavre est découvert le 17-03 non loin du « Trou de la Haine » à Harchies.

Les nicheurs potentiels se rassemblent déjà sur l'étang principal d'Hensies, ainsi que sur l'îlot aux laridés qui le borde, où ils sont déjà +/-600 adultes en PN le 10-03 et environ 900 un mois plus tard.



Les premiers pulli y sont détectés à partir du 18-05. Le plot en béton proche de l'observatoire A d'Harchies (support de l'ancienne ligne à haute tension) est occupé par au moins 3 nids. Trois nids sont également établis sur l'étang B d'Harchies (support de

l'ancienne pompe) et au moins 2 nids sur les radeaux disposés sur l'étang de Pommeroel, qui accueillent respectivement 2 et 3 pulli le 17-06.

L'abandon d'un suivi poussé sur l'îlot aux laridés, lors du baguage des Mouettes mélanocéphales, ne permet pas de connaître le nombre exact de nicheurs qui se sont installés.

Les maxima consignés à l'issue de la dispersion postnuptiale restent faibles avec 300 individus les 12-10 & 14-10, 350 le 22-10 et 1000 le 02-11.

Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*)

Un peu moins de deux mois après le dernier contact (27-12-2018), un premier adulte rejoint les marais le 19-02. Dès ce retour, les maxima ne cessent de grimper jusqu'en seconde décade de mars : 4 ind. le 20-02, 7 le 21-02, 8 le 23-02, 13 le 28-02, 37 le 08-03, 40 le 16-03, 45 le 18-03 et 70 le 19-03.



Dans leur grande majorité, ces adultes en PN finissent par rejoindre l'îlot aux laridés et s'y installer. Les premières parades y sont observées le 15-04, les premiers nids occupés y sont découverts le 22-04 et les premiers pulli le 30-05.

Ce sont **au minimum 61 nids** qui sont occupés là en 2019 dont un fort pourcentage est prédaté, vraisemblablement par le renard, malgré la pose d'une clôture électrique. Le carnage touche des jeunes mais aussi des adultes dont la tête est arrachée, ainsi que des œufs incubés. Un piège photographique sera posé pour vérifier si le coupable présumé est bien le bon (*com. pers* Jérémy Simar via le Comité de Gestion des Marais HHP).

Le dernier contact de l'année intervient vite (un juvénile le 22-07).

Goéland cendré (*Larus canus*)

Les rassemblements restent faibles en première période hivernale avec des maxima d'une 10^{aine} d'individus les 12 & 23-02, 14 le 27-01 et 23 le 21-02 (dont plusieurs marqués).

Le printemps qui s'approche à grands pas en draine davantage en mars avec 27 oiseaux le 05, 30 le 08 et 19 le 21.

Un couple se cantonne début avril sur la partie « Mare à Bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies, où un nid est occupé à partir du 21-04. Malgré une forte activité (notamment alarme des adultes le 27-06) et une présence continue jusqu'au 17-07, cette reproduction

semble avoir échoué à nouveau. Un possible second couple semble ne pas être parvenu à s'établir sur cette partie des marais, malgré ses velléités constatées, sur une courte période il est vrai.

En seconde période hivernale, de 1 à 6 individus sont régulièrement vus, ainsi que quelques pics dégressifs de +/-50 oiseaux le 02-11 sur l'étang de Pommeroetul, 15 le 30-11 sur Hensies et 11 le 19-12 sur l'étang B d'Harchies.

Sterne Pierre-Garin (*Sterna hirundo*)

Un premier oiseau est de retour le 03-04 sur les marais. Pour peu qu'il s'agisse des mêmes à cette période d'importants mouvements, 2 oiseaux sont notés du 07 au 15-04 et 3 le 16-04.

Après la formation d'au moins un couple et l'observation à plusieurs reprises d'un mâle avec une offrande au bec destinée à sa belle, la construction d'un premier nid intervient à partir du 29-04 à la limite des parties « Mare à Bihoreaux » et « Van Gheyt » sur l'étang principal d'Hensies. Un second couple fréquente régulièrement cette zone et pourrait être à l'origine de la seconde nichée découverte là.



Ce sont au total **au moins 3 nichées** qui ont été menées à bien en 2019.

- Une nichée de 2 pulli (vus pour la première fois le 25-06) à la limite des parties « Mare à Bihoreaux » et « Van Gheyt » sur l'étang principal d'Hensies ;
- Une nichée de 3 pulli (vus pour la première fois le 16-07) sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies ;
- Une nichée de 2 pulli (vus pour la première fois le 16-07) sur le plot en béton de l'étang A d'Harchies (support de l'ancienne ligne à haute tension).

La dispersion postnuptiale apporte de plus forts contingents dont les maxima atteignent 9 individus les 08-07 et 12-08, 10 à 4 reprises en août, 12 les 15-07 et 14 & 15-08 et 15 le 11-08 (record de l'année).

Le juvénile observé le 17-09 constitue le dernier contact en 2019.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

En première période hivernale, les dortoirs accueillent au max. 216 individus le 12-01 et le passage pré-nuptial est clairement décelé le 16-03 par l'observation de 25 migrateurs actifs en direction du NE.



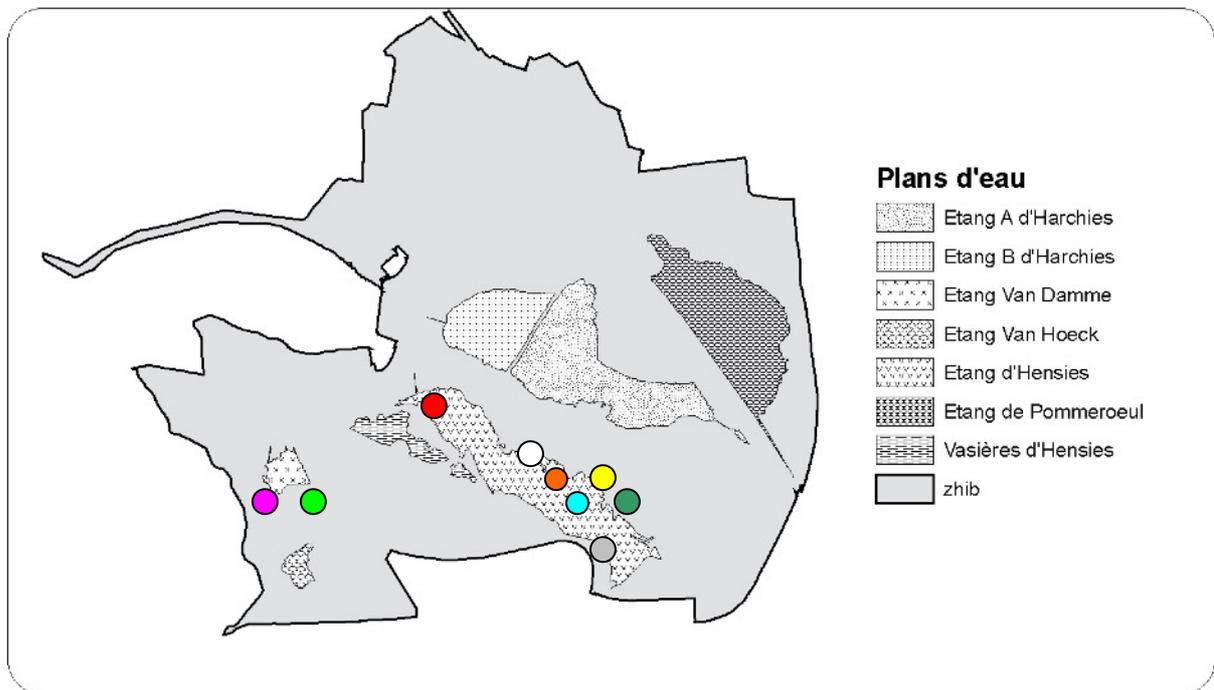
Les deux cormorantières de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies totalisent au **minimum 210 nids** qui se répartissent comme suit :

- 134 nids dans la « Saulaie Van Damme », soit la meilleure saison depuis l'installation de cette colonie en 2005 ;
- 76 nids dans l' « Aulnaie Van Damme », soit presque moitié moins par rapport au record de 144 nids établi en 2015.

Consécutivement à une chute continue entamée à partir du pic de 110 nids occupés en 2005, la colonie «interface Macau», située en bordure de la grande peupleraie « Macau » sur la partie «Van Gheyt» de l'étang principal d'Hensies, est désertée cette saison, après 17 ans d'occupation ininterrompue. Soit 3 ans seulement après que celle installée dans cette peupleraie « Macau » l'ait été également. Dès lors, des 134 nids occupés au maximum dans ces deux cormorantières en 2007, il n'en reste aucun aujourd'hui.

Ces 210 nids occupés font de cette saison la meilleure des 4 dernières avec +/-11,5% de reproducteurs en plus par rapport à 2018.

	S l a b b i n c k	Van Gheyt/ Mare bihoreaux (arbres morts)	Mare bihoreaux (bosquet arbres bas)	Arbres proches chemin principal	Interface Macau	Peupleraie Macau	Colonie temporaire (digue Hensies)	Saulaie Van Damme	Aulnaie Van Damme	T O T A L
	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
1994	14	0	0	0	0	0	0	0	0	14
1995	37	0	0	0	0	0	0	0	0	37
1996	38	6	0	0	0	0	0	0	0	44
1997	41	26	0	0	0	0	1	0	0	68
1998	4	78	0	0	0	0	0	0	0	82
1999	0	129	0	0	0	0	0	0	0	129
2000	0	129	0	0	0	0	0	0	0	129
2001	0	121	0	0	0	0	0	0	0	121
2002	0	127	22	0	9	0	0	0	0	158
2003	0	67	35	3	78	0	0	0	0	183
2004	0	81	39	5	98	0	0	0	0	223
2005	0	77	39	18	110	0	0	21	0	265
2006	0	37	8	23	82	12	0	69	0	231
2007	0	5	2	11	92	42	0	117	0	269
2008	0	2	0	3	47	63	0	99	15	229
2009	0	0	0	2	47	55	0	69	42	215
2010	0	0	0	0	48	50	0	56	63	217
2011	0	0	0	0	39	42	0	41	82	204
2012	0	0	0	0	35	34	0	27	117	213
2013	0	0	0	0	33	26	0	27	122	208
2014	0	0	0	0	39	13	0	34	135	221
2015	0	0	0	0	29	3	0	40	144	216
2016	0	0	0	0	16	0	0	24	140	180
2017	0	0	0	0	3	0	0	87	117	207
2018	0	0	0	0	2	0	0	105	79	186
2019	0	0	0	0	0	0	0	134	76	210



**Localisation des différents plans d'eau
sur la Z.h.i.b. des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul**

0 225 450 900 Meters



Progressive depuis plusieurs saisons, l'installation de l'espèce parmi les Hérons cendrés est maintenant évidente. Déjà bien descendus, d'autres ne manqueront pas de suivre la voie tracée par ces pionniers, mettant de la sorte un terme à une démarcation nette entre ces espèces antagonistes dans leurs manières de nidifier. L'impact de cette tendance à la mixité est déjà bien visible tant sur la dégradation de l'habitat nouvellement occupé, que sur le nombre d'ardéidés nicheurs à ces endroits. En effet, la saulaie basse à l'avant de cette héronnière semble visuellement pâtre et de nombreux ardéidés se sont réfugiés à l'arrière.

Une forte activité reproductrice, tardive de surcroît, avec notamment des constructions de nids qui continuent, prouve l'attractivité que cette saulaie basse « Van Damme » exerce sur l'espèce. Il fait peu de doute que cette façade avant de la héronnière sera assez vite conquise par le Grand Cormoran.

A l'issue de la période de reproduction, les familles s'étant disloquées, les dortoirs reprennent du service et hébergent des max. de 188 oiseaux le 14-10, 244 le 02-12 et 185 le 28-12.

La journée du 30-10 semble propice au passage de l'espèce car 74 migrants actifs, répartis en 3 bandes distinctes, survolent les marais en direction du SO.

Quelques observations particulières obtenues durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

- Des apports réguliers de grandes branches le 12-04 sur un nid très à découvert ont permis de constater l'implication de 3 adultes dans sa construction. Alors qu'un individu est en position de couvaison dans la cuvette, le second, debout à proximité, se charge de disposer les branches apportées par un 3^{ème} ;
- Un nourrissage pour le moins acrobatique atteste le 12-04 de la difficulté pour les géniteurs de venir approvisionner de grands pulli, quasiment émancipés. Les 3 jeunes se ruent sur l'adulte, en montant le rejoindre sur une branche morte, assez bancale. Ils le criblent de coups de bec un peu partout, lui tirent les ailes et parviennent même à lui monter sur le dos ;
- Le retour le 12-04, entre 19hr01 et 19hr34, de 79 (36+43) individus met en relief que, toute maternité qu'elle soit devenue à cette période par la force des choses, la colonie « Saulaie Van Damme » n'en reste pas moins un dortoir pour les visiteurs de passage ;
- Le 08-05, un juvénile est tellement fougueux lors de son nourrissage qu'il finit par tomber de la branche sur laquelle il trépigne. Il n'est plus revu après cette chute d'une 15^{aine} de mètres ;
- Environ 15 juvéniles s'exercent à mutualiser leur pêche le 26-05, en adoptant la technique de nasse naturelle, familière chez ce piscivore et qui lui réussit si bien.

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)

Si deux adultes, arrivant de France, se posent dans la héronnière le 16-03, il faut attendre près d'un mois supplémentaire pour y revoir l'espèce lorsqu'un adulte esseulé se remise le 12-04 à l'arrière de la saulaie. Les retours s'enchaînent vite car ils sont déjà entre 6 et 8 adultes, revêtus de leurs parures nuptiales le 27-04, à fréquenter la colonie tant à l'aube, qu'en soirée.

Les premiers arrachages ou transports de branches interviennent également ce 27-04 et permettent la localisation d'au moins 3 nids à l'avant, dans un buisson commun. Un 4^{ème} nid sera suspecté par la suite à partir du 26-05. Rapidement, à partir du 29-05, le doute n'est plus permis, il y a bel et bien 4 nids couvés dans la héronnière. Observés les 07 & 31-05, plusieurs accouplements fournissent un indice supplémentaire de la reproduction locale de l'espèce. Le 31-05 à nouveau, un adulte en PN s'envolant d'un nid est suivi de près par un possible partenaire. Ils entament un vol aux mouvements synchronisés et amples à deux reprises au ras de l'étang. De retour au nid, l'un d'eux s'enfonce à l'arrière de la saulaie.



Parmi les adultes nuptiaux régulièrement observés, lorsqu'ils quittent ou reviennent dans ce grand bosquet de saules à l'avant de la héronnière, deux nouveaux individus, nuptiaux eux aussi, sont clairement identifiés le 08-05 car porteurs de bagues colorées aux deux pattes, jaunes pour l'un et rouges pour l'autre. Le 26-05 en soirée, ce dernier tente de s'accoupler avec un adulte en plumage nuptial, sans parvenir à ses fins. En effet, un juvénile de Héron cendré, posé non loin, leur assène des coups de bec et provoque par cette colère soudaine l'arrêt de leurs ébats. S'étant un peu éloignés, ils retentent leur chance et parviennent cette fois au terme de leur accouplement. Au vu des positions prises par ces partenaires, l'individu muni de bagues rouges aux deux pattes est un ♂. Les données de relecture montrent que cet oiseau, bagué comme pullus en 2015 en Flandre à Beveren, a été revu aux Pays-Bas et en Espagne mais également à 3 reprises au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, dont la première fois un peu plus de deux mois, à peine, après avoir été muni de ces bagues colorées (*).

A partir du 07-06, les allers-retours aux nids deviennent beaucoup plus réguliers et témoignent déjà de possibles nourrissages. D'autant plus, que les chamailleries entre nicheurs si proches suivent la même courbe. Ces conflits de voisinage, qui se terminent par des coups de bec, pourraient être exacerbés par la naissance de plusieurs pulli, dont le 1^{er} est découvert le 27-06 lorsqu'il s'exerce au vol sur le nid. Peu observés par la suite, dans ou aux abords de la héronnière, 2 juvéniles volants sont toutefois notés le 04-07 puis 2 qui rejoignent la saulaie le 21-07 en soirée et semblent émancipés. Quatre jeunes sont ensuite régulièrement présents sur l'étang « Van Damme » en août.

Alors que depuis 3 mois l'espèce a rejoint la héronnière « Van Damme » à Hensies et que **minimum 4 couples** s'y sont installés, la première donnée de la partie publique des marais

n'est obtenue que le 14-06, lorsque 2 adulte sont surpris en vol. Par la suite, moins de 10 contacts (de 2 à 8 adultes) y sont enregistrés jusque début août et il faut attendre l'émancipation des jeunes nés à Hensies pour que les étangs d'Harchies et leurs prairies humides attirent enfin ces familles en recherche de nourriture. Maximum 10 adultes et jeunes locaux confondus sont régulièrement mentionnés durant un mois puis l'effectif s'amenuise à partir de la fin de la première décade de septembre, jusqu'au départ des dernières qui intervient en fin de mois.

La migration active vers le SO de 7 individus est observée le 17-09

Phénologie de la reproduction de la Spatule blanche sur base des données disponibles

Présence à la colonie de nicheurs potentiels à partir du 12-04, construction du 1^{er} nid et probable rapide couvaision aux environs du 27-04 puis découverte des 1^{ers} pulli le 27-06 (presque volants) puis envolés le 04-07

⇒ 1^{ère} ponte en seconde moitié de la deuxième décade d'avril

⇒ 1^{ères} naissances en début de dernière décade de mai (± 22-05)

(soit une bonne 10aine de jours plus tôt qu'en 2018)

* CV d'une relecture de bagues de couleur sur un oiseau dans la colonie



Overview resightings

Sabrina Mari



Colourcode: NfYR/aYY		Ringnr: 6152 Ageclass: pullus Sex: unknown	Ringng Date: 13-5-2015 Species: Eurasian Spoonbill Transmitted: No	Name Ringer: Ringwerkgroep 5 "Durme" Ringng site: Beveren, Verrebroekse Plassen Belgium		
Date	Site		Distance to ringng site	Behaviour	Observer(s)	
22-7-2015	Hainaut, Harchies	50,48N 3,68E	Belgium	95 km	Jeremy Simar	
6-8-2015	Hainaut, Harchies	50,48N 3,68E	Belgium	95 km	Jeremy Simar	
19-4-2018	Den Oever, De Banaan	52,95N 5,04E	The Netherlands	195 km	Leon Kelder	
10-4-2019	La Rioja, Sotos de Alfaro	42,20N -1,74E	Spain	1106 km	foraging Andres de la Torre	Ignacio Gámez
12-4-2019	La Rioja, Sotos de Alfaro	42,20N -1,74E	Spain	1106 km	foraging Andres de la Torre	Ignacio Gámez
11-5-2019	Kieldrecht, Drijdyck	51,27N 4,20E	Belgium	1 km	standing in colony	Dirk Draulans
31-5-2019	Hainaut, Harchies	50,48N 3,68E	Belgium	95 km	standing in colony	Sabrina Mari

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

Présents depuis l'automne 2018, de 1 à 2 individus affectionnent toujours les roselières de Pommeroeul jusqu'au 09-02 au moins, qu'ils s'y nourrissent ou profitent de bains de soleil lors des périodes plus froides.

Les premiers mouvements migratoires ou les errances de potentiels nicheurs à la recherche d'un ou une partenaire se manifestent à partir de fin février : un individu criant au-dessus des roselières A & B le 27-02, 1 se dirigeant vers le NE en criant le 19-03, 2 passant séparément en vol au-dessus de la roselière A le 22-03, 2 criant sur Harchies le 26-03, 1 criant à la frontière française le 28-03 et, enfin, un migrateur actif arrivant de France le 30-03 en criant abondamment puis continuant sa route vers le NE en longeant la périphérie nord-ouest des marais, sans s'y arrêter.



Après une longue absence de 5 mois, soit en pleine période de reproduction, des contacts isolés sont notés les 30-08 et 01-09. Coutumier du fait depuis plusieurs années maintenant, cet ardéidé discret prend ses quartiers sur l'étang de Pommeroeul, où les phragmitaies semblent lui fournir tout ce dont il a besoin. Un oiseau s'y montre régulièrement du 10 au 31-10 puis est rejoint par au moins un congénère le mois suivant.

Aucune donnée n'est obtenue en décembre.

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)

Les marais ont hébergé le plus petit de nos ardéidés régionaux cinq mois durant, du 05-05 au 05-10. L'envol d'un oiseau le 05-05, suivis de cris entendus le 07-05 sur la partie droite de l'aulnaie de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies marquent le retour de l'espèce, qui se généralise assez vite en divers coins de la réserve durant la dernière décade de mai.



La mise en perspective des nombreuses données récoltées permet de localiser **plusieurs couples nicheurs, dont le succès peut être prouvé pour 3 d'entre eux.**

- Outre un oiseau qui s'envole le 05-05 et les cris perçus le 07-05, comme précédemment détaillés, l'audition d'un ♂ le 11-05 puis l'observation d'une ♀ en vol en lisière de roselière le 29-05 accréditent l'installation d'un couple sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Vraisemblablement à l'arrière de la cormorantière « Aulnaie Van Damme » dans la zone humide qui longe le chemin frontière ;
- Repéré à partir du 21-05, un ♂ chanteur est irrégulièrement entendu au cœur même de la vaste roselière A d'Harchies ;
- Un chanteur est entendu uniquement le 31-05 à l'extrémité Est de la roselière A d'Harchies, endroit qu'affectionne l'espèce quasiment à chaque saison ;

- Endroit inhabituel pour ce petit héron, un ♂ chanteur est toutefois repéré les 03 & 04-06 en bordure de l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- Pour autant qu'il s'agisse du même, en recherche d'une partenaire ou d'un habitat plus à même d'accueillir son nid, un ♂ chanteur est repéré en divers endroits dans les roselières de Pommeroeul du 05-06 au 07-07. Et ♂ & ♀ sont observés séparément, de manière sporadique d'abord puis plus soutenue à partir de la première décade d'août.

La découverte de juvéniles une 10^{aine} de jours plus tard à l'extrémité NO du rideau de roseaux qui longe le « Grand Courant » (dans la continuité du parking de la passerelle) apporte la preuve irréfutable de la réussite d'au moins une nichée sur le pourtour de l'étang de Pommeroeul ;

- Sans qu'il ne soit toujours évident de localiser précisément l'ensemble des données récoltées, il paraît raisonnable d'estimer qu'au moins deux couples se sont cantonnés dans la roselière de l'étang B d'Harchies.

Après un premier ♂ chanteur repéré le 26-05, les croassements nuptiaux demeurent rares et il faut attendre presque un mois supplémentaire pour qu'ils s'intensifient nettement. Si un premier canton est rapidement circonscrit, un second restera « mouvant », soit de part et d'autre de l'extrémité de la digue d'Harchies (A/B) dans les phragmitaies A et B. Parallèlement à ces contacts vocaux, des observations de ♂ & ♀ adultes sont de plus en plus régulières à partir du 25-06 avec au maximum 2 ♂ qui se croisent, ainsi qu'une ♀ le 13-07 suivis, cette fois, d'un seul ♂ mais de 2 ♀ le lendemain. Après un probable petit vu le 21-07, une nichée de 3 pulli est clairement attestée le 25-07 puis une seconde d'au moins 2 pulli qui se déplacent déjà loin le lendemain. Déambulant sous le couvert protecteur des roseaux, à la poursuite de leurs parents pour obtenir leur pitance, des juvéniles sont alors sporadiquement vus dans les roselières B jusqu'au 29-08.

Par la suite, un jeune émancipé est renseigné le 14-09 sur la partie « Pêche » de l'étang principal d'Hensies (en lisière de la grande peupleraie « Macau ») et un dernier cri, entendu le 05-10 dans la roselière B, marque l'ultime contact de l'espèce sur le site en 2019.

Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)

Présents depuis décembre 2018, l'adulte et les 2 immatures stationnent toujours sur la partie publique des marais jusque début février. Au départ de l'adulte, vers d'autres lieux plus à même de rencontrer ses besoins amoureux et reproductifs, seuls restent ces immatures qui sont régulièrement vus, isolément ou ensemble, jusqu'au 23-03.



Par la suite, quelques adultes sont ponctuellement détectés mais leur retour massif sur la partie publique des marais coïncide avec l'envol des jeunes de la héronnière « Van Damme » à Hensies.

En provenance de France, un 1^{er} adulte internuptial se pose dans la héronnière « Van Damme » à Hensies le 16-03. Ils sont déjà 9 à faire le trajet inverse le 23-03, entre 19hr23 et 19hr25.

L'occupation des premiers nids est décelée à partir du 27-04, alors qu'en soirée une 10^{aine} d'adultes s'activent à l'arrière de la héronnière. Un 3^{ème} nid est suspecté le 08-05, un 4^{ème} le lendemain puis les suivants en dernière décade de mai.

Des allers/retours de plus en plus réguliers, avec départ simultané de l'un des partenaires à peine l'autre revenu, témoignent de l'intensification des nourrissages en fin de première décade de mai.

Alors qu'un précédent nourrissage avait déclenché de nombreux cris, attribués au quémandage d'une nichée, 2 pulli sont vus pour la première fois le 26-05 à l'arrière de la héronnière. Survolés par un adulte, ils le suivent maladroitement, peu francs semble-t-il, d'avoir ainsi sauté le pas, puis se posent très vite pour recevoir la pitance de leur géniteur. Sur base des directions d'autres adultes en phase de nourrissage (A/R), au moins 5 nids semblent occupés les 26 & 29-05. Des transports de branches étant encore observés le 27-06.

Une nichée de 3 pulli est découverte le 03-06, ainsi qu'une seconde de 2 juvéniles qui émergent du buisson à la rencontre du parent qui apporte la becquée, en s'aidant de leurs pattes puissantes pour grimper. Ces derniers étant probablement ceux déjà vus le 30-05, ornés d'une coiffe duveteuse. Tous paraissent non volants, ce qui pourrait accréditer qu'il s'agisse, bel et bien, de deux nouvelles familles. Une cadence de nourrissage de 1hr50 (entre 06hr09 et 07hr59) a pu être calculée pour cette dernière. Simultanément, des allers-retours permettent de considérer qu'au moins 4 nids sont toujours ravitaillés, beaucoup plus en retrait dans la héronnière.

Outre les nombreux adultes observés à l'aube ou au crépuscule, lorsqu'ils vaquent aux besoins de leurs rejetons, au moins 1 immature les accompagnent les 27-04 et 11-05 puis 2 le 29-05.

Sur base des données récoltées, ce sont **au minimum 7 nichées** qui peuvent raisonnablement être envisagées, parmi lesquelles ont pu être prouvées 2 de 2 pulli et 1 de 3 pulli (soit une moyenne de reproduction de 2,3 juv./nichée).

Au-delà du pic de 10 individus le 29-08, de 1 à 6 (essentiellement des juv.) se cantonnent sur la partie publique des marais jusqu'au 10-10. Un peu plus d'un mois et 1/2 plus tard, un adulte fréquente à nouveau les lieux jusqu'au 10-12. Il est rejoint par un immature à partir du 15-12, qui semble donc continuer seul son hivernage jusqu'en fin d'année, au moins.

Phénologie de la reproduction du Bihoreau gris sur base des données disponibles

Présence à la colonie de nicheurs potentiels à partir du 16-03 et découverte des 1^{ers} pulli le 26-05 (non volants)

- ⇒ 1^{ère} ponte en fin de première décade d'avril
- ⇒ 1^{ères} naissances en début de première décade de mai

(soit une phénologie assez similaire à celle établie en 2018)

Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*)

Hormis 2 individus le 18-01, un esseulé est noté à seulement 6 reprises jusque début mars sur la partie publique des marais. Cet oiseau semble fréquenter le dortoir établi sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies, au moins jusqu'au 05-03. Pouponnière et dortoir à la fois, la héronnière « Van Damme » à Hensies attire ensuite la totalité des oiseaux et il faudra attendre le nourrissage des pulli nés là pour revoir ce petit héron blanc arpenter, de manière plus significative, les prairies d'Harchies.



Les deux premiers individus à être observés dans la héronnière, un inter-nuptial et un partiellement nuptial, le sont le 16-03 alors qu'ils reviennent de France et se posent en retrait. Ils sont déjà 5 (1 en plumage nuptial, 3 partiellement nuptiaux et 1 internuptial) à y être vus le 23-03 en soirée. Deux d'entre-eux, le nuptial et l'un des partiellement nuptiaux, se poursuivent en criant beaucoup puis disparaissent au cœur d'un buisson sur la façade avant de la colonie.

Un peu moins de deux semaines plus tard, le 05-04, ce sont maintenant au moins 10 nicheurs potentiels (6 nuptiaux, 2 partiellement nuptiaux et 2 internuptiaux) qui s'activent tant à l'avant, qu'à l'arrière de cette saulaie. Poursuites et cris étant réguliers à ce moment. A 19hr29 ce jour, 4 adultes nuptiaux se mettent à découvert au sommet d'un buisson. Irradiées par la couleur chaude d'un soleil couchant, leurs parures nuptiales deviennent véritablement flamboyantes. Leur errance commune qui suit rapidement s'apparente à une possible recherche d'endroits favorables à l'implantation de nids.

Toujours ce 05-04, un peu plus tard encore à 19hr44, un accouplement est tenté sans succès. Le partenaire tombe en effet presque instantanément du dos de sa future compagne.

Si les 10 nicheurs potentiels sont encore revus le 12-04 (9 nuptiaux et 1 partiellement nuptial, cette fois), ils sont 14 à quitter la héronnière le 27-04 entre 06hr10 et 07hr07, tous nuptiaux et donc parés pour réussir leur reproduction. Simultanément, l'arrivée d'une Spatule blanche ce 27-04 à 06hr30 au sommet d'un buisson provoque le courroux d'une couveuse qui émerge de ce fourré et tente d'asséner des coups de bec à l'intrus. La confirmation des premiers nids occupés, 4 en l'occurrence, est apportée ce même jour en soirée.

Un décompte matinal réalisé le 09-05, entre 05hr17 et 07hr02, permet à nouveau de contacter ces 14 adultes revêtus de leurs parures nuptiales. Le maximum de présence étant atteint le 03-06 avec l'envol de 18 adultes en plumage nuptial entre 05hr15 et 05hr49. Cumulés aux 3 adultes restés à ce moment au sein de la héronnière, ce sont donc minimum 21 individus nuptiaux qui fréquentent les lieux à ce moment.

Devenant de plus en plus visibles et réguliers, les allers-retours d'adultes aux nids offrent l'opportunité d'en suspecter au moins 8 occupés le 08-05 en soirée, dont un dans un buisson commun avec plusieurs couples de Spatule blanche et d'Aigrette garzette. Deux supplémentaires s'y ajoutent à partir du 11-05 sur base des trajectoires prises par ces géniteurs lors de relèves au nid ou d'apports de nourriture.

Au nombre de 4, les premiers pulli sont découverts le 26-05 à 19hr11, alors qu'ils émergent d'un buisson et quémangent avec force leur provende, auprès du parent arrivé avec le ravitaillement. Déjà bien vigoureux, ils parviennent à grimper assez haut et à se disputer âprement avant et après ce nourrissage (A/R). Tout cela sous les yeux du parent nourricier qui attend un peu avant de repartir. Son départ provoque le retour au bercail de cette nichée qui retourne se blottir dans la cuvette du nid. Lors d'un second approvisionnement intervenu à 20hr28, ces 4 petits sont tellement vifs et dynamiques, que l'adulte doit s'y reprendre à

plusieurs reprises pour parvenir à les sustenter. Sous l'œil attentif d'un adulte de Spatule qui les domine. Cette cadence de nourrissage (A/R) est donc de 1hr17 (entre 19hr11 et 20hr28).

De nouvelles naissances sont repérées sur 4 nids distincts du 31-05 au 03-06 : 1 nichée de 3 pulli, 2 nichées de 2 pulli chacune et 1 nichée de minimum 1 pullus car difficilement visible à l'arrière de la héronnière. Par ailleurs, 3 autres nids semblent toujours occupés.

Bien visible à l'avant de la colonie, la 1^{ère} nichée de 4 pulli fit l'objet d'une observation soutenue et continue le 07-06 à partir de 17hr00. Nourrie enfin à 20hr24, ces petits ont donc dû attendre au moins 3hr30 pour recevoir leur pitance. Une attention similaire, portée à une nichée de pulli plus petits, établie plus à l'arrière et donc moins visible, montre qu'ils ont dû patienter 21 minutes (de 17hr23 à 17hr44) entre deux ravitaillements. Les quelques cadences de nourrissage obtenues de la sorte montrent que les apports de nourriture s'espacent de plus en plus lorsque les poussins grandissent, finissant même par devenir un incitant à l'envol, lorsque les adultes surgissent au nid sans régurgiter et tentent par ce « sevrage » d'attirer les juvéniles à leur suite. Toujours sur base de ces déplacements, ce sont au moins 10 nids qui semblent être occupés ce 07-06 sur l'ensemble de la saulaie.

Le 13-06, 6 adultes en PN et 8-9 juvéniles sont vus simultanément, alors qu'ils se déplacent au sein de la saulaie. Ces nichées mélangées sont encore notées les 26-06 (max. 4 juv.), 28-06 (max. 8 juv.) et 26-07 (max. 10 juv.).

Un comptage matinal au dortoir, réalisé le 04-09, permet la découverte d'une nichée tardive de 3 pulli qui semblent non volants car, nourris par l'un des parents, ils se meuvent à sa rencontre à l'aide de leurs pattes puissantes dans l'enchevêtrement de branches du buisson, où est situé le nid, alors qu'ils auraient pu le rejoindre si facilement en vol.

Sur base des données récoltées, ce sont **au minimum entre 8 et 10 nichées** qui peuvent raisonnablement être envisagées, parmi lesquelles ont pu être prouvées 2 de 2 pulli, 3 de 3 pulli dont la plus tardive du 04-09 et 3 de 4 pulli (soit une moyenne de reproduction de 3,1 juv./nichée).

L'émancipation progressive des jeunes ramène massivement l'espèce sur les prairies d'Harchies et des « Sartis » avec des max. de 28 individus le 15-07 et 30-35 le 14-08. Si 24 d'entre-eux sont toujours bien présents le 01-09, ils ne cessent de s'étioler par la suite : 23 ind. le 10-09, 20 du 15 au 17-09, 15 le 27-09, 13 jusqu'au 16-10, 9 le 22-10 et au moins 6 au-delà, comme en attestent les comptages au dortoir situé sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies.

Phénologie de la reproduction du Héron garde-boeufs sur base des données disponibles

Présence à la colonie de nicheurs potentiels à partir du 16-03, accouplement et possible occupation de nids le 05-04 puis découverte des 1^{ers} pulli le 26-05 (non volants)

⇒ 1^{ère} ponte en fin de première décade d'avril

⇒ 1^{ères} naissances dans le courant de la première décade de mai (± 05-05)

(soit une phénologie assez similaire à celle établie en 2018)

Rmq : la nichée découverte tardivement le 04-09 est issue d'une ponte qui est intervenue durant la dernière décade de juillet avec éclosion aux environs du 20-08, au plus tôt.

Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Deux individus le 19-03 à 18hr15 puis trois individus le 22-03 à 19hr28 émergent de la zone dortoir de la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies. Ils s'élèvent à la verticale, pattes pendantes, puis entament leur migration active en direction du NE, en émettant de faibles cris de ralliement et finissent par disparaître dans le lointain.



Suite à l'absence de nicheurs dans la colonie « Aulnaie Van Damme », alors que 3 nids y étaient encore occupés en 2018, cet ardéidé est implanté dans 2 héronnières distinctes avec **un effectif reproducteur en forte baisse de minimum 59 nichées.**

- Minimum 3 nids occupés au sein de la « Saulaie Van Hoecke » ;
- Minimum 56 nids occupés au sein de la « Saulaie Van Damme ».

Les nichées les plus visibles à l'avant sont clairement détaillées à deux reprises :

- 7 nichées pour un total de 12 pulli le 07-05, répartis comme suit : 1 de 1 petit pullus, 2 de respectivement 2 et 3 pulli de taille moyenne et 4 de respectivement 1, 1, 2 et 2 grands pulli ;
- 11 nichées pour un total de 16 pulli le 31-05, répartis comme suit : 2 de respectivement 1 et 2 pulli de taille moyenne et les 9 nichées restantes sont les plus âgées (presque à l'envol pour certaines) avec respectivement 6x 1 pullus, 2x 2 pulli et 1x 3 pulli.

Quelques observations particulières obtenues durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

- Lors de vents tempétueux, la différence d'aptitude en vol est notable entre adultes et jeunes. A la trajectoire droite, directe et franche des premiers, les seconds montrent plus de maladresse, plus d'hésitation mais, surtout, sont beaucoup plus chahutés ;
- A son arrivée le 07-06 en soirée, d'un vol gauche et hésitant, un juvénile se fait rabrouer tour à tour par des Grands Cormorans, des Foulques macroules et des Grèbes huppés, alors qu'il tente de se poser sur l'étang. De bagarre en bagarre, il finit par atteindre un coin tranquille, où il se pose sans élégance, tel un balourd.

Bien que 24 jours se soient écoulés entre ces deux comptages, il est préférable d'écarter le plus petit pullus repéré le 07-05 car, toujours au nid, ce jeune devenu grand pourrait être l'un de ceux observés le 31-05. Cette précaution prise, les 17 nichées pour un total de 27 pulli fournissent une moyenne de reproduction de 1,6 juv./nichée et une répartition à raison de 52,9 % pour les nichées à jeunes uniques, 35,3 % pour celles à 2 jeunes et 11,8 % pour celles à 3 jeunes. S'il paraît réduit de prime abord, cet échantillon touche toutefois presque le 1/3 des couples nicheurs estimés et, à ce titre, est donc représentatif. D'autant plus, que leurs rejetons ont été parfaitement dénombrés grâce à leur plus grande visibilité.

La diminution sensible de l'espèce, intervenue cette saison, pourrait être due au recul des nicheurs en des endroits de la héronnière moins accessibles suite à l'envahissement de plus en plus important du Grand Cormoran au sein même de la saulaie basse sur la façade avant de cette dernière.

Grande Aigrette (*Ardea alba*)

Assez stable au départ avec 45 individus le 12-01 et 47 le 27-02, le dortoir installé sur la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies accueille toujours moins de résidents à partir de mars : 26 ind. le 01-03 (entre 18hr11 et 18hr49), 33 le 03-03 (entre 18hr13 et 18hr59), 15 le 05-03 (entre 18hr15 et 19hr00), 4 le 16-03 et une dernière le 22-03. Le basculement de ce dortoir vers celui de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies intervient entre les 03 et 05-03. Habituelle pouponnière pour l'espèce depuis 2013, cette saulaie n'en demeure pas moins un gîte de repos nocturne pour les visiteurs de passage ou oiseaux plus fixés, avec des maxima de 43 ind. le 16-03 (entre 18hr35 et 19hr24), 20 (entre 06hr12 et 06hr53) puis 27 (entre 18hr16 et 19hr20) le 23-03, 18 le 05-04 (entre 20hr13 et 20hr59), 18 le 12-04 (entre 20hr01 et 21hr11), 12 (entre 06hr00 et 06hr16) puis 13 (entre 17hr51 et 21hr03) le 27-04, 17 (entre 05hr39 et 06hr03) puis 18 (entre 19hr51 et 21hr36) le 08-05, 18 le 09-05 (entre 05hr31 et 05hr53), 15 le 11-05 (entre 19hr04 et 22hr04), 8 le 26-05 (entre 19hr38 et 21hr52), 10 le 29-05 (entre 18hr23 et 22hr04), 9 le 03-06 (entre 05hr04 et 05hr10) et 10 le 07-06 (entre 20hr25 et 21hr52).



Départ en migration active vers le NE de 16 oiseaux le 16-03, répartis en deux groupes de 8, respectivement à 18hr06 et 18hr30. Ils ne décollent pas de manière « classique » mais émergent des marais à faible vitesse, tout en battant vigoureusement des ailes pour s'élever à la verticale, pattes pendantes, à la limite de leur sustentation puis disparaissent dans le lointain.

Partiellement nuptiaux, les premiers nicheurs potentiels sont observés à la héronnière à partir du 16-03. Le premier a les pattes rouges délavées, ainsi que le bec jaune pâle et, à l'inverse, le second a toujours les pattes noires et un bec noir non-brillant, dont l'extrémité est encore légèrement pâle. Pour conforter les espoirs qu'il puisse s'installer, ce dernier pratique un vol de parade au-dessus de l'étang.

Le premier adulte revêtu de sa parure nuptiale est noté le 23-03 à l'aube. Rejoint par un adulte partiellement nuptial au bec pâle, ces possibles futurs partenaires enchaînent poursuites et brefs vols de parade au ras de l'étang, avant de réintégrer l'arrière de la colonie. L'observation ce 23-03 en soirée de 3 adultes nuptiaux et d'un qui l'est partiellement accrédite la présence de deux couples distincts en cours de formation.

Outre les 3 adultes nuptiaux, dont un est toujours accompagné d'un individu aux couleurs plus estompées, un second partiellement nuptial est observé le 30-03.

Sur base des allers-retours analysés, minimum 3 couples potentiellement nicheurs semblent installés à l'arrière de la saulaie le 12-04.

L'affût réalisé le 27-04 à l'aube apporte la confirmation que de 5 à 6 adultes en PN sont maintenant clairement installés sur au moins 3 nids. Les relèves y étant de plus en plus régulières. A 07hr28 ce jour, un adulte nuptial se pose au sommet d'un buisson en retrait de la saulaie et entame une brève roue, à la manière d'un paon, avec les plumes du dos et de la poitrine puis descend précautionneusement au coeur de ce fourré, où doit être dissimulé son nid.

Déjà grand, volant et apparemment émancipé, un 1^{er} juvénile est découvert le 08-05 à 07hr28, alors qu'il émerge de l'arrière de la héronnière et se dirige vers la France d'un vol franc et assuré. Lui ou un(e) autre de sa fratrie est revu en soirée lorsqu'il décolle du même endroit et se dirige vers le coeur des Marais d'Harchies. Parallèlement à cette nichée, 3 nids semblent toujours occupés au vu des directions prises par les adultes en PN lors de leurs relèves ou nourrissages (A/R).

A partir de cet instant, des juvéniles sont sporadiquement vus sans qu'il ne soit possible de savoir s'ils sont issus toujours de la même nichée. Néanmoins, celui contacté le 26-05 à 17hr19 paraît moins franc en vol, lorsqu'il décolle en direction de la France, après un long nettoyage de son plumage, en évidence au sommet d'un buisson à l'arrière de la saulaie.

Le 29-05 en soirée, alors que 2 juvéniles quittent la colonie pour rejoindre la France respectivement à 18hr12 et 20hr09, au moins un pullus est brièvement vu très en retrait dans la héronnière, lorsqu'il exerce ses ailes au nid. Par ailleurs, un 3^{ème} juvénile revient d'une direction opposée à celle empruntée par les deux jeunes précédents puis se pose à l'arrière à 20hr29 mais à un endroit différent de celui d'où ils émergèrent. Par mesure de prudence, il semble plus réaliste de considérer les deux premiers jeunes comme étant ceux issus de la première nichée découverte le 08-05 et le second de celle découverte le 26-05. D'autant plus que les deux premiers juvéniles (du moins c'est le ressenti du moment) reviennent séparément de France à 21hr30 et 21hr54.

Quelques observations particulières obtenues durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

- A l'issue des poursuites et brefs vols de parade le 23-03 à l'aube entre possibles futurs partenaires, l'individu en plumage nuptial complet laisse pendre son cou en vol d'une manière totalement inusitée et jamais observée jusqu'alors : le cou semblant « cassé » au niveau de la pliure en « S » ;
- A partir du 23-03 et au moins jusqu'au 11-05, un individu partiellement nuptial suit en permanence un adulte en PN, à courte distance. Il s'envole seul le 12-04 à 18hr02 de l'arrière de la colonie (zone des nids supposés), parade brièvement en vol au-dessus de l'étang puis se pose en évidence et fait une roue de ses plumes ébouriffées, à la manière d'un paon. Reparti assez vite où il avait émergé, il ne tarde pas à refaire ce rituel amoureux, en tous points similaires mais, cette fois, baigné de la lumière chaude du soleil couchant. Cette observation faite dans de bonnes conditions apporte la confirmation qu'il n'est revêtu d'aucun attribut nuptial. Pour le peu que cela reflète, bel et bien, la réalité, ce couple atypique, entre un individu revêtu de sa parure nuptiale et un second qui en est totalement dépourvu, est vu à chaque visite à la colonie. Cette singularité ne peut qu'amener des réflexions, des interrogations. Cet oiseau non-nuptial s'est-il reproduit ou a-t-il simplement aidé un couple dans sa reproduction ? A-t-il été toléré sans plus d'interaction que celle de suivre cet adulte nuptial ? A-t-il un problème physiologique qui l'empêche d'acquérir ses couleurs nuptiales ?

Le 03-06 à l'aube, 3 juvéniles différents quittent la héronnière entre 05hr07 et 06hr21. Parallèlement, deux nouveaux jeunes s'envolent d'un autre coin de la colonie, respectivement à 06hr43 et 06hr51, pour rejoindre la France. Il est tout à fait concordant de les faire correspondre à la nichée qui s'exerçait au vol sur le nid le 29-05. D'autre part, outre ces 5 juvéniles issus de 3 nichées, des allers-retours d'adultes en PN sont toujours incessants jusqu'au moins le 07-06 sur ce qui doit être un 4^{ème} nid.

Sur base des données récoltées, **ce sont au minimum 4 nichées** qui peuvent raisonnablement être envisagées, parmi lesquelles ont pu être prouvées 1 de 1 pullus et 2 de 2 pulli (soit une moyenne de reproduction de 1,7 juv./nichée).

Le dortoir de la partie « Slabbinck » de l'étang principal d'Hensies est déjà réinvesti à l'issue de la période de reproduction avec des maxima de 15 individus le 04-09 (entre 06hr37 et 07hr01), 64 le 31-10 et 74 le 28-12.

Phénologie de la reproduction de la Grande Aigrette sur base des données disponibles

Présence à la colonie de nicheurs potentiels à partir du 16-03, 1^{ère} parade nuptiale le 23-03, minimum 1 nid occupé à partir du 12-04 et découverte du 1^{er} pullus le 08-05 (parfaitement volant)

⇒ 1^{ère} ponte dans le courant de la première décade de mars (\pm 06-03)

⇒ 1^{ère} naissance vers la fin mars

Outre cette nichée particulièrement hâtive, les autres sont intervenues au minimum 3 semaines plus tard avec des pontes qui s'étalent de la fin mars à début avril (soit au moment de la 1^{ère} naissance détaillée ci-dessus) et des naissances qui font de même dans le courant de la dernière décade d'avril, soit 24 jours plus tard (durée moyenne d'incubation)

(mise à part la 1^{ère} nichée qui est en décalage complet par rapport à la phénologie habituelle de la reproduction locale de l'espèce, les suivantes interviennent néanmoins avec \pm 2 semaines d'avance par rapport à 2018)

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Bien que vraisemblablement présente auparavant, les cris perçus à l'arrière de la héronnière le 01-03 attestent de la forte activité de cette petite aigrette, à l'abri des regards.

Discret lorsqu'il couve, cet ardéidé l'est tout autant à l'avant de la colonie, où il faut souvent attendre les phases de nourrissage et, plus encore, l'émergence des pulli, pour se rendre compte du taux d'occupation réel sur ces nids, restés pour la plupart invisibles jusque là. Les couples nicheurs installés plus en retrait dans la saulaie, et ils sont légions, sont donc très logiquement beaucoup plus difficiles encore à cerner. Les comptages des envols à l'aube ou des retours en soirée d'oiseaux nuptiaux permettent de pallier au mieux cette absence de visibilité car ils reflètent la population minimale installée au sein de la héronnière.



Les nombreuses heures d'observations de ce type mettent en évidence la phénologie de la reproduction de l'espèce. Faibles au départ en mars, quand la présence d'un adulte qui couve est nécessaire pour garder au chaud des œufs puis, par la suite, des pulli, ces chiffres

augmentent au fur et à mesure que la présence des parents se fait moins importante suite à la croissance de leur progéniture. Les départs à l'aube concernent souvent moins d'oiseaux, que les retours en soirée. Des températures plus fraîches à l'issue de la nuit pourraient expliquer en tout ou en partie cette constatation.

- 28 adultes nuptiaux sont de retour à la colonie le 16-03, entre 17hr29 et 18hr43 ;
- 15 adultes nuptiaux quittent la colonie le 23-03 (entre 06hr49 et 07hr51) et 21 y reviennent ensuite en soirée (entre 17hr16 et 19hr01) ;
- 22 adultes nuptiaux sont de retour à la colonie le 05-04, entre 17hr01 et 20hr36. De plus, cette soirée étant assez froide, les couveuses n'ont pas dû s'éloigner des nids (détail dont il doit être tenu compte) ;
- 25 adultes en PN sont de retour à la colonie le 12-04, entre 17hr06 et 20hr54. A nouveau, cette soirée froide doit avoir contraint les couveuses à rester auprès des nids ;
- 57 adultes nuptiaux quittent la colonie le 27-04 (entre 06hr06 et 07hr21) et 39 y reviennent ensuite (entre 17hr51 et 21hr16), alors qu'environ 15 oiseaux sont restés en permanence dans cette héronnière (soit minimum 54 ind. en soirée) ;
- 54 adultes nuptiaux quittent la colonie le 08-05 (entre 05hr43 et 06hr42) et 50 y reviennent ensuite (entre 17hr22 et 21hr50), alors qu'au moins 10 oiseaux sont restés en permanence dans cette héronnière (soit minimum une 60^{aine} d'individus en soirée) ;
- 45 adultes nuptiaux quittent la colonie le 09-05, entre 05hr29 et 07hr08 ;
- 58 adultes nuptiaux rejoignent la colonie le 11-05, entre 18hr55 et 21hr55 ;
- 61 adultes nuptiaux reviennent à la colonie le 26-05, entre 17hr49 et 22hr12 ;
- 53 adultes nuptiaux réintègrent la colonie le 29-05, entre 18hr42 et 22hr19 ;
- 74 adultes nuptiaux quittent la colonie le 03-06, entre 04hr47 et 06hr17 (mais surtout, de manière plus concentrée, 52 d'entre eux émergent de la héronnière de 04hr47 à 05hr05). D'autre part, aucun adulte ne semble être encore présent dans la saulaie au-delà de 06hr17 car la colonie paraît totalement désertée à ce moment ;
- Bien après la période de nidification, 4 adultes et 12 juvéniles quittent la colonie le 04-09, entre 06hr57 et 07hr29.

Une première parade nuptiale est observée le 06-03, quand un adulte se met en évidence au sommet d'un buisson et adopte une « roue de paon » avec les plumes du dos et de la poitrine. Particulièrement ébouriffées par les fréquentes bourrasques de vent. Un premier

accouplement est noté le 23-03. Sans que des transports de matériaux n'aient été décelés, un nid est en cours d'aménagement le 31-03.

Au nombre de 3, minimum, les premiers nids disposés à l'avant de la héronnière sont découverts avec certitude à partir du 16-04. Quelques autres le seront encore par la suite.

Des allers-retours qui s'accroissent le 09-05, essentiellement à l'arrière de la colonie, tendent à prouver de premières naissances. Sur base d'une analyse plus fine de ces trajets (A/R), il apparaît qu'au moins 5 nichées sont nourries par les parents le 11-05 : minimum 1 sur la façade avant de la colonie, minimum 1 beaucoup plus en arrière, minimum 1 intermédiaire par rapport aux précédentes et minimum 2 à l'extrémité gauche de cette saulaie.

Parallèlement à de fréquents nourrissages (A/R) observés un peu partout sur l'ensemble de la héronnière, jusque fort tard le soir, la découverte des premiers pulli intervient le 26-05 : Un pullus renforce ses muscles alaires au nid, en battant vigoureusement des ailes, 3 pulli sont brièvement vus dans la profondeur d'un buisson et 3 autres émergent avec énergie de la cuvette du nid pour recevoir leur pitance de leurs géniteurs (soit minimum 3 nichées écloses ce 26-05).

Les découvertes de nichées s'enchaînent assez vite, sans qu'il ne soit facile de se faire une idée précise de la situation.

Le 29-05, ce sont au moins 9 nichées qui sont visibles pour un total de 22 pulli (soit 2,4 juv./nichée) : 5 de 2 pulli et 4 de 3 pulli. Une attention soutenue sur la plus visible a permis de calculer une cadence de nourrissage (A/R) de 21 minutes entre deux becquées (de 20hr42 à 21hr03).

Un grand juvénile décolle maladroitement le 03-06 à l'aube puis, après un vol peu assuré au ras de l'eau, se pose avec beaucoup de difficultés. Assez vite, un adulte s'approche de lui et les deux s'envolent ensemble et rejoignent la colonie. Un jeune par trop intrépide, aux aptitudes trop faibles encore, rappelé à l'ordre par un parent ? D'autres grands juvéniles sont observés ce 03-06, dont un bien plus franc qui survole déjà de long en large la héronnière, assez haut parfois, et pratique des virages serrés assez osés. D'autre part, 3 grands jeunes d'une nichée découverte précédemment ne sont visibles que lorsqu'ils se démènent pour obtenir la denrée offerte par leurs parents. Il est interpellant que de si imposants petits, à la blancheur immaculée, puissent rester invisibles aussi longtemps lorsqu'ils s'aplatissent dans la cuvette du nid. Là réside toute la difficulté qu'il y a à détecter ces familles. Six nichées supplémentaires de 13 pulli au total sont finalement notées ce jour. Cumulées aux précédentes, le total actuel est donc de 15 nichées de minimum 35 pulli (soit une moyenne de reproduction de 2,3 juv./nichée).

La situation évolue vite et quelques jours plus tard seulement, soit le 07-06, il devient déraisonnable de tenter d'évaluer encore la population nicheuse car des juvéniles de toutes tailles, volants ou non, attendent au nid leur pitance ou ont la bougeotte et errent un peu partout. Sans compter les nourrissages (A/R) qui perdurent et ajoutent encore à la confusion. La seule observation qui se démarque de cet affût prolongé du 07-06 consiste au

retour à 21hr40 de 2 adultes suivis de 3 juvéniles. Vu la grande proximité qui les caractérise et le fait qu'ils semblent revenir de loin, ces oiseaux, outre qu'il s'agisse de la première nichée émancipée, semblent revenir à la colonie pour y dormir. Cette tendance, qui ira en s'amplifiant, au fur et mesure du départ des familles, finira par transposer cette maternité en dortoir.

Une seconde cadence de nourrissage (A/R), calculée ce 07-06, est de 3hr08 entre deux apports pour de grands pulli (de 18hr00 à 21hr08). Bien que constituant un trop faible échantillon, ces temps de nourrissage (A/R) sont on ne peut plus logiques : cours pour de petits poussins puis de plus en plus longs lorsqu'ils grandissent. Un exemple supplémentaire de cette contrainte exercée sur l'estomac des petits réside dans le manège détecté le 30-05 d'adultes vis-à-vis de leurs rejetons. Ils procèdent à un simulacre de nourrissage pour les inciter à quitter le nid et les rejoindre, tentant de provoquer de la sorte leur envol.

Le 13-06, nombre de jeunes se poursuivent et s'essayent à la pêche en bordure d'étang ou de héronnière.

Un dernier comptage réalisé le 04-09 à l'aube offre l'opportunité de dénicher une nichée tardive d'un pullus duveteux qui se met en évidence à l'avant de la héronnière, où il semble attendre sa pitance. Il picote des feuilles environnantes puis entame le nettoyage de son plumage. Il ne semble pas encore maîtriser correctement le vol car, maladroit dans ses déplacements, il l'est tout autant lors de petits bonds de branche en branche. L'apport de la becquée par un adulte à 07hr51 confirme qu'il s'agit bien d'un poussin arrivé sur le tard.

Sur base des données récoltées, ce sont **au minimum 19 nichées** qui peuvent raisonnablement être prouvées dont 3 de 1 pullus (dont la tardive du 04-09) + 8 de 2 pulli + 8 de 3 pulli (soit une moyenne de reproduction sur base de ces 19 nichées de 2,1 juv./nichée). L'observation de max. 74 adultes en PN accrédite la tenue de bien plus de nichées demeurées invisibles (max. 37 pour le peu que tous les adultes aient été vus et que tous les adultes vus aient tenté une reproduction).

Plus aucun nid n'est décelé dans la colonie « Aulnaie Van Damme » cette saison.

A l'issue de la période de reproduction, nombre d'oiseaux continuent à fréquenter les marais ou reviennent y passer la nuit dans des dortoirs avec des maxima de 27 individus le 23-09, 26 le 30-09, 30 le 09-10 (dortoir), 22 le 12-10, 18 le 26-10, 23 le 30-10, 27 le 31-10, 20 le 01-11 puis seulement 6 le lendemain et 5 le 10-11. L'effectif se stabilisant alors entre 1-2 oiseaux, voire parfois 4, jusqu'en fin d'année.

Quelques observations particulières obtenues durant les longues périodes d'affût depuis l'observatoire « Van Damme »

- Alors qu'il s'approche de la colonie le 05-04, un mâle immature 2A de Busard des roseaux en chasse fait d'abord décoller tous les anatidés posés à l'abri dans l'entrelacs de branches puis les Aigrettes garzettes, lorsqu'il finit par survoler cette pouponnière. Nombreux à sortir des buissons, ces parents se mettent bien en évidence, crient abondamment et ébouriffent leurs plumes.

Pourtant blancs, ces petits hérons n'avaient pas été vus, pour la plupart, avant qu'ils ne manifestent leur courroux à l'encontre de ce rapace intrusif. A elle seule, cette observation accrédite l'extrême discrétion de l'espèce lorsqu'elle couve mais aussi l'implantation de plus de nids que suspectés sur la façade avant de la saulaie ;

- Après le départ du dernier grand juvénile de Héron cendré de son nid le 26-05, un adulte d'Aigrette garzette vient s'y poser pour, semble-t-il, glaner des restes de nourriture ;
- Le 07-06 à 18hr14, un juvénile est si malhabile en vol qu'il se vautre sur l'eau avant d'avoir pu atteindre la colonie. Il fait donc les derniers mètres à la nage, frappant énergiquement la surface de l'étang de ses deux ailes. Etant parvenu à agripper une branche tombante, ô combien salutaire à cet instant pour l'infortuné, il s'y accroche puis prend un peu de repos, dégoulinant d'eau, avant de pénétrer dans le buisson qui lui fait face et de s'y fondre. Pragmatique, il semble avoir opté pour un retour à pattes !
- Le 07-06 à 18hr47, Un jeune qui s'exerce à la pratique du vol est si malmené par des bourrasques de vent, qu'il se retrouve bien plus haut que ce qu'il aurait voulu. C'est du moins ce qui est ressenti par rapport à l'inquiétude qu'il manifeste, ses mouvements devenant « paniqués » ;
- La même mésaventure frappe ½ heure plus tard un autre malchanceux. Alors que 3 grands jeunes exercent leurs ailes au nid par de vigoureux battements, l'un d'eux finit par se lancer pour un vol qui semble être le premier. Surpris par un violent coup de vent, lui aussi se retrouve à très grande hauteur mais parvient à réintégrer son buisson par une descente prudente en paliers.

Phénologie de la reproduction de l'Aigrette garzette sur base des données disponibles

Présence à la colonie de nicheurs potentiels au moins à partir de fin février – début mars, 1^{ère} parade nuptiale le 06-03, 1^{er} accouplement le 23-03, possible occupation de nids à partir de fin mars et découverte des 1^{ers} pulli le 26-05 (non volants)

⇒ 1^{ères} pontes début avril et 1^{ères} naissances début mai

(soit environ deux semaines plus tard qu'en 2018)

Rmq : la nichée découverte tardivement le 04-09 est issue d'une ponte qui est intervenue en début de dernière décade de juillet avec éclosion aux environs de la mi-août, au plus tôt

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

La première observation de l'année intervient le 11-05. L'espèce est ensuite peu vue et isolément la plupart du temps.

Bien qu'aucun comportement nuptial n'ait été clairement formulé, au moins un couple, aux fréquentes incursions au-dessus des marais, paraît cantonné dans le site ou à ses abords immédiats. La grande peupleraie « Macau » paraissant toujours revêtir un grand intérêt pour ce rapace.

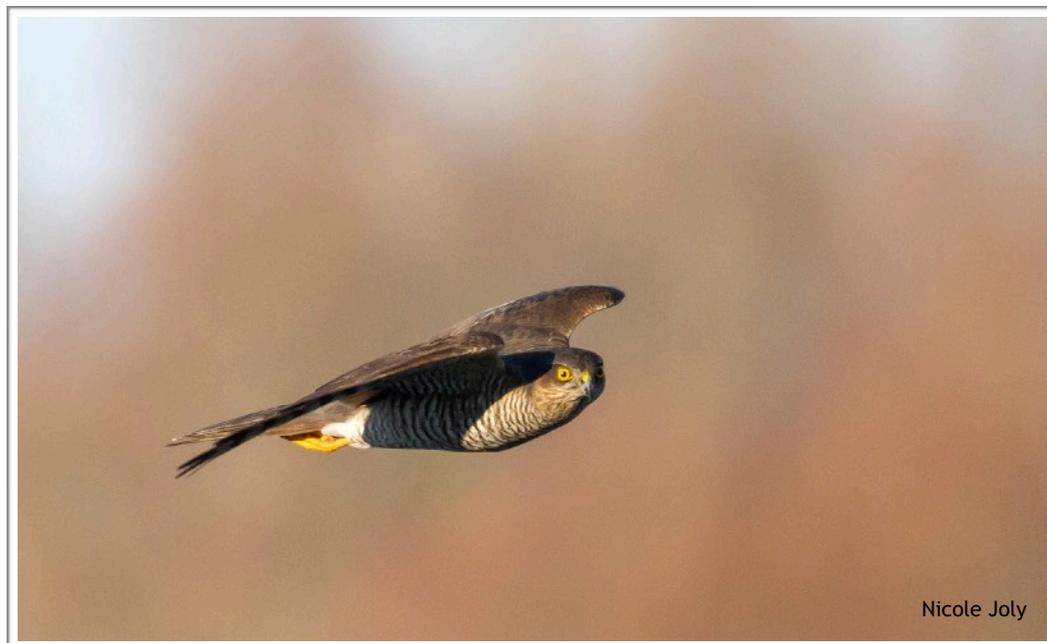


Surpris par leurs cris, les **deux juvéniles** qui survolent Harchies le 04-08 semblent provenir d'une même fratrie et crier famine aux oreilles de leurs géniteurs. Après une donnée de 3 individus qui pourrait encore concerner cette **famille locale**, un probable ultime contact de cette dernière est obtenu le 23-08.

Les suivantes se rapportant à du passage actif vers le SO avec un juvénile le 02-09 et 4 oiseaux le 10-09 qui marquent la fin de la présence de ce rapace dans le périmètre des marais.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Rapace commun, présent sur le site tout au long de l'année et principalement vu lors de phases de chasse.



Bien que n'ayant fait l'objet d'aucun suivi ciblé, plusieurs comportements nuptiaux et, surtout, apports de proies aux pulli témoignent de **l'installation de plusieurs couples nicheurs** et de leur réussite.

Le 30-03, l'observation rapprochée d'un ♂ sur le sentier « Sartis » offre l'opportunité de voir la manière dont il chasse dans un milieu si fermé : vol rasant interrompu de posés discrets et, surtout, plusieurs vols stationnaires prolongés à moins d'un mètre du sol et sous le couvert dense des arbres.

La parade aérienne de deux ♂ distincts est observée le 05-04 au-dessus des parcelles « C » à Harchies et de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Le juvénile fraîchement envolé du nid et repéré le 04-08 sur le terroir de Pommeroeul (à l'arrière de « Notre-Dame des 7 Douleurs ») accredité à lui seul cette réussite de la reproduction locale de l'espèce.

Deux migrants actifs survolent la réserve séparément le 10-10, alors qu'ils cinglent vers le SO.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

Fort logiquement, l'espèce est peu présente en première période hivernale avec un individu 2A noté à 3 reprises du 09 au 12-02. Observée le 03-03, la première ♀ est suivie d'un premier ♂ le 13-03 et les comportements territoriaux interviennent vite à partir de ce moment.



Trois individus entament déjà leur parade le 31-03 et la première construction d'un nid ou de l'ébauche d'un nid est constatée le 07-04. Des apports de matériaux sont observés dans les roselières « Slabbinck » à Hensies, A & B à Harchies et dans celle dite de l'allée de baguage à Pommeroel.

A l'inverse de ces oiseaux qui s'installent au cœur des marais, un migrateur actif est découvert le 10-04, alors qu'il se dirige plein N.

La mise en perspective des données permet de localiser le **cantonement de plusieurs couples mais une seule reproduction peut être prouvée** sans l'ombre d'un doute.

- Deux juvéniles sont contactés le 01-07 dans la vaste roselière de l'allée de baguage à Pommeroel. Un 3^{ème} vient s'y adjoindre à partir du 11-07. Cette fratrie de 3 frères et soeurs est déjà bien volante dès sa découverte, n'hésitant pas un seul instant à quémander sa pitance en harcelant ses géniteurs. Par ailleurs, ces jeunes curieux s'éloignent toujours davantage de leur lieu de naissance à partir de la mi-juillet ;

- Le juvénile observé en phase de chasse le 18-07 au-dessus de la roselière B à Harchies pourrait provenir d'une nichée locale mais pourrait tout aussi bien être issu de celle de Pommeroeul ;
- La remarque précédente vaut également pour le juvénile surpris le 22-07 au-dessus de la roselière A à Harchies ;
- Sans que leur cantonnement ne puisse être formellement établi dans la roselière « Van Hoecke », d'autant plus qu'il pourrait s'agir d'oiseaux installés en France, les longues heures d'affût pratiquées sur l'étang « Van Damme » à Hensies apportent des données régulières d'au moins un ♂ et une ♀ adultes qui sont donc délicates à interpréter. Ils sont également souvent vus en phase de chasse sur la zone agricole des « Sartis », proche.

La dispersion postnuptiale est la plus clairement mise en relief par le passage d'un migrateur actif le 14-08 en direction du SO.

Au moins un des juvéniles de l'année fréquente les marais jusqu'au 09-10. Ensuite, si un ♂ et une ♀ sont présents jusque fin octobre, un individu indéterminé est revu le 10-11 et une les 16-11 et 29 & 30-12.

Buse variable (*Buteo buteo*)

Rapace commun qui, fort logiquement, est bien moins noté que d'autres plus marquants, voire exceptionnels. Le maximum reste faible en première période hivernale avec 4 individus notés le 14-01.

Deux migrateurs actifs passent séparément vers le NE les 31-03 et 10-04.

Les premiers cantonnements de partenaires unis interviennent à partir du 08-03 et quelques parades aériennes accréditent davantage ces installations. Ces divers comportements nuptiaux/territoriaux offrent l'opportunité de localiser quelques couples potentiellement **nicheurs**, sans aller au-delà, sauf là où des juvéniles furent découverts par la suite.

- Un couple semble cantonné à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » à Hensies ;
- Un couple semble cantonné dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;



- Au moins un couple semble cantonné au niveau du rideau d'arbres qui marque la frontière à Hensies, entre les étangs « Van Damme » et « Van Hoecke » ;
- Un couple semble cantonné sur le teruil d'Harchies ;
- Un couple semble cantonné sur le remblai de Pommeroeul ;
- Un couple cantonné dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies est confirmé par l'audition de pulli au nid le 08-08.

Des juvéniles observés isolément du 08 au 13-08 en divers endroits de la réserve ne peuvent être raisonnablement rattachés avec certitude à aucun cantonnement précis. D'autant qu'ils volent parfaitement, sans encadrement parental.

Deux données saillantes pour conclure : un groupe de 8 oiseaux le 28-04 sur le teruil d'Harchies et un second de 14 le 16-08, qui se côtoient dans la même ascendance au-dessus du teruil d'Hensies.

Grand Duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Cantonné sur la partie Hensies des marais, un ♂ est régulièrement entendu durant la dernière décade de mars au crépuscule et à l'aube, principalement aux abords de l'étang frontalier « Van Damme ».

Une rémige secondaire est découverte le 08-05 sur le chemin qui mène à l'étang « Van Hoecke », à Hensies toujours.

La ♀, enfin contactée le 11-05 au niveau du rideau frontière, face à l'observatoire de l'étang « Van Damme », où elle répond sans discontinuer au ♂, confirme la présence d'un couple mais, surtout, apporte l'espoir d'une **possible reproduction locale**. Belgo-française car, dans l'état actuel des investigations effectuées sur le terrain, sa localisation précise n'est toujours pas intervenue.

Après d'ultimes vocalisations le 19-05, le ♂ n'est réentendu que deux fois (le 04-09 sur l'étang « Van Damme » et le 20-12 sur l'étang « Van Hoecke ») et la ♀ qu'une seule fois (le 25-12 sur le carreau de l'ancien charbonnage d'Hensies).

Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Les premières défenses territoriales et/ou manifestations nuptiales de ♂ sont perceptibles à partir du 20-01. Au vu des cantonnements détectés de la sorte, **la saison 2019 semble avoir été favorable** à l'établissement de l'espèce au sein des marais.

- Un canton dans le bois des Câtillons (face au DEMNA) à Harchies ;

- Un canton au coeur des parcelles « C » à Harchies ;
- Un canton aux abords immédiats de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- Un canton au niveau de l'entrée secondaire d'Hensies (côté « Sartis »), où une nichée est repérée aux cris le 09/05. A moins qu'il ne s'agisse finalement d'une seule et même famille ;
- Un canton aux abords immédiats de la « Mare à blocs » à Hensies ;
- Une nichée de minimum 3 petits pulli est découverte le 29-05 en bordure du chemin aux plaques, soit entre l'ancienne gare du charbonnage d'Hensies et les « Mares aux tritons »* ;
- Un canton dans le bois à l'entrée principale d'Hensies (non loin de la station de pompage) ;
- Un canton bien strictement délimité de part et d'autre du parking de la passerelle du « Grand Courant », entre la zone de « Notre-Dame des 7 Douleurs » et la digue de Pommeroeul. A moins qu'il s'agisse de noyaux distincts sur ce périmètre assez vaste tout de même. Le juvénile volant vu le 17-06 le long du Chemin de la Nature doit être issu de cet endroit.

Les premiers chants reprennent début décembre en plusieurs de ces milieux favorables à l'espèce.

** Repérés par leurs cris de quémandage vers 22hr50, des pulli, très maladroits dans leurs déplacements et pouvant à peine voleter, bondir paraît plus adapté, de branche en branche, se sont laissés approcher de très près, sans la moindre crainte. Peu farouches, l'imitation d'un cri de souris les fait réagir et approcher davantage encore. Plus intrigué que les autres ou plus hardi, l'un d'eux, petit boule de plumes duveteuses, se met à la verticale de l'observateur. Yeux rivés sur lui, il claque du bec, incline la tête vers le bas et trépigne sur sa branche. Vêtu d'un imperméable, ce dernier frotte délicatement sa main sur ce vêtement plastifié pour produire un son qui attise l'intérêt de ce petit. A la manière d'un chat, celui-ci semble à un moment vouloir se lancer sur la source de ce froissement, se penchant de plus en plus, à la limite de l'équilibre et semblant estimer les distances avant de s'élancer. Pour éviter tout danger à ce poussin, il est mis fin à cette entrevue inespérée, sans que ce départ prudent n'occasionne la moindre frayeur à cette fratrie disposée dans cet arbre bas.*

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

Adeptes de bains de soleil pris, à cette époque la plus froide de l'année, depuis l'un des saules têtards de la prairie B, face au DEMNA, de 1 à 2 individus sont surpris à de très rares reprises durant la première période hivernale.

Uni tout au long de l'hiver, ce couple renoue des liens plus forts et défend sa portion de territoire à cet endroit par des vocalises si caractéristiques du 21-03 au 07-04, au moins.

L'observation régulière d'un individu jusqu'en première décade d'août confirme la plus que **probable nidification locale** de ce petit rapace nocturne, sans qu'aucune preuve plus formelle ne puisse étayer davantage sa réussite.

Après plus de deux mois sans contact, l'espèce n'est plus contactée qu'à trois reprises en octobre : 2 ind. criant le 10 puis un seul les 12 & 22.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*)

Des affûts crépusculaires menés dans les marais offrent l'opportunité à ceux qui s'y astreignent d'observer le départ en chasse d'individus isolés durant les trois premiers mois de l'année. Le 01-03, l'un d'entre eux passe si près à plusieurs reprises puis se pose face à l'observatoire du « Trou de la Haine », que la mue des rectrices centrales a pu être constatée, sous un éclairage crépusculaire des plus sombres.

Outre un chanteur entendu le 19-02 à l'extrémité de la digue A/B d'Harchies (non loin du « Trou de la Haine »), **une nichée d'au moins 4 pulli** se montre assez facilement le long de l'Allée de Chasse à partir du 12-06, où l'espèce se reproduit presque annuellement. Cette fratrie sera réduite à 3 poussins quelques jours plus tard qui, tous, seront revus à plusieurs reprises jusqu'à leur envol. **Une seconde famille d'au moins 3 juvéniles** est détectée à partir du 25-06 en bordure immédiate du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul. Un jeune volant, observé le 06-07 le long de la Chaussée Brunehault, pourrait être issu de cette dernière cellule familiale.

L'ultime oiseau de l'année est surpris le 04-09 dans le faisceau des phares d'un véhicule, alors qu'il décolle du chemin qui mène au CRIE, où il semblait prendre un bain de poussières.



Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

Peu présent en première période hivernale, de 1 à 3 individus sont ensuite très régulièrement observés un peu partout au sein des marais.

Cris et poursuites entre nicheurs potentiels égailent la vie des étangs à partir du printemps, principalement sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. En l'absence d'une recherche poussée vouée à la découverte des nids, de rares indices attestent néanmoins de la **reproduction locale**

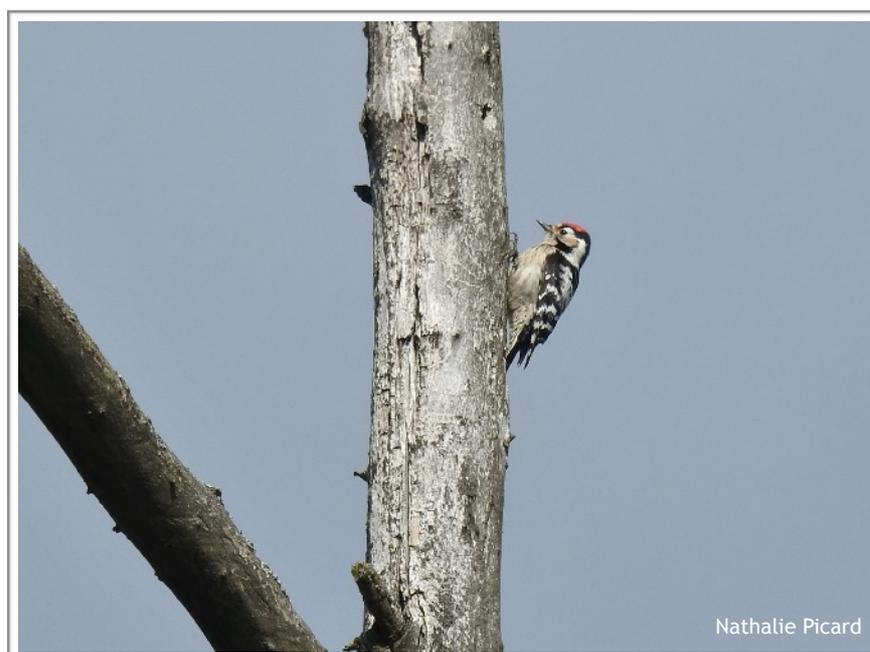
de l'espèce, sans que son taux de présence ne puisse en être valablement déduit. Des oiseaux avec becquées sont notés le 19-05 en deux endroits distincts : étangs A/B à Harchies et le long du « Grand Courant », au niveau du parking de la passerelle à Pommeroeul.

D'autre part, un juvénile, né probablement dans le périmètre de la réserve, est vu le 30-05 à l'extrémité de la digue d'Hensies, en lisière de la grande peupleraie « Macau ».



Pic épeichette (*Dryobates minor*)

Sur base des données de chanteurs nuptiaux, clairement identifiés comme tels, **quatre cantons** ont pu être déterminés sans, malheureusement, que la moindre preuve formelle de reproduction ait pu être apportée.



- Un canton est défendu vocalement par un ♂ dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies, au moins du 26-02 au 30-03. Une ♀ y est observée le 22-03 ;
- Un canton est défendu vocalement par un ♂ au niveau de la zone boisée située entre le « Trou de la haine » et l'ancienne ferme « Eugénie » à Harchies (soit +/- dans l'alignement de la digue A/B), au moins du 09-03 au 07-04 ;
- Découvert tardivement en juillet, un canton semble néanmoins occupé dans l'amphithéâtre à Hensies. Observations, chant du ♂ et cris y sont perceptibles un mois durant, du 08-07 au 08-08 ;
- Un canton, le plus certain des quatre, est défendu vocalement par un ♂ dans le petit bois enclavé entre le chemin qui mène à la digue d'Hensies et la prairie « Ziane », au moins du 11-02 au 22-03. La ♀ y est vue le 25-03 et le percement d'une cavité est observé le 23-03. Par ailleurs, l'activité y reste importante jusqu'en première décade de septembre.

Trop ponctuels pour permettre une interprétation valable, d'autres endroits hébergent l'espèce à l'un ou l'autre moment.

- Un individu le 01-01 puis un ♂ chanteur le 19-03 et une ♀! le 15-11 le long de l'Allée de Chasse et dans les prairies « Van Den Bussche » proches à Harchies ;
- Un individu le 16-01 puis 2 le 15-09 dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Un individu le 18-02 à proximité du parking « Pont Cocu » à Pommeroeul ;
- Un individu criant les 04 & 08-07 en bordure de l'étang des « Petites vasières - Najas » à Hensies.

Les zones où il est soupçonné que l'espèce ait pu se reproduire sont toujours occupées par ce petit pic en seconde période hivernale et un chanteur se manifeste le 12-10 entre l'arrière de la roselière de Pommeroeul et la Chaussée Brunehault puis, à nouveau, le 21-11.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Sur base des cris nuptiaux et, surtout, des tambourinements, manifestations territoriales/nuptiales audibles de loin, **quelques cantons ont pu être dressés** mais aucune preuve n'a été obtenue pour accréditer plus concrètement la reproduction locale de l'espèce, bien qu'il ne fasse aucun doute qu'elle soit, bel et bien, réelle dans le périmètre de la réserve.

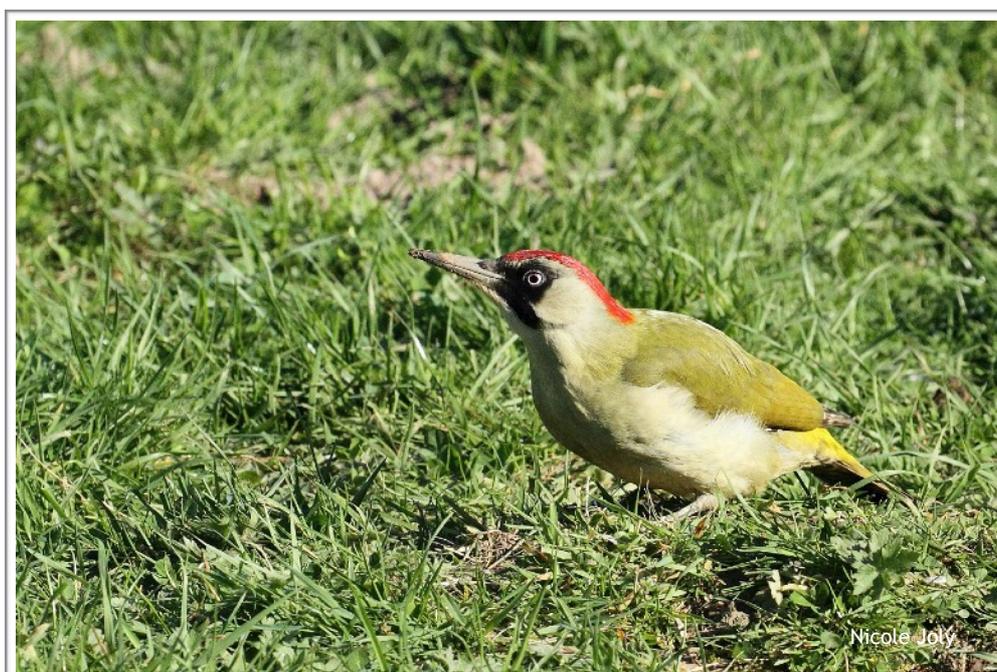
- Un canton (ou plusieurs proches) dans la vaste zone comprise entre les « Parcelles C » (entre le « Grand Courant » et le terail de Bernissart) et le bois situé entre

l'extrémité est des prairies « Van Den Bussche » et le carrefour formé par l'Allée de Chasse et la digue d'Harchies (A/B) ;

- Un canton à la pointe du terril d'Harchies en surplomb de la roselière sèche A d'Harchies et du parking de la passerelle du « Grand Courant » ;
- Un canton dans la lisière boisée enclavée entre la roselière de l'allée de baguage à Pommeroeul et la Chaussée Brunehault ;
- Un canton dans le petit massif boisé entre la cariaçaie « Ziane » et le sentier qui mène à l'observatoire de la digue d'Hensies ;
- Un canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Un canton dans une zone boisée comprise à l'autre extrémité de la digue d'Hensies (soit au sud-ouest de cette dernière) ;
- Un à deux cantons dans le bois enclavé entre l'étang frontalier « Van Hoecke », les « Mares à tritons » et la roselière sèche à Hensies.

Pic vert (*Picus viridis*)

Présent tout au long de l'année, ce pic est plus souvent entendu, que vu. Ses ricanements sifflés, qui permettent de garder le contact presque quotidiennement, deviennent, pour certains, tonitruants et véritablement nuptiaux un peu avant la mi-février puis se généralisent à l'ensemble des endroits occupés à partir du mois de mars.



Sur base de ces manifestations si caractéristiques et si facilement perceptibles, **quelques cantons ont pu être déterminés.**

- Un canton (ou plusieurs proches) dans la vaste zone comprise entre les « Parcelles C » (entre le « Grand Courant » et le terril de Bernissart) et le bois situé entre l'extrémité est des prairies « Van Den Bussche » et le carrefour formé par l'Allée de Chasse et la digue d'Harchies (A/B) ;
- Un canton à la pointe du terril d'Harchies en surplomb de la roselière sèche A d'Harchies et du parking de la passerelle du « Grand Courant » ;
- Un canton dans le petit massif boisé entre la cariaçaie « Ziane » et le sentier qui mène à l'observatoire de la digue d'Hensies ;
- Un canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Un canton dans le bois frontalier situé à l'ouest de l'étang « Van Damme » à Hensies ;
- Un canton à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » de ce même étang.

Déjà bien volants et apparemment émancipés, les deux juvéniles découverts en deux endroits du site, seulement séparés par l'étang principal d'Hensies, apportent la preuve concrète de la reproduction locale de l'espèce.

- Un juvénile le 06-07 (côté Hensies) ;
- Un juvénile le 23-08 (côté Harchies).

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Le **probable couple nicheur**, installé dans ou non loin de la ferme « Slabbinck », fait de fréquentes incursions dans la réserve, tout au long de l'année, dans l'espoir d'y dégoter une proie. L'absence d'observation de jeunes, clairement identifiés comme tels, ne permet pas d'accréditer une réussite à cette possible reproduction ou tentative, donc, de reproduction locale.



La journée du 22-10 semble particulièrement propice au passage de l'espèce car 4 migrants actifs (1+1+2) sont vus lorsqu'ils survolent les marais en direction du SO.

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Le premier de l'année chasse sur les étangs le 19-04. Par la suite et de manière quasiment journalière, de 1 à 2 oiseaux, plus rarement 3-4, sont notés un peu partout sur les marais durant environ 6 mois. Faibles eux aussi, les maxima atteignent 5 individus les 10 & 15-08 et 6 les 14 & 20-08. Où sont donc passées les si belles concentrations qui pouvaient être vues il n'y a pas si longtemps encore ?

Les premières mentions d'immatures sont annotées à partir de début juillet. Emancipés et en chasse, rien ne prouve qu'ils soient nés dans la réserve.

Des migrateurs actifs survolent le site séparément en direction du SO les 20-08 et 03-09. Les derniers contacts de l'année interviennent le 17-10.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)

De premiers chanteurs sont entendus dans le périmètre des marais le 22-04 puis les retours se généralisent à partir du 04-05. **Tous les endroits favorables à l'espèce sont occupés mais sans qu'il ne puisse être formulé de tendance.**

Un comportement de défense d'une probable nichée est observé le 03-06 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies. Surgissant du bois, un ♂ poursuit longuement une Mouette rieuse et ne retourne dans la saulaie située à l'arrière de la héronnière, qu'une fois l'intrus suffisamment repoussé à l'autre extrémité de cette pièce d'eau.

Un dernier ♂ est contacté le 14-08 et une dernière ♀! le 20-08.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)

Espèce commune, fort logiquement peu notée mais qui fréquente les marais tout au long de l'année, notamment lors de la recherche de glands à l'automne, et qui y nidifie.

La seule observation saillante qui ressort de la banque de données concerne une 30^{aine} d'individus qui se dirige vers l'O le 18-09.



N'ayant fait l'objet d'aucun suivi ciblé, la reproduction du plus coloré de nos corvidés régionaux ne peut être détaillée.

Pie bavarde (*Pica pica*)

Qu'il s'agisse d'oiseaux en quête de nourriture ou d'autres en mouvement vers un dortoir, quelques rassemblements ont été notés avec au maximum 8 individus le 02-01, 11 le 19-04 et 12 le 31-10. **Si la nidification est clairement mise en évidence** au sein même des marais par les nids établis en divers endroits, **elle n'a pas fait l'objet d'un suivi plus poussé.**

Choucas des tours (*Coloeus monedula*)

En première période hivernale, les rassemblements concentrent tout au plus une 100^{aine} d'oiseaux les 15-01 & 23-02 et une 50^{aine} le 14-02. Le mois de mars voit les cavités être de plus en plus convoitées par ce corvidé qui s'y installe mais sans que **son taux de reproduction ne puisse être dégagé des suivis non ciblés menés en 2019.**

- Une 30^{aine} d'oiseaux fréquente le bois situé à l'arrière de la héronnière « Saulaie Van Damme » à Hensies ;
- Une 20^{aine} d'oiseaux fréquente la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Au moins un couple est installé dans l'une des cheminées du CRIE ;
- Au moins un couple est installé dans l'une des cheminée de la ferme « Slabbinck » ;
- Coutumier du fait, un couple s'est à nouveau installé dans la cheminée branlante de l'ancienne ferme « Eugénie » à Harchies. Les premiers nourrissages (A/R) interviennent là à partir du 11-05.

A l'issue de la période de reproduction, l'espèce est peu notée et seuls trois données sortent un peu du lot : 100 individus le 22-07, 1200 le 05-08 rassemblés dans la zone agricole des « Sartis » et 150 le 17-12 dans le bois des « Câtillons » (dortoir), face au parking du DEMNA.

Corneille noire (*Corvus corone*)

Espèce commune qui retient peu l'attention des ornithologues qui arpentent le site, ce corvidé est fort logiquement peu signalé. A l'exception de quelques rares concentrations de maximum 15 individus le 20-02, 25 le 19-04, +/-70 le 12-10 et +/-100 le 17-12 (dortoir). **L'absence de suivi ciblé empêche de dresser le bilan de sa reproduction locale.**

Mésange nonnette (*Poecile palustris*)

Présente en petit nombre tout au long de l'année, l'espèce n'en reste pas moins **la plus rare des 4 mésanges locales.** Un premier chant est entendu à partir du 30-03 et au moins un couple se cantonne. Néanmoins, vu l'absence de suivi ciblé, il est impossible d'aller au-delà de ce faisceau d'indices pour étayer davantage la reproduction de l'espèce.

Mésange boréale (*Poecile montanus*)

Bien plus renseignée que la Nonnette, la Boréale semble donc vraisemblablement davantage présente et en plus grand nombre. Un premier chant ou de hâtives bribes de chant sont entendus dès le 15-01. Plus marquées à partir du 11-02, ces manifestations nuptiales/territoriales le sont plus encore au-delà de la seconde décade de février. **Une nichée de 5 pulli**, découverte le 07-07 dans l'amphithéâtre à Hensies, **confirme la reproduction locale de l'espèce qui n'a pu être détaillée plus avant par manque d'un suivi plus précis.**



Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)

Espèce commune présente tout au long de l'année et qui se reproduit au sein de la réserve. Si un premier chant hâtif est émis tout début janvier, il faut attendre un bon mois supplémentaire pour que ces manifestations émergent davantage un peu partout sur le site. Les premiers cantons étant découverts fin-mars, début-avril. **Plusieurs nichées**, dont la première intervient le 22-05, **confirment la reproduction locale de l'espèce.**

Des comptages exhaustifs totalisent 21 individus qui s'alimentent sur la digue d'Harchies A/B le 09-07 et tout autant le 31-10, disséminés sur l'ensemble de la partie publique des marais.

Une bande mixte de 117 Mésanges charbonnières/Mésanges bleues est précisément comptée lors de son déplacement le 05-08 le long du chemin aux plaques à Hensies (proche de la « Mare à blocs »).

Mésange charbonnière (*Parus major*)

Espèce commune présente tout au long de l'année et **qui se reproduit au sein de la réserve**. Si un premier chant hâtif est entendu le 02-01, il faut attendre fin-janvier mais, surtout, mi-février pour que les notes amoureuses/territoriales fument un peu partout. La première construction de nid intervient le 26-02. Le seul jeune mentionné est mal en point, malade ou blessé, le 22-05 dans la zone agricole des « Sartis », qui jouxte la réserve.

Une bande mixte de 117 Mésanges charbonnières/Mésanges bleues est précisément comptée lors de son déplacement le 05-08 le long du chemin aux plaques à Hensies (proche de la « Mare à blocs »).

Alouette des champs (*Alauda arvensis*)

Peu notée en 2019, la grande majorité des données met en lumière tant l'errance d'oiseaux face aux conditions climatiques qui se durcissent, que la dispersion postnuptiale. En effet, 32 individus sont surpris le 01-03 alors qu'ils se déplacent vers le SO puis encore un isolé le 16-03 vers le NE cette fois.

Il faut ensuite attendre les deux dernières décades d'octobre pour revoir des migrateurs actifs en direction du SO : 10 ind. le 12, 2 le 12, +/-50 le 13 et 2 le 31.

La zone agricole adjacente aux marais, dite des « Sartis », accueille au moins un oiseau cantonné qui fait entendre sa ritournelle si apaisante de la dernière décade de mars jusque fin-mai. Un couple formé étant même observé à quelques reprises. Si ces faisceaux de preuves restent faibles, **une reproduction doit être considérée comme possible** dans cette plaine cultivée.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Un premier individu hâtif est observé le 18-03 lors d'une halte prolongée sur l'étang A d'Harchies mais le début des retours intervient véritablement fin-mars et ils se généralisent au-delà de la première décade d'avril. Les nombres de visiteurs décollent peu et seuls quelques maxima, faibles de surcroît, émergent avec +/-100 individus les 13-04 & 13-06 et +/-50 le 21-05.

Deux migrateurs prénuptiaux survolent les marais le 11-04 en direction du NE.

La ferme « Slabbinck » héberge 16 nids cette saison. Seule preuve de reproduction de l'espèce aux portes des marais.

La dispersion postnuptiale draine à peine plus d'oiseaux avec +/-75 individus le 03-09 et +/-300 le 05-09. A l'inverse, ce passage automnal est plus visible suite à la détection de 25 migrateurs actifs en partance vers le SO : 6 le 29-08, 18 (3+15) le 10-10 et 1 le 12-10 qui est aussi le dernier oiseau de l'année.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

Après un premier contact intervenu le 05-04, les retours se généralisent vers la mi-avril. Guère plus présente que sa cousine la Rustique, les maxima restent faibles, lors des deux périodes de passage, avec +/-70 individus le 30-04, +/-80 le 12-05 et +/-200 les 14 & 16-08. Les 5 dernières de l'année sont vues le 09-10.



Avec 79 nids occupés sous le pont d'Hensies (55 en 2018), cette saison est la meilleure pour l'espèce depuis 2012 (65 nids).

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

Au vu des suivis menés de longue date au sein des marais, lors de TFE notamment, et basés sur du baguage/marquage, de la bioacoustique, ...il serait vain de vouloir dresser un bilan qui soit aussi précis que ce à quoi parvient ce monitoring. Il faudra, dès lors, se référer à ces études diverses et variées pour connaître l'état réel de la population de cette espèce en ces lieux.



Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)

Couramment observées lorsqu'elles déambulent à la queue leu leu pour mutualiser leur recherche de nourriture, les plus importantes rondes hivernales de Mésanges à longue queue atteignent une 10^{aine} d'individus les 02 & 29-01 et au moins le double les 21-02 et 23-11.

Les premiers **cantonnements** avérés sont notés à partir de début mars et sont finalement compris dans une fourchette de **15 à 19** pour l'ensemble des marais. En l'absence d'un suivi ciblé, il est parfois délicat de distinguer deux familles distinctes lorsqu'elles sont trop proches.

- 6 à 9 cantons sur Harchies ;
- 3 à 4 cantons sur Pommeroeul ;
- 6 cantons sur Hensies.

Plusieurs nichées, diversement comptées en fonction de la visibilité ou non des jeunes, sont prouvées :

- Une nichée de minimum 5 pulli le 13-05 à l'extrémité NO de la digue de Pommeroeul ;
- Une nichée de minimum 13 pulli du 11 au 25-05 à l'autre extrémité de cette digue de Pommeroeul (côté parking « Pont Cocu ») ;
- Une nichée de minimum 6 pulli en errance le 11-05 sur la digue A/B Harchies puis une seconde à cet endroit d'une 10^{aine} de jeunes le 09-07 ;
- Une nichée de minimum 4 pulli le 16-07 dans le petit bois enclavé entre la prairie « Ziane », la grande peupleraie « Macau », le chemin des Maillettes et la digue d'Hensies ;
- Une nichée de minimum 1 pullus le 01-07 non loin de la palissade de bois à l'entrée d'Hensies ;
- Une nichée de minimum 1 pullus le 29-05 aux abords immédiats de l'observatoire de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Par ailleurs, une possible nichée en errance est repérée le 27-06 dans l'amphithéâtre à Hensies, des allers-retours témoignent de possibles nourrissages le 15-04 à l'extrémité SE du chemin des Maillettes (côté parking « Pont Cocu ») et un adulte avec plaque incubatrice est observé le 11-04 sur la digue de Pommeroeul.

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)

Un premier chanteur est repéré le 22-03 mais les retours restent faibles ensuite et ne se généralisent qu'à la fin du mois.

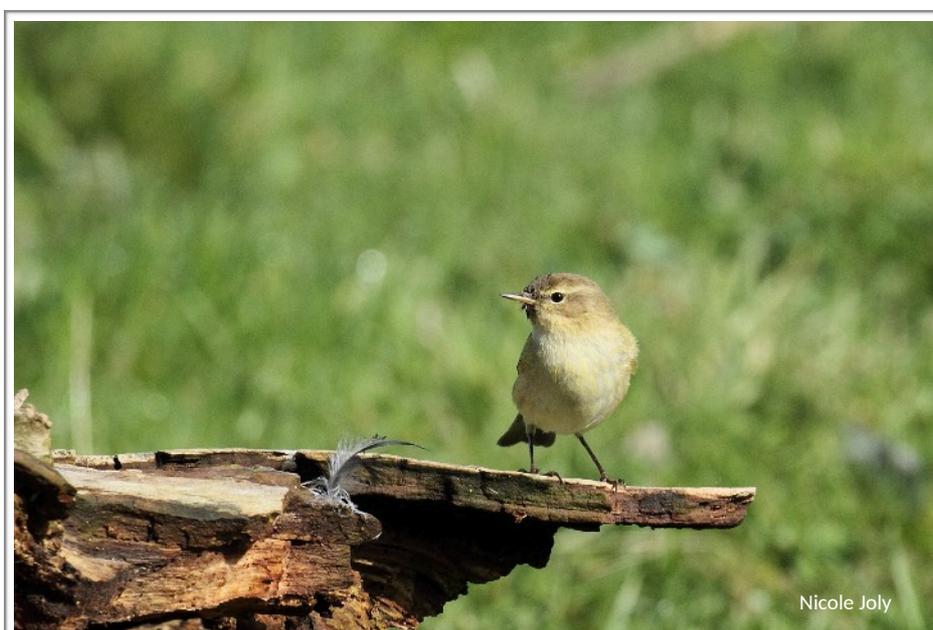
Ce sont **au moins 38 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 12 cantons sur Pommeroeul ;
- 13 cantons sur Harchies ;
- 13 cantons sur Hensies.

Le dernier contact intervient le 20-08.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)

Des isolés sont observés à quelques rares occasions de janvier à mi-février. Bien que l'effectif de ces hivernants reste faible par la suite, ils sont de plus en plus notés jusqu'au retour des migrants pré-nuptiaux.



Les premiers chants bisyllabiques sont entendus à partir des 20 & 23-02 puis augmentent déjà sensiblement dès le 25-02 et se généralisent en première décennie de mars.

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Le juvénile observé le 16-07 est à lui seul la preuve la plus concrète de la reproduction locale de l'espèce.

Identique à la première, la seconde période hivernale est caractérisée par une fréquentation faible de quelques oiseaux, esseulés la plupart du temps.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Déjà plusieurs à être rentrés dès les premiers contacts qui interviennent le 29-03, ils le sont davantage et massivement les jours suivants.



Ce sont **au moins 51 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 1 canton dans la roselière de Pommeroeul qui longe le « Grand Courant » (soit ± face à l'observatoire du milieu de la digue) ;
- Minimum 4 cantons dans la vaste roselière de Pommeroeul, dite de l'allée de baguage ;
- 1 canton dans la zone inondée située à l'extrémité Est des prairies « Van Den Bussche », soit enclavée entre les « Parcelles C », l'Allée de Chasse et la digue d'Harchies (A/B) ;
- 4 cantons dans la roselière des « 15 Parts » à Harchies ;
- 1 canton dans la roselière sèche A à Harchies ;

- Minimum 17 cantons dans le linéaire roselière A/prairie des Maillettes à Harchies ;
- Minimum 4 cantons dans le fin rideau de roseaux qui longe l'extrémité du chemin des Maillettes (au niveau de la grande prairie des Maillettes) à Harchies ;
- Minimum 2 cantons dans le rideau de roseaux qui borde le chemin des Maillettes, dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton dans la portion de la roselière B d'Harchies située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 1 canton dans cette même portion de roselière B d'Harchies mais face au « Trou de la Haine » ;
- Minimum 5 cantons ailleurs dans la roselière B d'Harchies ;
- 1 canton au niveau de l'émissaire des « 15 Parts » et 1 canton dans un autre drain de la prairie B à Harchies ;
- Minimum 3 cantons dans la roselière « Slabbinck » à Hensies ;
- 1 canton sur la digue d'Hensies ;
- 1 canton aux « Mares à tritons » à Hensies ;
- Minimum 1 canton dans la roselière « Van Hoecke » à Hensies ;
- 1 canton dans la roselière « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton dans la prairie aux galloways, entre les étangs frontaliers « Van Damme » et « Van Hoecke » à Hensies.

Cris de parents alarmés, apports de becquées (A/R) et, surtout, observations d'au moins un juvénile sont rapportés en divers endroits des marais durant la période de nidification.

Le dernier contact de l'espèce intervient le 10-08.

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

Après un premier contact le 14-04, les retours semblent progressifs à partir de la dernière décade d'avril, sans jamais être massifs. Cette phrase aurait pu être mise au conditionnel car l'espèce est finalement si peu encodée qu'il est difficile d'être plus précis.

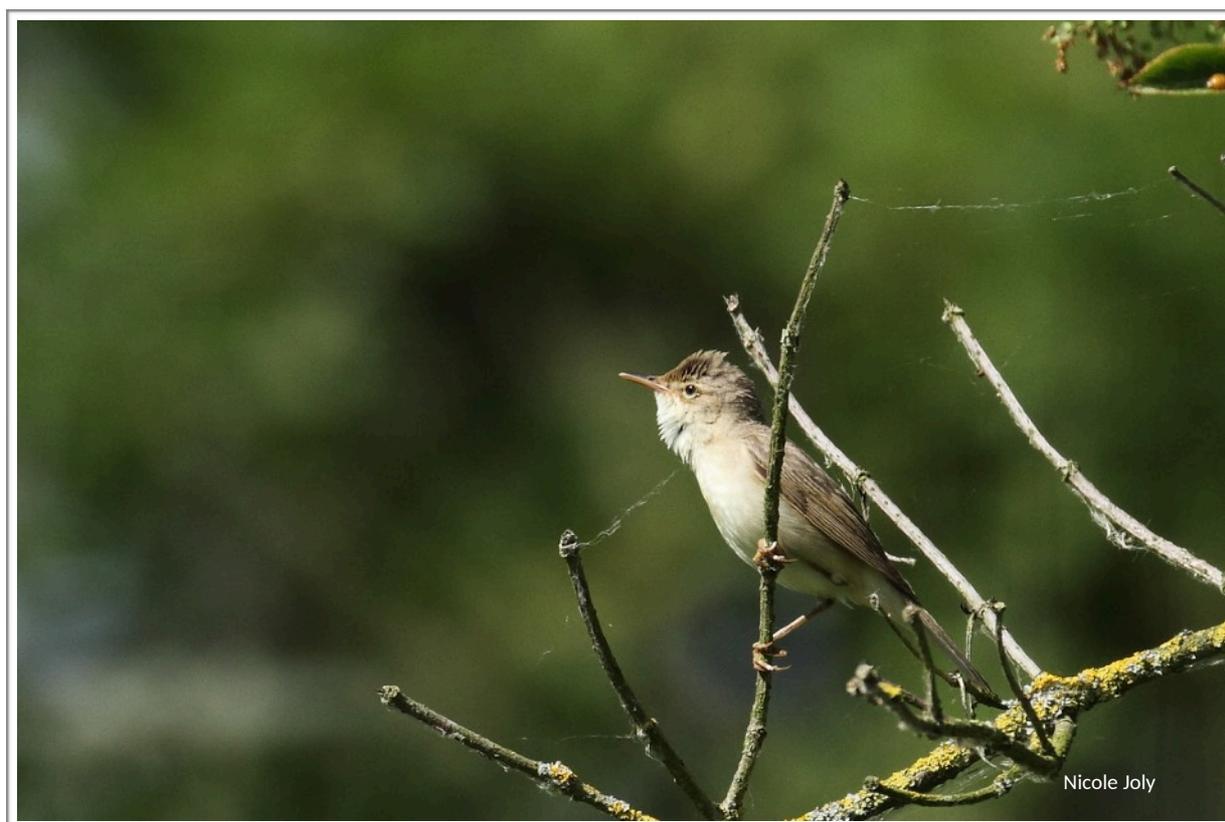
Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Néanmoins, des apports de becquées (A/R) et l'observation d'un juvénile le 10-07 apportent la confirmation de sa reproduction locale.

Le dernier contact intervient le 13-09.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)

Mis à part un possible premier chanteur hâtif déjà entendu le 22-04, les retours démarrent véritablement à la mi-mai et se généralisent fin de ce mois.



L'espèce semble vraiment peu notée cette saison car **seulement 12 cantons** sont déterminés, soit moitié moins qu'en 2018. Désaffection des ornithologues ou réelle tendance à la baisse ? S'il s'avère que cette situation perdure, un suivi plus ciblé devra être initié pour dresser un état correct de la population locale des marais.

- 1 canton dans la roselière de l'allée de baguage à pommeroeul ;
- 5 cantons sur le linéaire roselière A/prairie des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton proche de l'extrémité de la digue A/B dans la portion de la roselière B d'Harchies ;

- 1 canton toujours dans cette roselière B d'Harchies (\pm au niveau de l'émissaire vers le fossé des « 15 Parts ») ;
- 1 canton dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton non loin de l'extrémité NE de la digue d'Hensies ;
- 1 canton à la « Mare aux tritons » à Hensies ;
- 1 canton à la limite de la réserve, proche du canal et de la frontière (à l'arrière de la zone dénommée « Au Corbeau »).

Le dernier contact de l'année intervient le 20-08.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

La seule observation encodée dans la banque de données pour 2019 étant sujette à caution, il est plus prudent de constater **l'absence de l'espèce dans le périmètre des marais cette saison.**

Hypolaïs ictérine (*Hippolais icterina*)

Les quelques rares contacts de chanteurs, qui semblent de plus sans lendemain, sont des indices bien trop ténus pour accréditer une quelconque reproduction locale : 1 chanteur les 15 et 16-05 dans la zone inondée à l'arrière de la grande peupleraie « Macau », non loin de l'une des extrémités de la roselière « Van Gheyt » et 3 ind. le 29-07 sur le terril A/B d'Harchies.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)

La première stridulation d'orthoptère, qui caractérise si bien le chant de l'espèce, est entendue le 05-04 puis les retours se généralisent progressivement à partir de la mi-avril.

Seulement **13 à 15 cantons** ont pu être déterminés cette saison, soit bien moins que lors de la saison précédente. Néanmoins, ayant fait l'objet d'un suivi minutieux de la part des membres du groupe de travail « Marais d'Harchies » en 2018, il est logique que l'espèce ait été moins recherchée en 2019, sur la partie Hensies des marais principalement.



- Par mesure de précaution pour éviter toute surestimation, les chanteurs disposés en divers endroits proches dans la prairie B d'Harchies ne sont repris que pour un seul et unique canton ;
- 1 canton dans la roselière B d'Harchies, en vis-à-vis de la ferme « Slabbinck » ;
- 1 canton dans la partie inondée du bois enclavé entre les prairies « Van Den Bussche », l'Allée de Chasse et la digue A/B ;
- 1 canton (voire un second) dans la roselière des « 15 Parts » à Harchies ;
- Par mesure de précaution, le ou les chanteurs qui se sont manifestés de part et d'autre de l'extrémité SO de la digue A/B, tant dans les roselières A que B d'Harchies, ne sont repris que pour un seul et unique canton ;
- 4 cantons le long du linéaire roselière A/prairie des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton dans la cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton dans la petite prairie des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton dans la partie inondée de la grande peupleraie « Macau », aux abords de la partie « Mare à bihoreaux » de l'étang principal d'Hensies ;
- 1 canton en lisière de l'ancien dépotoir de l'étang de Pommeroeul.

Le dernier contact intervient le 29-07.

Locustelle lusciniöide (*Locustella luscinioides*)

Après un premier contact le 15-04, le retour de plusieurs oiseaux intervient assez vite mais la difficulté est d'en déterminer le nombre exact. La compulsions des données permet juste de définir des cantons, parfois fort proches et dont l'intensité de défense vocale est variable, sans aucune certitude que certains postes soient ou non défendus par un même individu.

Maximum 5 postes de chant sont parfaitement circonscrits au sein de la roselière A d'Harchies. S'il fait peu de doute que les deux localisés le plus à l'ouest de ce linéaire de roseaux soient distincts car des chanteurs y sont pointés très régulièrement, les trois suivants le sont bien moindres. Echelonnés depuis la moitié de cet habitat jusqu'à son extrémité est (côté parking « Pont Cocu »), ces trois chanteurs ne se manifestent respectivement qu'à 5 reprises du 19-04 au 31-05, à 4 reprises du 19-04 au 13-05 et à 6 reprises du 20-04 au 16-06.

La roselière B d'Harchies accueille, quant à elle, deux chanteurs qui semblent bien installés au vu de la régularité de leurs vocalises territoriales/nuptiales.

Un chanteur esseulé est détecté à seulement 2 reprises (07-05 et 30-06) dans la roselière de l'allée de baguage de Pommeroeul. Le grand laps de temps entre ces deux contacts ne plaide pas pour un migrateur en halte qui aurait tenté sa chance avant de continuer sa route. D'autre part, il pourrait s'agir de deux voyageurs distincts en brève halte mais le 30-06 semble tard pour concorder avec cette conclusion. Des déplacements de « locaux » semblent être plus crédibles.

Bien que les cantons situés à l'extrémité SO de la digue d'Harchies (A/B), de part et d'autre dans les roselières A & B, la régularité de ces contacts et le fait qu'ils soient très souvent signalés les mêmes jours poussent à les considérer comme 2 cantons distincts.

Sur base des réflexions qui viennent d'être tenues, **la population locale se situe entre 4 et 7 cantons et donc couples nicheurs potentiels en 2019**. Pour la seconde saison consécutive, cette locustelle confirme donc son retour, tout en le renforçant. Seul petit bémol cependant, l'attrait que les marais exercent à nouveau sur cette fauvette paludicole découle peut-être de leur vieillissement global au détriment d'autres qui auraient besoin de roselières plus jeunes, vigoureuses pour revenir s'y installer.

Fait rare, la reproduction de l'espèce est confirmée le 18-06 par la découverte d'un pullus duveteux qui se fait discret sans le couvert protecteur de la phragmitaie, où il est nourri par ses parents.



Après un tarissement des données depuis environ 3 semaines, le dernier contact intervient le 29-07.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)

Un premier contact (un ♂) intervient le 18-03 puis d'autres le rejoignent sans cesse au fur et à mesure des retours, qui se généralisent en dernière décade de mars.

Ce sont **au moins 71 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 19 cantons sur Pommeroeul ;
- 40 cantons sur Harchies ;
- 12 cantons sur Hensies.

Le dernier ♂ est vu le 12-10 et l'ultime ♀/imm. le 23-10.



Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)

Un premier oiseau est mentionné le 13-04 puis les retours se généralisent en fin de dernière décade d'avril. L'espèce étant finalement peu notée cette saison.

Ce sont **au moins 29 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 5 cantons sur Pommeroeul ;
- 14 cantons sur Harchies ;
- 10 cantons sur Hensies.

Des apports de becquées répétés permettent de confirmer la reproduction de l'espèce en deux endroits : roselière sèche A à Harchies et extrémité NE de la digue d'Hensies (soit du côté d'Harchies).

Le dernier contact intervient le 14-08.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*)

Ce passereau n'a été noté qu'à 13 reprises cette saison, du 17-04 au 31-07. Néanmoins, **plusieurs cantons se dégagent**, plus ou moins avérés en fonction de la récurrence des contacts.

- Un canton en bordure du chemin des Maillettes, non loin de la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- Un canton proche des CRIE/DEMNA ;
- Un canton moins précisément localisé entre l'Allée de Chasse, l'extrémité ouest des prairies « Van Den Bussche » et les prairies B à Harchies ;
- Un canton à l'extrémité de la digue d'Harchies (A/B) ;
- Un canton à l'extrémité de l'Allée de Chasse, à sa jonction avec la digue d'Harchies (A/B).

D'autres chanteurs ne sont entendus qu'une seule fois sur la digue de Pommeroeul (le 21-04), dans la roselière des « 15 Parts » à Harchies (le 03-05), dans la haie qui borde la ferme « Dubois » (le 09-05) et dans l'amphithéâtre à Hensies (le 31-07).

Fauvette grisette (*Sylvia communis*)

Après une première qui, de retour le 07-04, s'époumone seule jusqu'au 10-04, d'autres rejoignent progressivement les marais, avant que les retours ne finissent par se généraliser dès la seconde 15^{aine} d'avril.

La construction d'un nid est constatée le 30-04 déjà, le long du chemin des Maillettes.

Ce sont **au moins 31 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 6 cantons sur Pommeroeul ;
- 21 cantons sur Harchies ;
- 4 cantons sur Hensies.

Outre qu'ils soient les seuls indices concrets qui se rapportent à la reproduction locale, les cris d'alarme de parents inquiets, entendus le 16-07, constituent également le dernier contact de l'espèce en 2019.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Troglodytes mignon (*Troglodytes troglodytes*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Sitelle torchepot (*Sitta europaea*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.



Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

Après une relative rareté en première période hivernale avec des maxima qui atteignent péniblement 150 individus le 29-01 et 250 le 05-02, les dortoirs accueillent 2000 oiseaux les 01 & 05-03 dans la roselière « Slabbinck » et le 16-03 sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

Les zones riches en cavités, que sont notamment la grande peupleraie « Macau » à Harchies, les arbres morts disposés sur la rive de l'étang principal d'Hensies (côté « Van Gheyt ») et la saulaie située à l'arrière de la héronnière « Van Damme », **hébergent des nicheurs. Qui n'ont pas été inventoriés précisément.**

Les premiers chants sont notés durant la dernière décade de mars et les premiers nourrissages (A/R) à partir du 29-05 au niveau de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies.

A l'issue de la période de reproduction, les rassemblements ne décollent guère plus qu'en début d'année avec des maxima de 3500 individus en vol le 15-07 puis des retours dortoir d'un millier les 09 & 12-10 dans la roselière « Slabbinck » à Hensies puis 10.000 le 17-10 dans la roselière A d'Harchies.

Merle noir (*Turdus merula*)

Bien que le taux d'occupation sur l'ensemble du site n'ait pu être déterminé de manière suffisamment précise, les **15 cantons notés** le 15-04 sur le parcours public consacrent une diminution des chanteurs par rapport aux années précédentes. Diminution peut-être liée au ravage que le virus Usutu opère chez ce turdidé.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*)

Les premiers chants nuptiaux plus vigoureux mais, surtout, plus longs et complets bercent les marais de leur puissance à partir du 13-02. Ces vocalises deviennent prépondérantes au sein des marais entre fin-février et début mars.

Entre **17 et 19 cantons** sont défendus sur l'ensemble de la réserve. Cette diminution importante du nombre de chanteurs par rapport aux saisons



précédentes est peut-être également due à l'impact du virus Usutu.

- 1 canton à l'extrémité SE de la digue de Pommeroeul ;
- 1 canton à l'extrémité N du terril d'Harchies (côté parking de la passerelle du « Grand Courant ») ;
- 1 canton aux abords du CRIE ;
- 1 canton dans les « Parcelles C » à Harchies ;
- Par mesure de précaution et pour éviter toute surestimation, les chanteurs entendus sur l'Allée de Chasse et au niveau des drains boisés des prairies « Van Den Bussche » ne sont considérés que pour un seul et unique canton ;
- 1 canton au carrefour formé par le croisement de l'Allée de Chasse et la digue A/B à Harchies ;
- 1 canton aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie » à Harchies (± dans le prolongement de la digue A/B) ;
- 1 canton dans le petit bois enclavé entre la cariçaie « Ziane », le chemin des Maillettes et l'accès à la digue d'Hensies ;
- 1 canton dans la grande peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 1 canton à l'extrémité SE du chemin des Maillettes (côté parking du « Pont Cocu ») ;
- 2 cantons sur le sentier des « Sartis » à Hensies ;
- 1 canton en lisière nord de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- 1 canton à l'arrière de la cormorantière « Aulnaie Van Damme » sur l'étang du même nom à Hensies ;
- 1 canton à l'arrière de l'observatoire de l'étang « Van Damme », au niveau de la « Pompe brûlée » à Hensies ;
- 1 à 2 cantons dans la zone boisée entre les « Mares aux tritons » et l'ancienne gare du charbonnage à Hensies ;
- 1 canton entre l'entrée principale d'Hensies et la palissade de bois.

Perçus le 27-06, des cris d'alarme pouvant se rapporter à la mise à l'abri d'une nichée sont les seules preuves, ténues il est vrai, qui attestent de la reproduction locale de l'espèce, qui fait néanmoins peu de doute.

La dispersion postnuptiale est mise en lumière par le passage de 2 migrateurs actifs en direction du SO le 11-10.

Grive draine (*Turdus viscivorus*)

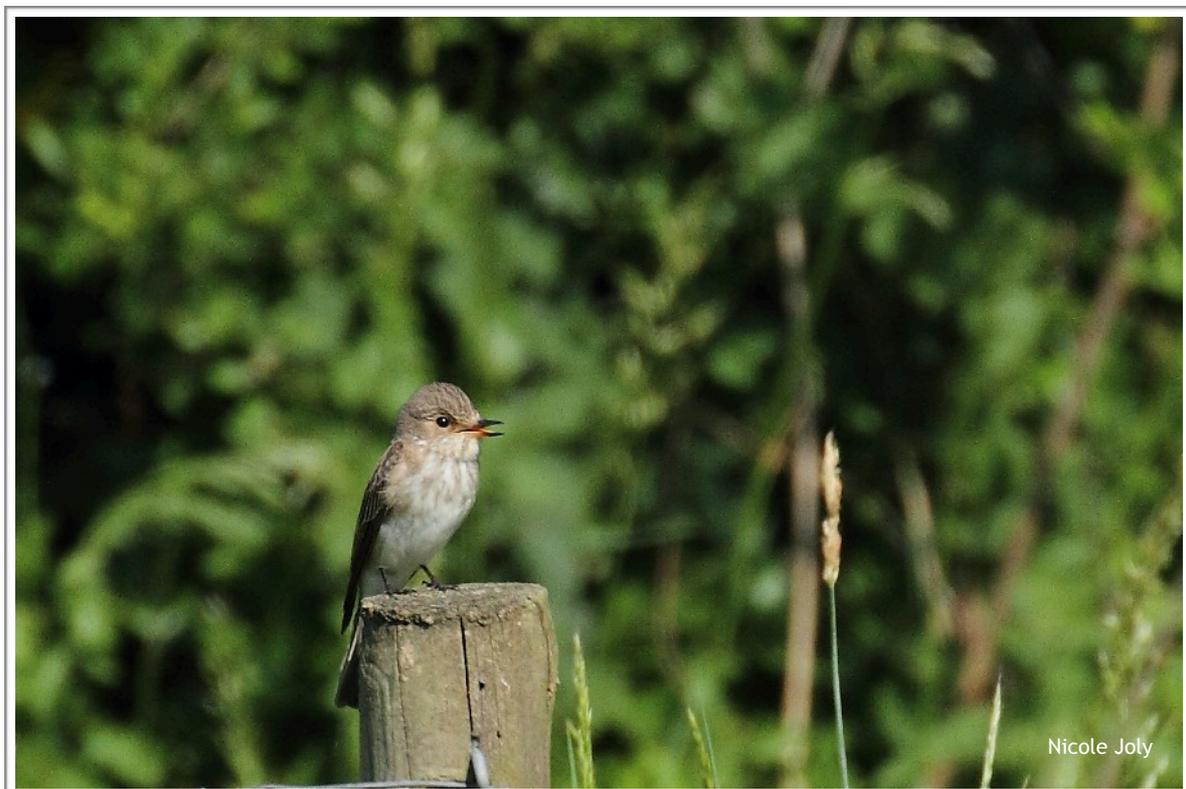
Les prairies « Van Den Bussche » qui longent l'Allée de Chasse concentrent la plupart des oiseaux qui sont notés sur le site. Outre qu'elles semblent être un excellent garde-manger pour de potentiels hivernants et/ou visiteurs qui s'y arrêtent avec des maxima de 5 ind. le 17-01 et 6 le 20-04, **un chanteur** se prend à y entonner sa ritournelle amoureuse le 23-02, **sans lendemain** semble t-il.

Les 3 autres cantons défendus vocalement ne le sont que temporairement, eux aussi : 2 chanteurs distincts le 22-03 proches du parking « Pont Cocu » et 1 chanteur isolé le 19-04 dans la prairie des Maillettes.

Un oiseau déambule le 07-12 dans les prairies « Van Den Bussche » à Harchies puis y chante le 26-12.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)

Cette saison semble avoir été très favorable à l'installation de l'espèce et, espérons le, à sa reproduction locale. Au vu des données récoltées, **3 cantons distincts** et éloignés apparaissent.



- Un canton dans la zone dite « Roselière sèche A » à Harchies, où un chanteur est entendu du 19-05 au 09-06 et dont l'observation d'un oiseau esseulé non loin le 03-09 pourrait se rapporter à de la dispersion à partir de ce point ;
- Un canton dans la zone comprise entre la digue qui mène à l'observatoire d'Hensies et la cariçaie « Ziane », où un chanteur et même deux individus ont été notés du 31-05 au 18-09 ;
- Un canton découvert dans l'amphithéâtre à Hensies du 08 au 26-07 semble prometteur malgré sa découverte tardive.

Par ailleurs, l'oiseau observé le 10-09 sur le terril d'Harchies, le long du halage de l'ancien canal pourrait, lui aussi, être attribué à de la faible dispersion de nicheurs ou rejetons locaux.

Le dernier contact de l'année intervient le 18-09.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*)

Entonnant leurs vocalises avec parcimonie, les discrets premiers chanteurs sont entendus le 18-03, soit un peu plus tard que d'habitude, puis les retours se généralisent assez vite sur l'ensemble des marais, vers la dernière décade de ce mois.

Ce sont **au moins 47 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.



- 1 canton dans la roselière qui longe le « Grand Courant » à Pommeroeul (non loin du parking de la passerelle du « Grand Courant ») ;
- Minimum 3 cantons dans la vaste roselière de Pommeroeul, dite de l'allée de baguage ;
- 1 canton dans la roselière sèche A à Harchies ;
- Minimum 2 cantons dans la roselière des « 15 Parts » à Harchies ;

- Minimum 15 canton dans le linéaire roselière A/prairie des Maillettes à Harchies ;
- 4 cantons dans la grande prairie des Maillettes à Harchies ;
- 1 canton dans la portion de la roselière B d'Harchies située à l'extrémité de la digue A/B ;
- 1 canton dans cette même portion de roselière B d'Harchies mais face au « Trou de la Haine » ;
- Minimum 6 cantons ailleurs dans cette roselière B d'Harchies ;
- 1 canton à l'extrémité E de la roselière « Slabbinck » à Hensies ;
- 1 canton au niveau des « Petites vasières - Najas » à Hensies ;
- 1 canton en bordure NO de l'étang des « Grandes vasières » à Hensies ;
- Minimum 3 cantons dans les drains agricoles des champs et prairies « Sartis », entre le chemin du charroi agricole et le sentier des « Sartis » à Hensies ;
- Minimum 2 cantons dans la zone inondée à l'arrière de l'observatoire « Van Damme » à Hensies (« Pompe brûlée ») ;
- 1 canton dans la roselière de l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- Minimum 1 canton dans la roselière de l'étang frontalier « Van Hoecke » à Hensies ;
- Minimum 1 canton dans l'amphithéâtre à Hensies ;
- 1 canton aux abords des « Mares à tritons » à Hensies ;
- Minimum 1 canton dans la roselière sèche des bassins à schlamms à Hensies.

Des apports de becquées sont repérés à partir du 10-05 dans la grande prairie des Maillettes puis au niveau de la roselière sèche A à Harchies et au moins 2 pulli sont découverts le 09-06 dans cette grande prairie des Maillettes puis deux autres à partir du 24-06 à l'extrémité Est de la roselière A d'Harchies. Un dernier juvénile est également vu le 22-07 à l'extrémité SO de la digue d'Harchies (A/B).

Les derniers contacts de l'espèce interviennent le 08-08.

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)

Après un premier chanteur noté le 15-04, les retours se généralisent à partir du début de la dernière décade d'avril.



Ce sont **au moins 31 cantonnements** qui sont défendus vocalement sur l'ensemble des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul en 2019.

- 2 cantons entre roselière de l'allée de baguage de Pommeroeul et Chaussée Brunehault ;
- 10 cantons de part et d'autre de l'ancien canal et sur la digue de Pommeroeul ;
- 6 cantons sur le teruil d'Harchies (A/B) ;
- 1 canton à l'extrémité SE du chemin des Maillettes (non loin du parking « Pont Cocu ») ;
- 1 canton dans la petite peupleraie « Macau » à Harchies ;
- 2 cantons à l'extrémité Est de la roselière A d'Hachies, en contrebas du talus schisteux du teruil d'Harchies (A/B) ;
- 1 canton dans la petite prairie des Maillettes à Harchies ;

- 1 canton dans la zone partiellement boisée enclavée entre accès de la digue d'Hensies, chemin des Maillettes et cariçaie « Ziane » à Harchies ;
- 1 canton aux abords de l'ancienne ferme « Eugénie » à Harchies ;
- Minimum 2 cantons aux abords du DEMNA ;
- Minimum 3 cantons aux abords du CRIE et de l'extrémité Ouest de l'Allée de Chasse à Harchies ;
- 1 canton en bordure Sud de la roselière des « 15 Parts » à Harchies.

Tonitruant par le chant mais discret de nature, les seuls indices de reproduction du Rossignol sont des cris d'alarme d'adultes inquiets qui sont perçus en juin au niveau de l'Allée de Chasse, non loin du CRIE.

Le dernier contact intervient le 20-08.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)

Les **très rares données** collectées en 2019 confirment très logiquement **l'attrait qu'exercent sur l'espèce les corps de ferme, ainsi que les bâtiments des CRIE et DEMNA**. Un contact de 2 individus intervient au sein des marais le 28-10, soit le long du chemin des Maillettes à Harchies.

Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)

Des isolés en halte sont notés à 3 reprises au printemps, du 21-02 au 19-03 puis un couple le 07-05. il faut ensuite attendre le passage postnuptial pour renouer avec cette **espèce, devenue si rare au sein des marais** : 2 ind. le 23-09, 1 ♂ le 11 & 12-10 et le dernier de l'année le 26-10.

Moineau domestique (*Passer domesticus*)

Espèce nicheuse aux abords des marais, au niveau des corps de ferme et des bâtiments des CRIE et DEMNA, **dont aucun ciblage spécifique ne permet de déterminer le taux de reproduction**. Une seule donnée est obtenue dans la réserve le 27-05, lorsqu'un ♂ en quête de nourriture est surpris à l'extrémité de la digue d'Hensies.

Moineau friquet (*Passer montanus*)

Une seule mention de minimum 2 individus le 11-10 aux abords de la ferme « Slabbinck » est irrémédiablement insuffisante pour accréditer ne fût que la présence pérenne de l'espèce. Cette zone étant précisément, de plus, la dernière qui l'accueillait encore il n'y a pas si longtemps.

Ce moineau est en passe d'endosser un statut des plus précaires aux abords des marais et, malheureusement, bien au-delà.



Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)

La situation de l'espèce n'est guère plus favorable et les années semblent malheureusement se suivre. Après le survol des marais par 1 à 2 individus tout au plus les 19 & 20-04, au moins un oiseau semble se fixer une 15^{aine} de jours à partir du 08-05 dans la zone agricole des « Sartis » proche.

Mais plus aucun contact de ce ou ces derniers n'est obtenu au-delà du 26-05.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)

Les premières données sont obtenues assez tardivement le 18-03, dont le retour au dortoir (roselière A) de 4 individus. Assez vite, **les oiseaux se cantonnent en plusieurs endroits du site.**

- Au moins un canton dans les bâtiments CRIE/DEMNA ;
- Un canton dans la ferme « Slabbinck » ;
- Un canton dans la ferme « Dubois » ;
- Un canton dans la maison de Blanche Slabbinck qui n'a pas dû être dérangé suite au décès récente de Blanche ;
- Un canton sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies ;
- Un canton sur la digue A/B ou à ses abords les plus immédiats ;
- Un canton sur la digue d'Hensies ou à ses abords les plus immédiats.

Rares, quelques preuves de reproduction sont néanmoins obtenues avec des apports de becquées le 26-05 à la ferme « Slabbinck », à la maison de Blanche Slabbinck et sur l'étang frontalier « Van Damme » et l'observation de juvéniles isolés les 23-06 entre les fermes « Dubois » et « Slabbinck » et le 27-06 non loin de la maison de Blanche Slabbinck.

La dispersion postnuptiale draine des migrateurs qui font halte les 05-10 (6 ind.) et 11-10 (15 ind.) ou survolent le site sans s'y arrêter en direction du SO le 11-10 (3 ind.). Le dernier contact de 2019 intervient le 31-10.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)

Des isolés en vol lors des deux périodes de passage, respectivement les 19-04 et 29-07, voilà à quoi se réduit la présence d'une espèce jadis bien plus présente et dont **nos populations reproductrices se réduisent comme peau de chagrin**. Irrémédiablement, année après année.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)

Avec au maximum 4 individus, l'espèce est assez régulièrement notée en première période hivernale, essentiellement sur ou aux abords du terrier d'Harchies (A/B).

Les premiers chants sont émis début février puis ♂ et ♀ sont vus ou entendus en divers endroits des marais, tant sur la partie publique, que sur Hensies. Rapidement, la majorité des observations se concentre sur le **terrier d'Harchies (A/B), endroit où la nidification de l'espèce semble la plus probable**. Bien qu'elle semble aussi possible en quelques autres lieux mais les données sont par trop imprécises pour aller au-delà de ce constat.

A l'issue de la période de nidification, ce passereau ventru, reconnaissable sans trop de difficultés à ses petits cris émis à intervalles réguliers, est toujours autant renseigné sur son bastion : le terril d'Harchies (A/B).

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*)

Les prairies « Van Den Bussche » et leurs abords immédiats semblent attractifs pour les affamés car les rares concentrations sont toutes notées à ces endroits. Les maxima y restent cependant faibles avec 6 individus le 01-01, 11 le 20-02, 8 le 24-08, 7 le 23-09, 6 le 10-12 et 5 le 18-12.

Fortuites, les autres données relatent des oiseaux esseulés qui survolent les marais.



Quelques chanteurs éparpillés et entendus ponctuellement accréditent de **possibles reproductions locales de l'espèce mais qui ne peuvent être étayées davantage.**

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Globalement, les marais accueillent quelques individus en première période hivernale mais plusieurs concentrations sont observées en des lieux de gagnage plus attractifs. Des maxima sont en effet enregistrés au niveau des prairies « Van Den Bussche » et de leurs abords immédiats les 01 & 09-01, ainsi que le long des chemins de halage de l'ancien canal (terril d'Harchies) les 02 & 08-02.

Le chanteur entendu le 16-03 dans les prairies « Van Den Bussche » ne permet malheureusement aucune interprétation future car plus aucun contact n'a été obtenu de fin mars au 23-06.

L'observation de seulement 3 oiseaux isolés en trois endroits distincts en pleine période de nidification ne fait que confirmer la **désertion des marais par de potentiels nicheurs.**

De plus, il faut attendre le 03-10 pour revoir le premier et les maxima restent faibles en seconde période hivernale avec 7 individus le 14-12 et 8 le 08-11.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)

Espèce toujours aussi peu contactée en 2019 avec moins de 10 données collectées. Deux oiseaux font une brève halte au cœur même des marais le 16-02.

Par la suite, deux chanteurs se manifestent en des endroits distincts à l'arrivée du printemps. S'il fait peu de doute que le premier, repéré uniquement le 31-03 en bordure de la Chaussée Brunehault (non loin du parking « Pont Cocu »), soit en un endroit très fréquenté par les ornithologues, ait fait long feu, il n'en est pas de même pour le second. Audible de loin, ce ♂ a entonné sa ritournelle amoureuse depuis l'extrémité de la zone agricole des « Sartis », à proximité de la frontière, de la première décade de mai au 21-06 au moins. **Une probable reproduction étant plus que vraisemblable** à cet endroit périphérique de la réserve.

Le passage postnuptial draine une 10^{aine} de visiteurs qui reprennent des forces le 05-10 dans les champs qui bordent les prairies B et un dernier le 11-10.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

Les premiers chants sont entendus à partir de la seconde décade de février mais se généralisent et deviennent assurément nuptiaux/territoriaux au-delà de la mi-mars.

Douze individus reviennent au dortoir le 18-03 dans la roselière A d'Harchies.



Nicheur certain dont le taux d'occupation n'a pu être cerné de manière suffisamment précise au sein des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul cette saison.

Des apports de becquées sont notés à partir du 18-06 en divers endroits des marais et un juvénile est découvert le 16-07 dans la cariçaie « Ziane » à Harchies.

Un ♂ est surpris en migration active vers le SO le 13-10.

Hivernants, migrateurs & résidents non nicheurs

Cette rubrique reprend l'ensemble des 57 espèces qui ont transité par les marais, voire y ont résidé, sans s'y installer pour tenter une reproduction. Elle regroupe dès lors les migrateurs actifs qui survolent simplement le site ou s'y arrêtent pour des durées variables, des hivernants, des résidents non nicheurs,...

Oie rieuse (*Anser albifrons*)

Présents depuis fin octobre 2018, les 1 à 2 individus au statut incertain (échappés ou pas ?) sont rejoints le 08-01 par une bande de 45 migrateurs en halte sur l'étang A d'Harchies. Au moins une 30^{aine} prolonge son séjour sur les marais jusqu'à la mi-février. Au départ de ces derniers et bien qu'ils aient toujours été présents, les quelques oiseaux à l'origine douteuse se maintiennent jusqu'au 16-03.

Un jeune oiseau s'arrête brièvement le 28-12 sur Hensies.

Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus bewickii*)

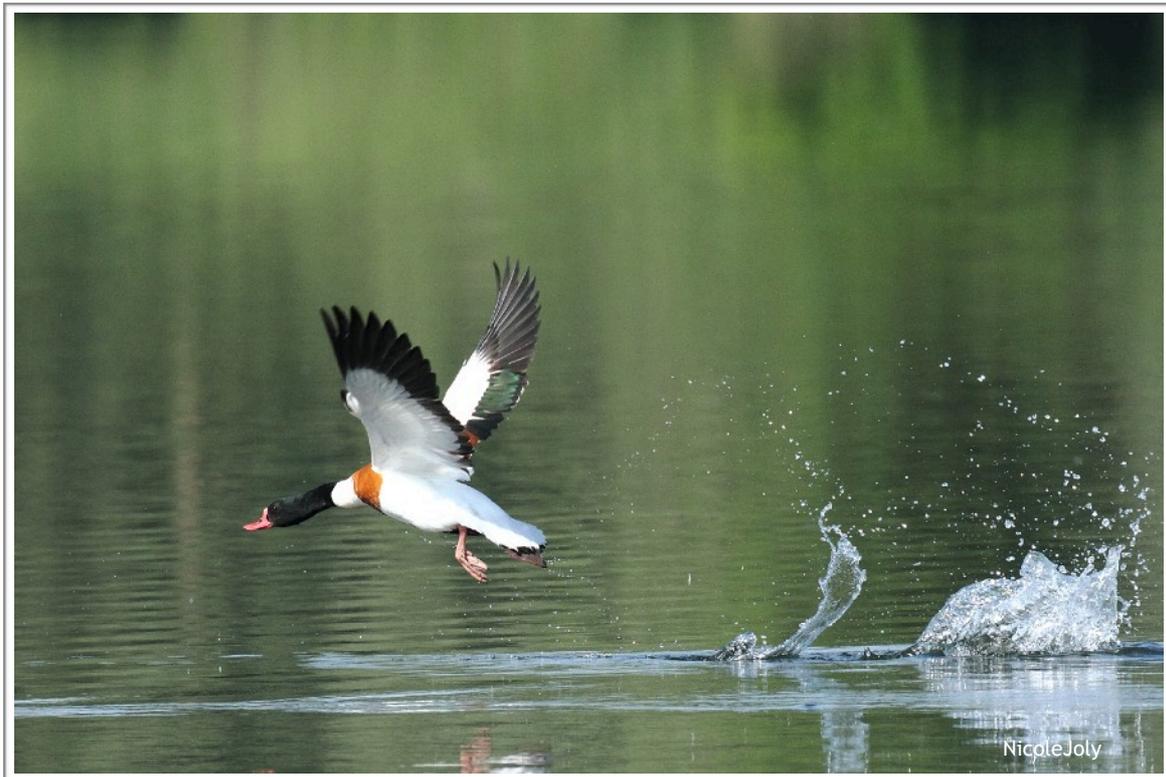
Arrivés pour les 2 premiers le 29-10-2018 et ayant culminés à 12 ind. le 20-11 -2018 puis 11 les 23 & 24-11-2018, les 8 déterminés à poursuivre leur hivernage sur le site sont toujours présents jusqu'au 16-01-2019. Hormis un possible migrateur ou erratique qui les rejoint le 21-01, l'effectif tombe à 6 exemplaires jusqu'au 31-01. Les 4 derniers, vus par la suite, quittent définitivement les lieux au-delà du 03-02.



Environ neuf mois plus tard, les deux premiers hivernants potentiels de cette seconde période sont notés à partir du 30-10. S'ils sont 6 le lendemain et même 10 le 23-12, seuls 4 s'installent durablement du 01-11 au 15-12. Quatre s'adjoignant à eux, l'effectif local double en cette fin d'année.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Après au moins 23 individus le 13-01, la population hivernante se stabilise à environ 16 oiseaux jusqu'à la mi-février, voire un peu au-delà puis une 10^{aine} jusque fin mai. Les deux pics qui interviennent les 16-03 (23 ind.) et 13-04 (30 ind.) témoignent d'oiseaux de passage qui se mêlent aux résidents avant de continuer leur route.



Aléatoirement observées auparavant, les parades nuptiales deviennent plus marquées à l'arrivée du printemps et des couples formés errent sur les marais. Comme chaque saison, depuis trop longtemps, ces comportements prometteurs n'ont à nouveau débouché sur aucune reproduction de l'espèce.

Le juvénile observé en vol le 13-08 ne peut être valablement rattaché à une nichée locale vu sa totale émancipation et la date tardive.

Après un peu plus d'un mois d'absence, des isolés sont revus très irrégulièrement les 30-07, 20-08 et 10 & 30-09.

La seconde période hivernale favorise la venue d'hivernants potentiels qui, de un en octobre puis 2 en première décade de novembre, finissent par se stabiliser à 11-18 individus jusque fin de l'année.

Canard siffleur (*Mareca penelope*)

Anatidé discret, aux déplacements fréquents au sein même des marais ou en dehors, le Canard siffleur n'est pas toujours aisé à voir, moins encore à compter précisément. Raison pour laquelle les comptages sont si différents de l'un à l'autre, parfois pour une même journée. Après un ♂ uniquement renseigné les 16 et 20-01, le mois de février voit l'effectif grimper de 3 individus le 03 à maximum 15 le 11, avant de se stabiliser entre 9 et 10



oiseaux (au moins 6 ♂ & 4 ♀) de la dernière décade de février au 22-03. Les 7 oiseaux présents le 27-03 puis les 5 le 10-04 sont les derniers témoins du passage printanier.

Ensuite, excepté une ♀ découverte le 02-04, il faut attendre un peu plus de 4 mois pour revoir cet anatidé dans la réserve. Un ♂ stationnant du 14-08 au 03-09 puis 2 ♀ les 11 & 17-09 et finalement 4 exemplaires jusqu'au 26-10. Pour parfaire l'info mais de manière anecdotique, une ♀ baguée, très probablement échappée de captivité, est vue le 02-06.

L'arrivage constaté le 30-10 (20 ind.) est suivi d'une présence beaucoup plus irrégulière de l'espèce (max. 4 ind. le 02-11) et 1 à 2 ♂ sont contactés à quelques reprises du 08-11 au 29-12, avant le retour de 12 visiteurs en transit le 30-12.

Huit migrateurs actifs en vol vers le NE sont vus le 15-02.

Canard pilet (*Anas acuta*)

En première période hivernale, un ♂ est présent les 09 & 14-01 puis 2 le 30-01. Renforcé par l'arrivée de nouveaux visiteurs, l'effectif atteint 13 individus le 14-02. S'ils sont encore 10 (7 ♂ & 3 ♀) le 26-02, ils ne sont plus que 2 ♂ et 2 ♀ le 17-03 puis 1 ♂ et 1 ♀ du 23-03 au 08-04.

Le passage pré-nuptial est une dernière fois mis en lumière par la présence de 2 ♂ le 17-04.

Il faut attendre la dispersion postnuptiale pour que ce canard réintègre les marais, quatre mois et demi plus tard. Si deux oiseaux sont notés le 30-08, un seul ♂ semble rester jusqu'au 26-09 au moins. Par la suite, à l'issue du pic de 7 exemplaires renseigné le 05-10, seuls 1 à 2 d'entre eux sont encore irrégulièrement contactés jusque mi-octobre.

Quatre migrateurs actifs en vol vers le NE sont vus le 18-03.

Nette rousse (*Netta rufina*)

Si 5 ♂ & 5 ♀ sont observés sur l'étang A d'Harchies et 2 sur Hensies le 17-02, les quelques données suivantes relatent bien moins de résidents temporaires : 1 ♂ le 22-03 sur l'étang de Pommeroeul, ainsi que 2 (dont au moins 1 ♂) les 31-03 et 3 (2 ♂ & 1 ♀) le 30-10 sur l'étang A d'Harchies, à nouveau.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)

Après un individu seul sur l'étang A d'Harchies le 25-04, un ♂ adulte est noté à 6 reprises du 04-07 au 02-08 sur Hensies.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

Seuls des comptages concertés (de type RHOE) ou, mieux encore, des comptages de retours aux dortoirs permettent de cerner au mieux l'effectif local d'une espèce si mobile au sein des marais. Présents pour les premiers depuis fin octobre 2018, les maxima atteignent 12 individus (7 ♂, 1 ♂ imm. & 4 ♀) le 27-01 puis 18 (11 ♂ & 7 ♀) les 19 & 25-02 (records de l'année). Le printemps qui se rapproche pousse toujours davantage l'espèce à désertir le site



pour rejoindre ses aires de reproduction. Outre que ces départs et arrivées engendrent une plus forte fluctuation de la population hivernante locale, les maxima déclinent toujours davantage avec 10 ind. (5 ♂ & 5 ♀) le 05-03, 8 (4 ♂, 1 ♂ imm. & 3 ♀) le 30-03, 8 (4 ♂ & 4 ♀) le 11-04, 6 (3 ♂ & 3 ♀) le 15-04 et un dernier ♂ le 21-04.

Il faut attendre ensuite un peu plus de 6 mois pour revoir l'espèce au sein des marais. Présente depuis le 25-10, une ♀ est vite rejointe par 2 ♂ en fin de mois. Une interprétation correcte des données éparses récoltées sur l'ensemble des plans d'eau étant compliquée par

l'absence de comptages aux dortoirs en seconde période hivernale, il semble plus prudent d'estimer l'effectif à minimum 6 ♂ (dont 1 imm.) & 2 ♀ jusque fin de l'année.

Harle piette (*Mergellus albellus*)

De 1 à 3 ♀ sont signalées à une 20^{aine} de reprises pendant un peu plus d'un mois, du 16-01 au 20-02. La fluctuation du simple au triple de cet effectif local témoignant davantage de la discrétion de l'espèce, que de réels mouvements.

Il faut attendre ensuite un peu moins de 9 mois pour revoir l'espèce en ces lieux suite au très bref transit d'un ♂ le 10-11 et, surtout, une ♀ qui, arrivée le 30-12, prolonge son séjour bien au-delà de 2019.

Harle bièvre (*Mergus merganser*)

Seuls des comptages concertés (de type RHOE) et, mieux encore, des comptages aux dortoirs peuvent cerner au plus près la population hivernante à un moment donné. Néanmoins, si des pics de présence ressortent de la sorte clairement, il n'est pas toujours facile de corréler cet ensemble de données au vu des différents ratios ♂/♀ qui ressortent. Présents depuis fin octobre 2018 pour les premières, dans le cas présent, les maxima atteignent en première période hivernale au moins 25 individus (10 ♂ & 15 ♀) le 21-01 (record de l'année), 23 (8 ♂ & 15 ♀) le 31-01 et 22 (6 ♂ & 16 ♀) le 25-02. Après une forte diminution relative, l'effectif local se stabilise à 7 individus (4 ♂ & 3 ♀) le 16-03, 8 (1 ♂, 1 ♂ imm. & 6 ♀) le 19-03, 6 (2 ♂ & 4 ♀) le 26-03 et un dernier contact est obtenu le 15-04 (1 ♂ & 1 ♀).



Gwenaëlle Vandendriessche

Environ 7 mois plus tard, le retour de l'espèce intervient le 09-11 avec l'arrivée d'un couple. Très mobile et disséminé sur l'ensemble des étangs du site, l'effectif d'une telle espèce est difficile à cerner précisément. Raison de l'importance que revêtent les comptages concertés et aux dortoirs. Une seconde ♀ rejoint ce petit groupe dès le lendemain et il y a déjà au moins 3 ♂ & 2 ♀ du 16-11 au 25-11 puis un 4^{ème} ♂ à partir du 28-11 et 7 ♂ & 4 ♀ le 30-11. Un comptage RHOE coordonné sur l'ensemble des marais offre un premier pic de 19 individus (12 ♂ & 7 ♀) le 05-12. Une population exactement similaire sera détectée 10 jours plus tard (le 15-12) lors d'une séance d'observation des retours au dortoir. A elles seules, ces deux données prouvent à souhait ce qui a été dit et redit ci-dessus. La dernière décade de l'année correspond au maximum de présence de cet anatidé sur le site avec des comptages disparates de 24 oiseaux (15 ♂ & 9 ♀) le 21, 17 (9 ♂ & 8 ♀) le 27, 17 (8 ♂ & 9 ♀) le 28 et 17 (12 ♂ & 5 ♀) le 29.

Martinet noir (*Apus apus*)

Les 3 premiers à survoler le site sont vus le 27-04. Ils sont déjà 10 à faire de même le lendemain et 50 le 30-04 (soit le plus grand groupe de passage au printemps).

Par la suite, des oiseaux épars sont notés lorsqu'ils viennent se nourrir au-dessus des marais et, surtout, 200 le 13-06 qui doivent profiter d'une zone orageuse pour happer les insectes poussés par ce rouleau compresseur.

Une bande d'environ 150 individus, détectée le 09-07, met clairement en lumière le démarrage de la dispersion postnuptiale de cette espèce qui ne s'attarde guère en nos contrées après l'émancipation des jeunes.

Hormis quelques migrateurs actifs nets en vol vers le SO, 2 (1+1) le 30-07 et 1 le 05-08, les contacts sont assez rares et espacés.

Les 7 derniers Martinets noirs sont contactés le 22-08.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

Des trois visiteurs en halte les 17 & 18-03, 2 sont toujours présents le 19-03. Issus d'un second groupe distinct, 11 migrateurs s'alimentent sur les étangs A/B d'Harchies le 29-03.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)

La seule observation de 2019 relate 37 migrateurs qui se dirigent activement vers le SO le 23-11.

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)

L'adulte en PN qui survole la réserve le 27-05 constitue la seule mention de l'espèce pour 2019.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)

Au vu de l'absence de données auparavant, le passage postnuptial favorise clairement cette saison le contact avec l'espèce, tout en se limitant à quelques rares migrants actifs isolés les 11 & 30-07 et 08-08.

Courlis cendré (*Numenius arquata*)

Les deux périodes de passage favorisent le contact de très rares individus : 2 en vol le 21-02, 1 le 26-02, 1 criant le 01-03 et les 2 derniers en vol vers le SO le 22-08.

Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

Seuls 2 migrants (dont une probable *Islandica*) interrompent leur voyage le 10-03 pour reprendre des forces au sein des marais.

Combattant varié (*Calidris pugnax*)

Un seul et unique individu est détecté le 29-03.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Un adulte en PN fréquente les marais les 10-03, 18-03 et 26-04, sans qu'il ne soit possible d'établir s'il s'agit d'un seul et même visiteur ou de plusieurs qui se sont succédés.

Le passage postnuptial voit transiter un ultime migrant qui s'alimente sur les vasières le 11-10.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

Peu présente (seulement 23 dates), avec des effectifs dérisoires pour la plupart, la Bécassine des marais ne semble pas au meilleur de sa forme au sein des marais en 2019. En effet, exceptés 27 individus observés le 01-02 puis 5 les 22 & 30-03, toutes les autres données, disparates et rares, relatent de 1 à max. 3 oiseaux en vol ou s'alimentant sur les quelques habitats favorables.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)

Les deux premiers sont notés le 18-04. Par la suite, hormis 3 individus du 06 au 09-05 puis 2 jusqu'au 12-05, un oiseau esseulé est régulièrement renseigné du 21-04 au 03-06.

Après un mois d'une absence réelle ou relative, un oiseau est revu du 03 au 13-07 puis 2 jusque mi-juillet. Le passage postnuptial est marqué par deux pics de 12 ind. le 26-07 et 14 le 22-08. Au-delà, de 1 à 2 exemplaires stationnent sur les marais durant les deux premières décades d'août et un dernier est présent le 11-10.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)

Habituellement commun au sein des marais, ce limicole le fut nettement moins en 2019. Hormis 2 ind. les 17-03 et 22-07, seuls des oiseaux esseulés sont renseignés très irrégulièrement du 10-03 au 26-10.

L'espèce étant même totalement absente en septembre.

Plusieurs migrateurs actifs sont clairement renseignés comme tels : 2 le 10-04 en direction du N, 1 le 12-04 en direction du NE (de nuit, lors d'une séance de capture des papillons nocturnes) et 1 le 08-07 en direction de l'O.



Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

Après un migrateur actif observé au-dessus des marais alors qu'il se dirige vers le N le 01-03, les 9 premiers visiteurs en halte, notés le 17-03, constituent également le plus grand effectif de 2019. Si 6 individus sont encore renseignés le 23-03, seuls 1 à 2 fréquentent régulièrement les marais jusqu'au 21-05.

La raréfaction de l'espèce est ensuite flagrante : 4 ind. en vol le 30-05, 2 en vol le 09-06 et le dernier de l'année se signale par son cri le 12-08.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*)

Un seul individu, en vol de surcroît, est noté le 20-04.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

Le premier oiseau de l'année est observé le 17-04. Le passage printanier draine peu l'espèce avec 1 ind. en vol le 20-04, 1 qui fait halte du 03 au 08-05 et 2 le 26-05.

Les 3 migrateurs actifs qui survolent les marais en direction de l'O le 30-07 marquent clairement le début du passage postnuptiale sur le site.

Ce transfert ne sera guère plus favorable à la venue de ce limicole car des isolés sont contactés à seulement 6 reprises durant les deux dernières décades d'août, essentiellement aux cris. Pour le peu qu'il ne s'agisse pas d'un seul et même résident.

Mouette pygmée (*Hydrocoloeus minutus*)

Un immature stationne sur les étangs durant la première décade de mai et un peu au-delà.

Le passage postnuptial draine deux juvéniles en brève halte alimentaire le 17-09.



Goéland argenté (*Larus argentatus*)

Des données ponctuelles de quelques oiseaux dispersés, irrégulières de surcroît, sont obtenues sur l'ensemble de l'année 2019. Desquelles seules se détachent de faibles concentrations de 35 individus le 13-01 et 13 le 14-12 qui s'établissent sur l'étang de Pommeroeul.

Ces résultats peu contrastés relatent-ils la réalité ou sont-ils dû à un suivi plus lacunaire de ce pré-dortoir ?

Goéland pontique (*Larus cachinnans*)

Au moins un adulte est observé à 4 reprises en première période hivernale, du 02-01 au 26-02. Ensuite, quelques individus distincts fréquentent très irrégulièrement les marais jusqu'au 22-07.

La découverte de 8 adultes le 09-11 sur le pré-dortoir de l'étang de Pommeroeul met un terme à un peu plus de 3 mois d'absence. Peu d'oiseaux s'installent durablement en seconde période et les mouvements semblent importants.

Goéland leucopnée (*Larus michahellis*)

Un adulte est détecté les 06 & 20-01, 2 à 3 reprises du 17-02 au 23-03 puis, à nouveau, un seul les 10 & 20-04 et 27-05. Après une absence remarquée en juin, un adulte est ponctuellement noté en juillet.

Parallèlement, de faibles pics de présence sur l'étang de Pommeroeul totalisent 3 oiseaux le 22-07 et 15 le 27-08. Par la suite, au moins un adulte fréquente les marais jusqu'au 24-11, pas au-delà.

Goéland brun (*Larus fuscus*)

Espèce présente tout au long de l'année, en très petit nombre et de manière disparate. Faibles néanmoins, quelques concentrations sont observées sur l'étang de Pommeroeul, notamment lors de rassemblements en pré-dortoir : 21 individus le 27-01, 12 le 11-03, 7 les 24-03 et 22-07, 15 le 27-08, 8 le 15-09, 25 le 13-10 et 11 le 28-10.

Un migrateur actif, clairement identifié comme tel, est surpris le 20-08 lorsqu'il survole les marais en direction du SO.

Guifette noire (*Chlidonias niger*)

Le premier contact de l'année relate la halte alimentaire de 9 individus le 19-04 sur les étangs A et B d'Harchies. Par la suite, un adulte en PN est noté le 26-04 et deux autres, arrivés le 04-05, sont rejoints par un 3^{ème} le 07-05. L'un d'entre eux prolonge seul son séjour jusqu'au 13-05 et les 2 derniers de ce passage printanier sont découverts le 21-05.



Environ deux mois plus tard, un oiseau est vu le 28-07, 1 juvénile le 20-08 puis du 27 au 28-08, 2 ind. fin août, 1 juvénile du 14 au 17-09 et un dernier visiteur du 29-09 au 02-10. Pour le peu qu'il s'agisse, bel et bien, du même.

Le total pour 2019 tourne autour de minimum 22 visiteurs différents : 15 au printemps et 7 à l'issue de la période de nidification.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

Après une première ambassadrice qui trace déjà vers le N le 16-02, environs 27 autres migrateurs actifs transiteront par les marais lors de leur remontée vers le NNE du 06-03 au 15-05. Si la plupart sont seuls, une bande de 12 ind. est néanmoins observée le 31-03.

Débutée timidement par deux oiseaux qui survolent la réserve les 23 et 30-06, la dispersion postnuptiale augmente nettement par la suite avec 4 ind. le 14-07, 12 le 21-07 et 11 le 12-08 (derniers de l'année).

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

Au moins 8 individus différents peuvent être différenciés sur base des données encodées mais, surtout, des photos qui y sont parfois jointes.

Un migrateur actif surpris le 19-04, alors qu'il cingle vers le SO et un second en brève halte le 04-05 sont les seuls contacts obtenus durant le passage pré-nuptial.



Environ 4 mois plus tard, une ♀ immature séjourne au moins du 25-08 au 30-09. Durant cette longue halte de plus d'un mois, elle est ponctuellement rejointe par un ♂ le 29-08 puis un autre congénère le 10-09.

La dispersion postnuptiale apporte également un faible contingent de migrants actifs : 1 vers l'E le 31-08 et 1 vers le SO le 05-09.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

Quatre oiseaux sont fortuitement contactés en vol les 22-04, 15-08, 09-09 et 25-11.

Busard St-Martin (*Circus cyaneus*)

En première période hivernale, les marais pourvoient au ravitaillement de l'espèce, voire, ponctuellement, à son hébergement. Un ♂ adulte est en effet présent les 02 & 03-02 puis une ♀ adulte les 19-02 et 05-03.



Par la suite, les observations d'un ♂ adulte le 23-05 et d'une ♀ adulte le 17-06 concernent plus que probablement des oiseaux qui ont échoué dans leur tentative de reproduction ou des individus plus immatures que communiqués qui s'activent tardivement ou errent sans but précis.

La seconde période hivernale fournit trois contacts : une ♀ le 15-10, un ♂ immature de 1^{er} hiver le 24-11 et une ♀ en chasse le 17-12.

Milan noir (*Milvus milvus*)

Les 6 données espacées d'oiseaux isolés, collectées du 16-04 au 23-06, témoignent de l'attrait des marais sur des migrateurs de passage ou sur des visiteurs plus locaux en errance sur une zone plus vaste. A moins que ce ne soit un peu des deux.

Quoiqu'il en soit, au vu du faible taux de présence de l'espèce et de l'absence de comportement un tant soit peu nuptial/territorial, l'espoir d'une reproduction locale de ce rapace s'éloigne encore un peu plus cette saison.

Pic mar (*Dendrocoptes medius*)

Le plus souvent repérés par leurs cris typiques, des oiseaux seuls en recherche de nourriture sont renseignés 4x du 12-01 au 24-02, 3x du 05 au 30-06 puis les 08-08, 10-09, 08-11 et 28-12.

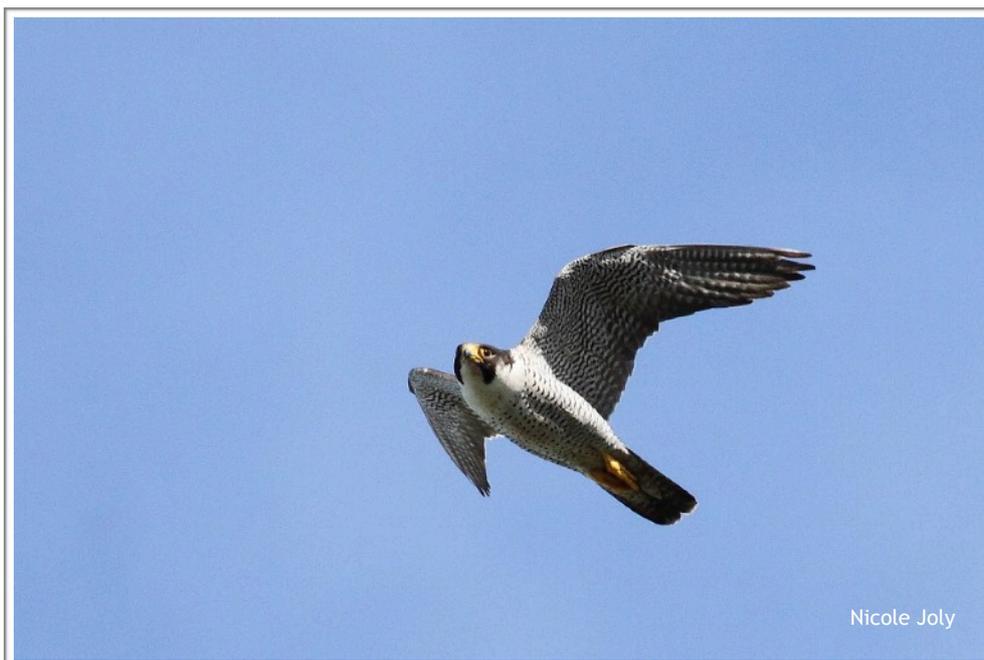
Pic noir (*Dryocopus martius*)

Un individu, plus rarement deux, est plus entendu qu'il n'est vu tout au long de l'année, de manière moins soutenue en juillet et août et même pas du tout en février.

Malgré ces cris, nuptiaux parfois, et ce qui peut être attribué à des poursuites entre partenaires, plus rares encore, **l'espèce ne semble toujours pas nicher au sein des marais.**

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Des oiseaux esseulés sont très irrégulièrement notés lorsqu'ils survolent les marais ou, plus rarement encore, tentent d'y dégoter une proie.



Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)

Espèce seulement notée à neuf reprises en 2019, la plupart du temps isolément. Par ailleurs, un individu au moins fréquente un dortoir de corvidés le 17-12.

Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*)

Des isolés sont vus et entendus aux deux périodes hivernales les 03-02 et 25-11.

Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*)

A contrario d'autres périodes hivernales bien plus propices à l'accueil et à la détection de ce bel oiseau, l'année 2019 est largement moins riche.

Après la détection de 2 adultes qui errent le 13-02 dans la roselière A d'Harchies, il faut attendre la période hivernale suivante (soit 10 mois plus tard) pour que l'espèce soit revue, en très très petits nombres. Un oiseau au moins est entendu le 29-12 dans la roselière de Pommeroeul et au moins un est contacté dans la roselière A d'Harchies le lendemain.

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Après une bande de 15 migrateurs actifs qui survolent les marais en direction de NE le 26-02, le passage postnuptial en draine au moins 4 dans le sens inverse le 12-10.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Si les 4 premières de l'année sont découvertes le 16-03, il faut attendre fin-mars, début-avril pour que le passage prenne corps. Les concentrations d'affamés en halte alimentaire sur les étangs devenant sans cesse plus importantes au fil du mois d'avril : 15 individus le 01, 20 le 11, 25 le 13, 50 le 23 et 300 le 25.

Au même moment, d'autres optent pour continuer leur remontée vers le NE sans s'arrêter sur les marais dont une 100^{aine} d'individus en deux groupes (40+60) le 11 puis encore 6 le 15.



Sporadiquement vue au sein de la réserve par la suite, il faut attendre la dispersion postnuptiale pour revoir l'espèce en plus grand nombre. Les maxima étant alors d'une 100^{aine} d'exemplaires les 07-06 et 15-07, 60 le 16-08 et 30 le 09-09 (les dernières de l'année).

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapilla*)

En toute logique, l'espèce ne fréquente les marais que lors des périodes hivernales. Des isolés à maximum 2 individus sont assez régulièrement contactés jusque fin mars.

Les deux chanteurs entendus à une reprise chacun en des endroits distincts les 23-03 et 30-03 n'ont débouché sur aucun cantonnement plus clairement affiché.

Sept mois plus tard, ce petit passereau aux couronnes si marquées rejoint à nouveau la réserve pour y passer une partie de l'automne et de l'hiver. Si de 1 à 3 oiseaux sont la plupart du temps notés, la présence d'une 10^{aine} le 01-11 pourrait s'apparenter à un transit ponctuel plus conséquent.

Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Omniprésente en première période hivernale, en des nombres sans cesse fluctuants au gré des mouvements d'affamés ou des retours aux dortoirs, les maxima atteignent 155 individus le 02-01, 90 le 15-01, 100 le 12-02, 20 le 22-02, 115 le 05-03, 56 le 25-03 et 60 le 15-04.

Avec l'arrivée du printemps, les migrants actifs sont de plus en plus nombreux à remonter vers leurs zones de reproduction plus nordiques. Le passage s'effectuant sur un large front, les marais sont donc survolés par quelques visiteurs de ce type : 118 (14+44+56+4) le 30-03 et 11 le 01-04.

Après un dernier contact obtenu le 20-04, il faut précisément une ½ année pour que l'espèce renoue avec ces lieux par le biais du passage actif d'une 60^{aine} d'oiseaux (35+25) qui se dirigent vers le SO le 22-10.

La seconde période hivernale est marquée par des concentrations plus faibles de maximum 40 individus le 02-12 et 70 le 10-12.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*)

Non nicheuse en nos régions, l'espèce déserte fort logiquement les marais à l'arrivée du printemps. Un recensement exhaustif conduit à la découverte de 142 individus en recherche alimentaire en divers endroits le 02-01. Les autres maxima obtenus durant la première période hivernale sont donc bien moindres et fluctuent au gré des mouvements inhérents à ces affamés et/ou fuyards climatiques. Ils atteignent une 60^{aine} d'individus les 12 & 15-02, 65 le



01-03, 79 (dortoir) le 18-03, 32 (dortoir) le 22-03 et une 100^{aine} le 23-03.

De nombreux migrateurs actifs survolent le site lors de leur remontée vers le NNE avec 16 (1+3+12) le 30-03, +/-50 le 31-03 et 12 le 10-04, qui sont également les derniers de cette période.

Un peu moins de 6 mois plus tard, un premier rassemblement d'environ 10 oiseaux est renseigné le 05-10. D'autres suivront au fur et à mesure des arrivées et départs avec des maxima de 32 le 17-10, 65 le 22-10, +/-110 le 30-10 et 50-60 en première décade de décembre.

La dispersion postnuptiale de l'espèce est faiblement mise en lumière par un faible passage vers le SO d'un isolé le 11-10 et 30 (10+20) le 13-10.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Un migrateur en halte le 17-09 sur Hensies constitue la seule donnée de l'espèce au sein des marais en 2019.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Les prairies qui s'étendent le long du chemin des Mailettes, de l'ancienne grande peupleraie « Macau » au parking du « Pont Cocu », semblent attractives pour l'espèce en passage car toutes les observations ont été réalisées dans les limites de cette zone. Un ♂ est découvert là les 22-04 et 08-05 puis un couple le 13-05.

Le passage postnuptial y ramène de 1 à 2 oiseaux le 23-09.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

Exceptés 2 individus le 10-06 et maximum 3 le 26-07, l'espèce est finalement peu vue en 2019 avec quelques rares isolés à 6 reprises du 20-02 au 17-11.



Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

Cette espèce n'a été observée qu'à une 10^{aine} de reprises sur les marais, essentiellement lors de survols dont une bande de 10 migrateurs actifs, clairement identifiés comme tels, qui se dirigent vers le S le 05-10.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*)

Cette espèce n'a été observée qu'à une 15^{aine} de reprises sur l'ensemble de l'année 2019.

Si 22 individus sont observés le 12-02 dans les prairies B d'Harchies, où ils s'alimentent, ce sont surtout les concentrations aux dortoirs qui ressortent clairement de ces rares données. Par ordre de grandeur, 60 individus s'installent le 26-03 dans la roselière A d'Harchies puis 80 s'y remettent à nouveau le 26-10, 150 jettent leur dévolu sur celle de Pommeroeul le 11-02 et, surtout, entre 550 et 600 se répartissent au sein de 4 dortoirs distincts le 19-02 : 250-280 dans la roselière de Pommeroeul, 100-120 dans la roselière B d'Harchies, 80 dans la roselière A d'Harchies et 120 dans la roselière « Van Gheyt » à Hensies.

Hormis environ 80 exemplaires de retour au dortoir le 26-10 dans la roselière A à Harchies, de 1 à 2 sont très rarement vus en seconde période hivernale.

Pinson du nord (*Fringilla montifringilla*)

Après 1 à 2 oiseaux de passage ou hivernants plus avérés jusque fin janvier, 20 individus sont notés le 31-01 et 25 le 15-02. Les 3 derniers de la première période hivernale sont présents jusqu'au 20-02.

Un peu moins de 8 mois plus tard, l'oiseau vu le 11-10 marque le retour de l'espèce au sein des marais. Mais sa présence restera faible par la suite avec des isolés les 31-10 et 17 & 18-12.

Grosbec cassenois (*Coccothraustes coccothraustes*)

L'oiseau détecté en vol le 30-03 constitue la seule et unique donnée de l'espèce pour 2019.

Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)

Espèce peu fréquente sur les marais, elle le demeure en 2019 avec seulement une 10^{aine} de contacts du 31-01 au 13-10, ainsi que des maxima tout aussi faibles de 17 individus le 31-01, 8 le 23-02 et 9 le 11-10.

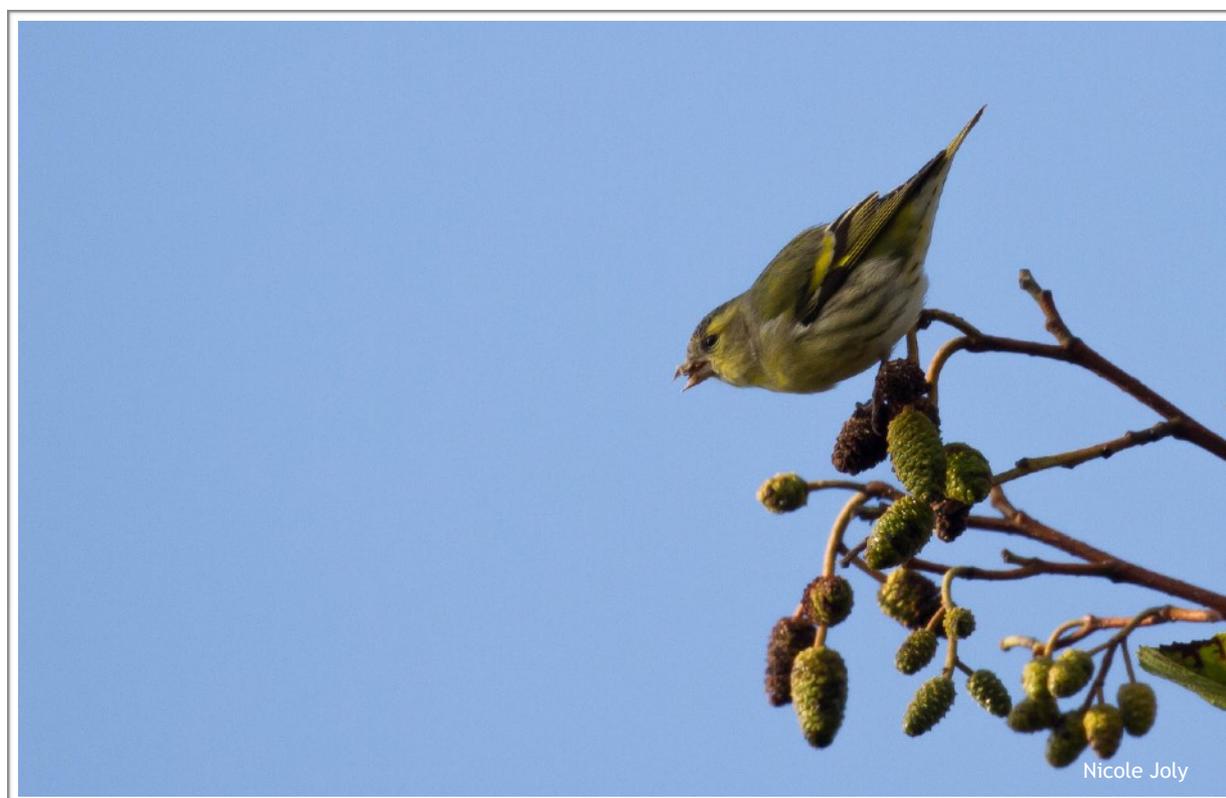
Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)

Neuf adultes recherchent leur nourriture le 16-07 dans le petit bois enclavé entre la prairie « Ziane » et la grande peupleraie « Macau » à Harchies et un isolé survole les marais le 26-07.

Tarin des aulnes (*Spinus spinus*)

Entamé depuis le 12-10-2018, l'hivernage de l'espèce perdure en première période jusqu'au 05-03-2019. Dénombrer des bandes de tarins n'est pas chose aisée, agglutinés qu'ils sont aux carottes d'aulnes, en hauteur souvent. Les maxima qui suivent doivent dès lors être considérés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des estimations hautes : 13 individus le 15-01, 14 les 12-02 & 03-03 et 25 le 05-02.

Mis à part les deux oiseaux surpris en vol le 17-07 sur la partie Hensies des marais, l'arrivée des premiers visiteurs de la seconde période est notée le 05-10. Assez vite, comme de coutume, plusieurs pics de présence sont décelés avec une 20^{aine} d'exemplaires le 08-10, 40 les 19 & 28-10, 45 le 22-10 et 60 le 21-11. Tout au plus, une 15^{aine} d'entre eux stationne dans le périmètre de la réserve en décembre.



Raretés

Cette rubrique reprend les 20 espèces les plus rares en 2019. Si certaines sont annuelles ou le deviennent petit à petit, d'autres se montrent beaucoup plus rarement dans le périmètre des marais.

Caille des blès (*Coturnix coturnix*)

Le passage printanier favorise l'arrêt temporaire d'au moins 2 individus isolés le 11-05 dans la prairie « Ziane » et les 31-05 et 01-06 dans la zone agricole des « Sartis » qui jouxte les marais.

Observée en lisière des cultures le 31-05, avant qu'elle ne s'y enfonce lors de sa fuite, elle est à nouveau repérée là le 01-06, par le chant cette fois.

Bernache cravant (*branta bernicla*)

L'unique observation d'un exemplaire en quête de nourriture sur les prairies B d'Harchies le 15-03, face au DEMNA, met fin à 8 ans d'absence de l'espèce au sein des marais et constitue la 3^{ème} donnée.

Oie des moissons de la toundra (*Anser serrirostris*)

Un visiteur esseulé, probablement le même en errance locale, profite du couvert des marais à deux reprises : du 20 au 23-01 puis du 02 au 09-02.

Grue cendrée (*Grus grus*)

Un adulte est surpris en vol le 20-01 puis encore une 30^{aine} d'individus le 01-03.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*)

Un individu est très brièvement observé le 20-01 au crépuscule, lorsqu'il survole l'extrémité de la digue d'Harchies (A/B) et un second oiseau, plus nettement identifié, est repéré le 25-02 sur Hensies.

Sterne naine (*Sternula albifrons*)

Quatre migrateurs distincts fréquentent les marais lors du passage pré-nuptial : un qui fait halte les 05 & 06-06 pour se consacrer à la recherche d'une nourriture bienvenue sur les étangs d'Harchies et d'Hensies et 3 qui survolent les marais le 18-06, lors de leur passage actif vers le N.

Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*)

Outre un adulte en PN en brève halte le 21-05, l'individu noté le 01-06 est pionnier car ils sont au moins 7 au total deux jours plus tard. Parmi lesquels au moins 2 restent sur place par la suite jusqu'au 09-06. L'adulte observé en migration active le 30-07 est aussi le dernier représentant de l'espèce au sein des marais en 2019.



Cigogne noire (*Ciconia nigra*)

Au moins 7 individus différents ont transité en vol au-dessus des marais lors des deux périodes de passage : 2 ind. vers le NE le 11-05, 3 adultes le 13-05, 1 le 09-06 et 1 juvénile le 30-07.

Héron pourpré (*Ardea purpurea*)

Les rares visiteurs se répartissent à parts égales sur les deux périodes de passage : 1 ind. posé le 21-05 à la lisière de la roselière de Pommeroeul, 1 en vol le 18-06, audition d'au moins un migrateur nocturne le 25-07 lors d'une séance de capture de papillons et 1 dernier en vol le 30-07.

Milan royal (*Milvus milvus*)

Les deux périodes de passage drainent un petit contingent de migrants ou d'erratiques. Cinq isolés remontant vers leurs zones de reproduction sont notés du 03-03 au 01-06. Outre un immature 2A qui survole les marais le 23-06, un seul visiteur est noté à l'issue de la période de nidification (soit le 13-07).

Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)

Un immature est observé le 01-04 par un ornithologue chanceux, alors qu'il survole les marais en direction du NE, sans s'y arrêter.

Hibou des marais (*Asio flammeus*)

Des isolés en errance locale et/ou alimentaire sont vus les 19-03 et 01-05 respectivement dans la grande prairie des Maillettes et dans les prairies B et « Van Den Bussche » à Harchies.

Huppe fasciée (*Upupa epops*)

Migrateur tardif, un oiseau est brièvement entendu le 10-10 sur le teruil d'Harchies.

Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*)

Audition d'au moins un individu qui survole les marais le 25-06.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*)

Après un oiseau esseulé au statut indéterminé le 31-03 et un second qui se dirige activement vers le N le 15-04, un possible dernier est noté le 30-12.

Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*)

Au moins un individu se manifeste par ses petits cris le 18-04 dans la petite phragmitaie des « 15 Parts » à Harchies.

Pouillot à grands sourcils (*Phylloscopus inornatus*)

Un seul et unique contact, bref de surcroît, d'un seul et unique visiteur est obtenu le 08-10.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)

Un ♂ en halte est surpris le 22-04 le long du chemin de halage de l'ancien canal sur la partie Pommeroeul des marais et le second individu de l'année, migrateur postnuptial, l'est le 05-09 le long du chemin des Maillettes sur la partie Harchies, cette fois.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)

Les 2 adultes contactés le 12-05 dans la zone agricole qui jouxte les marais, dite des « Sartis », permettent à l'espèce d'intégrer de justesse la liste 2019.

Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)

Deux migrants actifs interrompent leur transit à l'aube du 12-10 pour reprendre des forces dans la zone agricole proche des marais, dite des « Sartis ».

Espèces férales

Cette rubrique reprend l'ensemble des 6 espèces férales, exotiques ou échappées de captivité qui ont fréquenté les marais, sans y nidifier.

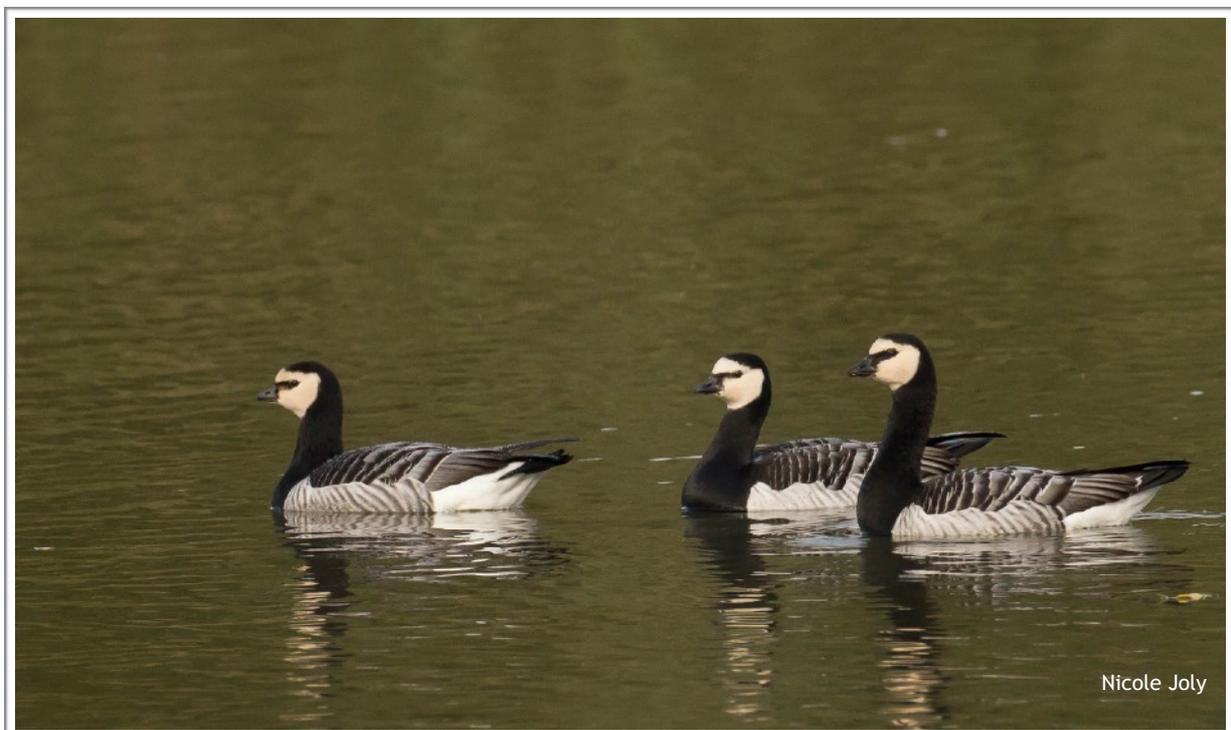
Dendrocygne fauve (*Dendrocygna bicolor*)

Suite à l'émoi provoqué par un coup de feu tiré côté français le 26-05, un individu vient se mettre à l'abri sur l'étang frontalier « Van Damme » à Hensies, en compagnie d'une multitude d'autres anatidés.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*)

De retour pour les toutes premières depuis le 17-09-2018, la population hivernante est toujours maximale en début d'année. Pour dresser le bilan le plus fiable, il n'a été tenu compte que des comptages précis car ceux estimés sont par trop fluctuants. Après des maxima de 243 individus le 08-01 puis 266 le 11-02, ce noyau commence à se déliter à partir de mars : 229 oiseaux le 01-03, 208 le 05-03, 142 le 10-03, 11 le 18-03 et, bien plus tard, 2 le 19-04, 3 le 30-04 et 4 le 23-05.

Repéré pour la première fois le 08-03, l'exemplaire blessé reste à demeure jusqu'au 08-06. Qu'est-il devenu ensuite ?



Ponctuels, les 46 premiers hivernants potentiels sont de retour sur les marais le 18-09. Ce groupe s'étoffe assez vite ensuite pour atteindre toujours plus ou moins le même nombre d'oiseaux : 77 individus le 23-10, 189 le 26-10 et 247 le 30-11.

Bernache de Hutchins (*Branta hutchinsii hutchinsii*)

Hormis 7 individus le 16-02, la population locale oscille de 1 à 5 jusqu'au 24-02 puis du 30-10 jusqu'à la fin de l'année. Des hybrides Bernache de Hutchins x Bernache nonnette en font également partie.

Oie cygnoïde (*Anser cygnoides*)

L'individu contacté le 20-02 est le premier à l'avoir été dans les marais.

Canard à bosse (*Sarkidiornis melanotos*)

Les 2 individus découverts le 22-10 constituent la première donnée de cette espèce exotique au sein des marais.

Canard de Chiloé (*Mareca sibilatrix*)

En compagnie d'autres anatidés, un ♂ est observé le 07-08 sur l'étang principal d'Hensies, en lisière de la grande peupleraie « Macau ».

Liste récapitulative des espèces observées dans les Marais d'Harchies (1964 - 2019)

Ce ne sont pas moins de 307 espèces (dont 27 espèces férales, exotiques ou échappées) et 10 sous-espèces qui ont été observées dans les Marais d'Harchies depuis 1964. La liste récapitulative qui suit est basée sur les données personnelles de Marius Loison , Dirk & Luc Verroken, ainsi que sur deux synthèses plus vastes, relatives à l'ensemble du Hainaut Occidental, rédigées par Hugues Dufourny et Mathieu Derume (mise à jour).

Pour compléter ce travail, les données du portail d'encodage « observations.be » ont été intégrées à partir de 2004.

Adaptation du statut de ces espèces

Les espèces très rares ou accidentelles sont indiquées en caractères gras (rouge). Les espèces rares ou très irrégulières sont notées en italique (rouge). A titre d'exemple, la *Mésange huppée* bien que commune en Belgique est moins observée que le Bihoreau gris dans les Marais d'Harchies qui est une espèce **rare** en Belgique.

Dans certains cas, il n'a pas été possible de restreindre une espèce à un statut précis, afin de ne pas se limiter à une interprétation qui serait par trop subjective.

Bibliographie

DUFOURNY, H. (2000) : Liste complète des oiseaux observés en Hainaut Occidental - période 1964 à 2000. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2000* : 90 - 98.

DUFOURNY, H. (2001) : Liste des espèces échappées de captivité en Hainaut Occidental - période 1984 à 2000. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2001* : 80-82.

DERUME, M. (2003-2004) : Nouvelle liste des oiseaux observés en Hainaut Occidental. *Le Guignard (rapport ornithologique du Hainaut Occidental) 2003-2004* : 72 - 80.

	Espèces	Nom scientifique
EXO	Dendrocygne fauve	<i>Dendrocygna bicolor</i>
	Bernache à cou roux	<i>Branta ruficollis</i>
	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>
	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>
EXO	Bernache de Hutchins	<i>Branta hutchinsii</i>
EXO	Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>
	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>
EXO	Oie cygnoïde	<i>Anser cygnoides</i>
	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>
	Oie des moissons de la toundra	<i>Anser serrirostris</i>
	Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>
EXO	Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>
	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>
	Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus bewick</i>
	Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>
EXO	Canard à bosse	<i>Sarkidiornis melanotos</i>
EXO	Ouette de Magellan	<i>Chloephaga picta</i>
	Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiacus</i>
	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
EXO	Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>
EXO	Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>
EXO	Canard à crinière	<i>Chenonetta jubata</i>
EXO	Canard à collier	<i>callonetta leucophrys</i>
	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>
EXO	Sarcelle cannelle	<i>Spatula cyanoptera</i>
	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
	Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>

	Espèces	Nom scientifique
EXO	Canard siffleur du Chili	<i>Mareca sibilatrix</i>
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
EXO	Canard des Bahamas	<i>Anas bahamensis</i>
EXO	Canard à bec rouge	<i>Anas erythrorhyncha</i>
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
	Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas carolinensis</i>
EXO	Sarcelle tachetée	<i>Anas flavirostris</i>
	Nette rousse	<i>Netta rufina</i>
	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>
	Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>
	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
	Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>
	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>
	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>
	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>
	Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>
	Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>
	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>
	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>
	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
EXO	Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>
ESC	Perdrix rouge	
	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>
EXO	Faisan doré	<i>Chrysolophus pictus</i>
	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>
	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>
	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>
	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>
	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>
EXO	Tantale ibis	<i>Mycteria ibis</i>
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
	Ibis sacré	<i>Threskiomis aethiopicus</i>
	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>
EXO	Ibis de Ridgway	<i>Plegadis ridgwayi</i>
	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>
	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>
	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>
	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Pélican frisé	<i>Pelecanus crispus</i>
EXO	Pélican à lunettes	<i>Pelecanus conspicillatus</i>
	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
ssp	Grand Cormoran atlantique	<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
	Elanion Blanc	<i>Elanus caeruleus</i>
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
	Aigle pomarin	<i>Clanga pomariunus</i>
	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>
	Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>
	Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
	Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
	Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
	Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>
	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>
	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>
	Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>
	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>
	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>
	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>
	Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>
	Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>
	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>
	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>
	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>
	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>
	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>
	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>
	Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>
	Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>
	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>
	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>
	Bécasseau tacheté	<i>Calidris melanotos</i>
	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>
	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
	Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>
	Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>
	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
	Chevalier cul-blanc	<i>Tringa ochropus</i>
	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>
	Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>
	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>
	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>
	Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>
	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>
	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>
	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
	Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>
	Goéland à ailes blanches	<i>Larus glaucoides</i>
	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
ssp	Goéland argenté de Scandinavie	<i>Larus argentatus argentatus</i>
	Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i>
	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>
	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>
ssp	Goéland brun occidental	<i>Larus fuscus graellsii</i>
ssp	Goéland brun de scandinavie	<i>Larus fuscus intermedius</i>
	Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>
	Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>
	Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>
	Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>
	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>
	Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>
	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>
	Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>
	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>
	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
	Pigeon biset « domestique »	<i>Columba livia</i>
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>
	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>
	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>
	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
	Faucon pèlerin ssp « calidis"	<i>Falco peregrinus calidis</i>
EXO	Perruche à huppe jaune	<i>Nymphicus hollandicus</i>
EXO	Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>
EXO	Perroquet gris du Gabon	<i>Psittacus erithacus</i>
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
	Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
	Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>
	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>
	Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>
ssp	Choucas des tours nordique	<i>Coloeus monedula monedula</i>
ssp	Choucas des tours oriental	<i>Corvus monedula soemmeringii</i>
	Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
	Mésange à longue queue caudatus	<i>Aegithalos caudatus caudatus</i>
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
ssp	Pouillot véloce sibérien	<i>Phylloscopus collybita tristis</i>
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>
	Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>
	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>
	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>
	Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
	Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
	Rousserolle des buissons	<i>Acrocephalus dumetorum</i>
	Hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>
	Locustelle fluviatile	<i>Locustella fluviatilis</i>
	Locustelle lusciniöide	<i>Locustella luscinioides</i>
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>
	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
EXO	Étourneau métallique à oreillons bleus	<i>Lamprotornis chalybaeus</i>
	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
	Gorgebleue à miroir blanc	<i>Luscinia svecica cyanecula</i>
	Gorgebleue à miroir roux	<i>Luscinia svecica svecica</i>
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
	Tarier pâtre oriental	<i>Saxicola torquata maura</i>
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>
	Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>
EXO	Astrild ondulé	<i>Estrilda astrild</i>
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>

	Espèces	Nom scientifique
	Bergeronnette printanière nordique	<i>Motacilla flava thunbergi</i>
	Bergeronnette citrine	<i>Motacilla citreola</i>
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
ssp	Bergeronnette de yarrell	<i>Motacilla alba yarrellii</i>
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
	Sizerin cabaret	<i>Acanthis cabaret</i>
	Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>
ssp	Sizerin flammé boréal	<i>Acanthis flammea flammea</i>
	Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i>
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>
ssp	Bouvreuil pivoine nordique	<i>Pyrrhula pyrrhula pyrrhula</i>
	Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
	Bruant nain	<i>Emberiza pusilla</i>
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
	Bruant à calotte blanche	<i>Emberiza leucocephalos</i>

Contributeurs

Le groupe de travail « Marais d'Harchies » de la section AVES Mons-Tournai (sous l'égide du Comité de Gestion des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul)

Desablens Pierre, Descamps Marc, Dufour Vincent, Fabry Matthieu, Gailly Robin, Jenard Philippe, Malengreau Alain, Mari Sabrina, Picard Nathalie, Preud'homme Julien, Stocman François, Vandendriessche Gwenaelle, Vanderstichele Françoise, Verroken Dirk, Verroken Luc, Zanon Martine & Joseph et Zante Cathy.

Les observateurs dont les données ont été encodées sur le portail www.observations.be

W. Aelvoet, P. Allegaert, G. Bailly, M. Batsleer, C. Bel, J. Bergmans, J. Berne, J. Berthe, H. Blondeel, K. Boey, P. Bonmariage, S. Boone, D. Botteldoorn, N. Boulanger, V. Bouquelle, P. Brocard, R. Bruffaerts, K. Bullen, B. Calis, N. Carlier, G. Casalanguida, T. Caulier, D. Chalon, A. Chevalier, N. Christiaens, B. Claes, M. Cochez, H. Coene, O. Colinet, B. Collet, A. Crusiaux, V. Dacht, F. Dandoy, N. Dawagne, P. Dawagne, K. De Busschere, K. Decloux, C. De Ghellinck, P. Dehon, F. Delelienne, A. Deliern, T. Delplanque, C. Delrue, D. Demeulemeester, B. De Meulenaer, J. Denaeghel, V. Denuit, P. De Paemelaere, K. Derie, P. Deruyver, G. Deschamps, S. De Somviele, E. De Taey, C. D'Haeseleer, J. D'Haeseleer, S. D'Hoop, J.E. Dhynes, J. Di Prinzio, A. Dokus, F. Dormal, J. Douliez, R. Dumont de Chassart, J. Duplat, J. Dupont, P. Dury, M. Edmonds, E. Etienne, C. Fery, M. Flasse, C. Fontaine, A. Foucart, R. Fromont, F. Galet, B. Gauquie, V. Gaveriaux, Q. Gofette, M. Goossens, J. Guilmot, E. Haulotte, O. Hendrick, F. Henin, J-M. Henkes, C. Herman, P. Heymans, S. Hotton, S. Ingels, A. Jacquet, J.. Jaegers, A. Janssens, M. Janssens, N. Joly, J-M. Kerkhove, E. Kimman, S. Krings, S. Lambiotte, B. Lebailly, J-J. Lebrun, J. Lecomte, V. Leirens, K. Levêque, S. Mahieu, R. Mainil, T. Mariage, D. Mary, G. Mathieu, J-F. Meersman, J. Meulemans, M. Meunier, B. Michiels, N. Moulart, J. Mussche, S. Ottevaere, A. Paquet, J. Paternostre, D. Peeters, E. Pire, N. Pidia, A. & S. Pirson, I. Piryns, Y. Quertenmont, P. Quevy, Quinten, O. Renard, F. Richir, G. Rijmenans, L. Roelandt, F. Ruyschaert, B. Seghers, L. Smets, R. Sheridan, J. Simar, Sin & Danny, L. Sonnet, D. Stiennon, P. Stroot, F. Taburiaux, M. Thurotte, J-B. Tonnelle, Y. Tremont, J. Vandenberghe, F. Vandorpe, L. Vandromme, J. Van Gestel, M-J. Van Gestel-Burmanje, C. Vanhelmond, R. Van Looy, S. Van Opdenbosch, S. Vanuxem, N. Van Overmeeren, Van Wonterghem, P. Van Wouwe, D. Verbeelen, P. Verfaillie, C. Verriest et B. Willaert.

D'ores et déjà, nous adressons nos excuses auprès de ceux que nous aurions malencontreusement oubliés.

Remerciements

Les membres du Comité de Gestion pour la confiance témoignée et leur volonté d'ouverture ;

Les naturalistes énumérés ci-dessus, bénévoles de surcroît pour la plupart, sans lesquels ce travail volumineux ne pourrait être.

Nous tenons à remercier chaleureusement Yves Fagniard, aquarelliste de renom, qui n'a pas hésité à mettre à disposition une de ses réalisations pour illustrer ce rapport.

Un tout grand merci à Nicole Joly, Matthieu Fabry, Nathalie Picard, Jean-Benoît Tonnelle & Gwenaëlle Vanderstichele pour la mise à notre disposition des leurs clichés patiemment réalisés.

Index

Accenteur mouchet	Cigogne noire	Guifette moustac
Aigrette garzette	Combattant varié	Guifette noire
Alouette des champs	Corbeau freux	Harle bièvre
Alouette lulu	Corneille noire	Harle piette
Autour des palombes	Coucou gris	Héron cendré
Avocette élégante	Courlis cendré	Héron garde-boeufs
Balbuzard pêcheur	Courlis corlieu	Héron pourpré
Barge à queue noire	Cygne de Bewick	Hibou des marais
Bécasseau variable	Cygne tuberculé	Hibou moyen-duc
Bécasse des bois	Dendrocygne fauve	Hirondelle de fenêtre
Bécassine des marais	Epervier d'Europe	Hirondelle de rivage
Bécassine sourde	Etourneau sansonnet	Hirondelle rustique
Bec-croisé des sapins	Faisan de Colchide	Huppe fasciée
Bergeronnette des ruisseaux	Faucon crécerelle	Hypolaïs ictérine
Bergeronnette grise	Faucon émerillon	Hypolaïs polyglotte
Bergeronnette printanière	Faucon hobereau	Linotte mélodieuse
Bernache cravant	Faucon pèlerin	Locustelle lusciniioïde
Bernache de Hutchins	Fauvette à tête noire	Locustelle tachetée
Bernache du Canada	Fauvette babillarde	Loriot d'Europe
Bernache nonnette	Fauvette des jardins	Marouette de Baillon
Bihoreau gris	Fauvette grisette	Martinet noir
Blongios nain	Foulque macroule	Martin-pêcheur
Bondrée apivore	Fulgule milouin	Merle noir
Bouscarle de Cetti	Fulgule morillon	Mésange à longue queue
Bouvreuil pivoine	Fulgule nyroca	Mésange bleue
Bruant des roseaux	Gallinule poule d'eau	Mésange boréale
Bruant jaune	Garrot à oeil d'or	Mésange charbonnière
Bruant ortolan	Geai des chênes	Mésange huppée
Busard des roseaux	Gobemouche gris	Mésange nonnette
Busard Saint-Martin	Gobemouche noir	Milan noir
Buse variable	Goéland argenté	Milan Royal
Butor étoilé	Goéland brun	Moineau domestique
Caille des blés	Goéland cendré	Moineau friquet
Canard à bosse	Goéland leucophée	Mouette mélanocéphale

Canard chipeau	Goéland pontique	Mouette pygmée
Canard Colvert	Gorgebleue à miroir Blanc	Mouette rieuse
Canard de Chiloé	Grand Cormoran	Nette rousse
Canard pilet	Grand-Duc d'Europe	Oie cendrée
Canard siffleur	Grande Aigrette	Oie cygnoïde
Canard souchet	Grèbe à cou noir	Oie des moissons de la toundra
Chardonneret élégant	Grèbe castagneux	Oie rieuse
Chevalier aboyeur	Grèbe huppé	Ouette d'Égypte
Chevalier arlequin	Grimpereau des jardins	Panure à moustaches
Chevalier culblanc	Grive draine	Perdrix grise
Chevalier gambette	Grive litorne	Petit gravelot
Chevalier guignette	Grive mauvis	Phragmite des joncs
Chevêche d'Athéna	Grive musicienne	Pic épeiche
Choucas des tours	Gros-bec cassenois	Pic épeichette
Chouette hulotte	Grue cendrée	Pic vert
Cigogne blanche	Guêpier d'Europe	Pic mar
Pic noir	Remiz penduline	Sterne naine
Pie bavarde	Râle d'eau	Spatule blanche
Pigeon colombin	Roitelet huppé	Tadornes de Belon
Pigeon ramier	Roitelet triple-bandeau	Tarier des prés
Pinson des arbres	Rossignol philomèle	Tarier pâtre
Pinson du nord	Rougegorge familier	Tarin des aulnes
Pipit des arbres	Rougequeue à front blanc	Tourterelle des bois
Pipit farlouse	Rougequeue noir	Tourterelle Turque
Pipit spioncelle	Rousserolle effarvatte	Traquet motteux
Pluvier doré	Rousserolle verderolle	Troglodyte mignon
Pouillot à grands sourcils	Sarcelle d'été	Vanneau huppé
Pouillot fitis	Sarcelle d'hiver	Verdier d'Europe
Pouillot véloce	Sitelle torchepot	
Pygargue à queue blanche	Sterne Pierre-Garin	